3 1761 04408 9472

CAPITAINE AYMARD

LES TOUAREG

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/lestouareg00ayma

LES TOUAREG

LES TOUAREG SE VOILENT LA FIGURE, A L'EXCEPTION DES YEUX, D'UNE PIÈCE DE TOILE GÉNÉRALEMENT SOMBRE.

CAPITAINE AYMARD

LES TOUAREG

OUVRAGE ILLUSTRÉ
DE 44 GRAVURES TIRÉES HORS TEXTE
ET D'UNE CARTE EN NOIR

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1911

DT
346
T7A8

LIBRARY
MAY 15 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

794260

LES TOUAREG

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES

Origine du nom. — Origine des Touareg. — Opinions arabes. — Opinion du lieutenant de vaisseau Aourt. — Croisement des Libyens avec les Garamantes, les Gétules et les Hycksos. — Furent-ils chrétiens ?

Le nom de Touareg, au singulier Targui, désigne les individus de ce peuple africain, d'origine berbère, dont les hommes se voilent constamment la figure, à l'exception des yeux, d'une pièce de toile de couleur généralement sombre, alors que les femmes ont le visage découvert. Il leur fut donné par les Arabes et dérive, selon quelques lettrés consultés par Duveyrier, du participe arabe *tarek* (abandonné de Dieu), les Touareg ayant pendant longtemps refusé d'adopter l'islamisme et l'ayant abjuré plusieurs fois. Selon d'autres savants, également arabes, qu'interrogea Largeau, il viendrait de la racine *tharaqua* (assaillir quelqu'un

pendant la nuit, ou faire une incursion de nuit), qui dépeint bien les habitudes de ces nomades. Quelle qu'en soit l'origine, les Arabes et les Européens emploient cette appellation de préférence à celle d'Imouchar, au singulier Amacher, que se donnent les Touareg. Les indigènes du Soudan les appellent Bourdames.

Ce peuple, divisé en de nombreuses tribus plus ou moins fortes, nomadise concurremment avec les Maures dans l'immense région qui s'étend entre les hauts plateaux du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine et de l'Afrique Occidentale française. Il parcourt également la zone dite Boucle du Niger et les deux rives de ce fleuve jusqu'au delà de Dounzou.

D'où viennent les Touareg ? La question n'est pas encore résolue. M. Letourneau a écrit dans son livre *Évolution religieuse chez les peuples* la phrase suivante :

« D'où provenaient les premiers occupants de la Basse-Égypte, ceux qui, avant tous les autres, ont engagé la lutte avec le grand fleuve en le canalisant et en défrichant les marais de son Delta ? On ne peut guère les croire sémitiques. Les premières agglomérations de Sémites étaient relativement éloignées de l'Égypte. Reste donc la grande race berbère qui, dès l'époque quaternaire, a occupé une grande partie de l'Europe occidentale et méridio-

nale, ainsi que l'Afrique antésaharienne. Par exclusion et conformément d'ailleurs aux traditions égyptiennes elles-mêmes, on est amené à faire venir de l'Ouest les premiers habitants du Delta et à les rattacher à ces Berbères préhistoriques dont les spécimens ont été retrouvés à Cro-Magnon. »

H. Sarrazin, vétérinaire militaire, qui écrivit un ouvrage fort documenté, *Les races humaines du Soudan français*, n'hésite pas à donner comme ancêtres des Touareg l'homme de Cro-Magnon.

L'archéologie est fort documentée sur cette race, qu'elle a étudiée sur des squelettes découverts dans les grottes de la Madeleine, de Langéric Basse et de Cro-Magnon, reconstituant ses caractères physiques, son genre d'existence, ses capacités industrielles. L'homme de cette époque était, dit-elle, généralement de haute taille, environ 1 m. 80, avec des os volumineux et présentant de fortes saillies. Sa tête était grosse et la longueur de son crâne l'emportait environ du quart sur la largeur (dolichocéphale). Il menait une vie certainement nomade, étant obligé de suivre le gibier dont il se nourrissait et que les températures extrêmes qui régnaient alors chassaient, chaque saison, dans des régions plus favorisées.

Cet ancêtre de l'âge quaternaire était relativement industrieux et, outre la pierre, utilisait les os, les bois des cervidés, l'ivoire, avec lesquels il

fabriquait des aiguilles, percées de chas, dont il cousait les peaux. Il confectionnait également des pointes de sagaies et de harpons, des bâtons de commandement, des poignards. Il possédait en outre des mortiers à godets, en roche granitoïde, qui servaient peut-être à triturer les couleurs minérales, pour le tatouage et la peinture du corps, peut-être même à teindre les peaux dont il s'habillait. Il aimait fort la parure, ainsi qu'en témoignent les colliers de coquillages et de dents percées à la racine, qu'on a retrouvés.

L'homme de Cro-Magnon avait même des goûts artistiques. Nous en avons pour preuve les gravures sur pierre, sur os et sur ivoire, représentant surtout des animaux et quelquefois l'homme, qu'il a laissées. Il habitait le Périgord, la Belgique, l'Italie, mais émigra, poussé sans doute par l'invasion de nouvelles races plus puissantes, vers le Sud, au delà des Pyrénées, en Espagne, aux Canaries, où on peut le suivre jusque vers le xve siècle ; voire même en Afrique.

Possédons-nous, en dehors de ces conjectures ingénieuses, des preuves de la filiation des Touareg aux hommes de cette race? Rien d'autre que la taille généralement élevée des individus actuels, la conformation de leur crâne, et l'évidence de leurs aptitudes artistiques. Mais les dessins rupestres gravés sur les rochers et rencontrés par Barth et

les officiers du lieutenant-colonel Laperrine, peuvent provenir fort bien d'un peuple disparu qui aurait autrefois peuplé l'Afrique du Nord, car les inscriptions en caractères tifinar (écriture touareg), relevées parfois sur ces dessins, leur sont postérieures et ne se rapportent point aux sujets représentés.

De plus, on a retrouvé récemment au Fouta-Djallon, en Guinée, ainsi que le racontait en son intéressant cours d'anthropologie comparée, le Dr Hamy, membre de l'Institut, des instruments de pierre polie semblables à ceux du pays targui, et les indigènes actuels de ces régions, qui en ignorent la provenance, leur attribuent une origine divine, tout comme le font les Touareg à l'égard des outils de la période préhistorique, qu'ils utilisent pour marquer les tombes des êtres qui leur furent chers.

Les écrivains arabes qui, dès le Moyen âge, ont étudié les Touareg, sont unanimes à les faire venir d'Asie. Ibn Haucal, commerçant arabe qui visita pour les besoins de son négoce, de 962 à 977, les États barbaresques, une partie du Sahara, et écrivit à son retour une *Description de l'Afrique*[1] dit : « Parmi les tribus berbères, une des plus célèbres était celle des Sanhadja. Une ancienne tradition

1. Traduite de l'arabe en français, par le baron de Slane, en 1827.

conservée chez eux les faisait descendre des Arabes de l'Yémen, et une prophétie qui avait été faite à leur aïeul, en partant de l'Arabie, assurait à ses descendants un empire puissant dans un pays de l'Occident. Ce fut dans la personne de Zirir que s'accomplit la prédiction, et la tribu de Sanhadja se trouva élevée au rang de nation. »

Abou Abdallah Mohammed El Edrisi, écrivain et voyageur arabe de la famille de Mahomet, composa en 1154 (548 de l'hégire), pour Roger II, roi de Sicile, à la cour duquel il s'était retiré, une géographie[1] dans laquelle il s'exprime ainsi au sujet des Touareg : « Ces peuples d'origine berbère habitaient anciennement la Palestine, à l'époque où régnait Djalout (Goliath)... Ayant tué Djalout le Berber, les Berbères passèrent dans le Maghreb, parvinrent jusqu'aux extrémités de l'Afrique et s'y répandirent... » Edrisi donne le nom de tribus qui ont disparu, puis... « Quant aux pays de Noul l'ultérieure et de Taze kaghet, ils appartiennent aux Lantouma de la plaine, alliés des Sanhadja. » Toutes leurs tribus actuelles descendent, d'après les Touareg, des Lantouma et des Sanhadja. Le géographe arabe conte ensuite, avec force détails, comment les Lantouma et les Sanhadja s'allièrent par des mariages à la tribu arabe d'El Massour,

1. Traduite de l'arabe par A. Faubert.

venue de l'Hedjaz au Maghreb, après avoir passé le Nil près du Caire[1].

Ibn Khaldoun, autre écrivain arabe, qui vivait au milieu du VIIIe siècle de l'hégire, écrit dans son histoire des Berbères que « les généalogistes qu'il consulta assignèrent, les uns Mâzigh, fils de Canaan, lui-même fils de Cham, les autres Tamazigh, fille de Medjeb, ceux-ci pour mère, ceux-là pour père, sinon à la totalité, du moins à une grande partie des Berbères. »

Léon l'Africain, autre géographe arabe, s'exprime ainsi dans sa description de l'Afrique[2] : « Nos historiographes sont entre eux en grand différend touchant l'origine des Africains, dont aucuns veulent dire qu'ils sont descendus des Palestins ; pour autant que, étant anciennement déchassés par les Assyriens,

1. Feuillets 52 et 53, recto et verso.

2. Léon l'Africain, géographe arabe, natif de Grenade, dut s'expatrier à la suite de la conquête de Grenade par les Espagnols. Il visita le Nord et le centre de l'Afrique, l'Arabie, la Syrie et l'Égypte, écrivant ses observations au jour le jour. Ayant été pris sur les côtes tunisiennes par des corsaires chrétiens, il fut donné au pape Léon X (Jean de Médicis), qui, grand admirateur des arts, des lettres et des sciences, le reçut fort bien et l'attacha même à la cour pontificale, avec une pension annuelle. Léon se convertit au christianisme et fut baptisé par le Souverain Pontife lui-même qui lui donna ses deux noms, Léon et Jean. Le voyageur ayant appris l'italien, traduisit en cette langue sa description de l'Afrique. Quelques années plus tard, 1556, Jehan Temporal traduisit cette œuvre en français, dédiant son œuvre à François II, encore dauphin.

ils prirent la fuite devers l'Afrique, laquelle leur ayant semblé très bonne et fertile, leur vint envie d'y faire leur demeurance. Les autres sont d'opinion qu'ils prirent leur origine des Sabées, peuple de l'heureuse Arabie, avant qu'ils fussent poursuivis par les Assyriens ou Éthiopiens. Il y a encore d'autres acertenans que les Africains aient été habitants d'aucunes parties de l'Asie ; pour laquelle chose avérée, ils disent que quelques-uns, leurs ennemis, leur ayant suscité une guerre, s'en vinrent fuyant vers la Grèce, laquelle n'était pour lors aucunement habitée. Mais ayant âprement la chasse de leurs ennemis, furent contraints de vider, et après avoir passé la mer de Morée, vinrent surgir en Afrique, là où ils demeurèrent et leurs ennemis en Grèce. Ceci se doit seulement entendre pour l'origine des Africains blancs, qui sont ceux lesquels habitent en Barbarie et Numidie. »

Ces noms de Mâzigh, de Tamazigh, l'analogie qu'ils présentent avec celui de Mazyes, donné selon Hérodote aux nomades de Libye[1], ont frappé tous les voyageurs modernes qui ont étudié les Touareg ; et Duveyrier écrit : « Sous la plume des écrivains grecs et latins, le nom de Mazyes s'est transformé en celui de Maziques, identique à ceux de Mazigh,

1. Foureau, le savant explorateur, a retrouvé la tresse lybienne dans le mode de coiffure des Kel Ferouan de l'Aïr et des Ifoghas venus de l'Adrar.

d'Amazigh, d'Imohagh, d'Imocharch et d'Imajirhen qui sont les noms de notre race, disent les Touareg, et dérivent de la même racine, le verbe Iôhagh, qui signifie : « il est libre, il est franc, il est indépendant, il pille. »

Le lieutenant de vaisseau Hourst, dans un livre fort intéressant, écrit : « Ils seraient les Numides de Jugurtha et de Massinissa, les descendants de cette tribu des Maziques qui habitent la Libye, conte Hérodote. Massinissa se traduit presque littéralement dans la langue actuelle, « messn'esen » leur maître, le maître des gens, et le mot mazique est une forme grecque dans laquelle on retrouve les Imazeghen de nos jours. Si cette preuve ne suffisait pas, il en existe une autre irréfragable, l'écriture touareg. Un peu partout, gravées au couteau sur les troncs d'arbres, entaillées dans le roc, on rencontre des inscriptions en caractères particuliers, les tifinar. Ces tifinar sont identiques, ou peu s'en faut, aux caractères dont est composée la fameuse inscription tugga, contemporaine de l'époque carthaginoise. »

Pour notre compte, nous pensons que les Touareg, comme d'ailleurs tous les autres peuples, ne descendent pas seulement d'une famille, d'une race unique. A travers les âges, la souche primitive, dont l'importance est secondaire, s'est fort modifiée. Au cours des migrations successives qu'elle

subit sous la poussée d'autres nations plus fortes ou plus guerrières, elle se mélangea aux habitants des régions qu'elle occupa. De plus, sous l'influence du climat, du genre d'existence, des nouvelles mœurs qui en furent la conséquence, les caractères physiques des individus se transformèrent profondément, obéissant plus ou moins aux règles de l'évolution, ou transformation lente de Lamarck, si bien que le type actuel de la race ressemble fort peu à celui de l'ancêtre primitif. N'est-ce pas d'ailleurs Voltaire qui a écrit si judicieusement : « Il faut se souvenir qu'aucune famille sur la terre ne connaît son premier auteur, et que, par conséquent, aucun peuple ne peut savoir sa première origine. »

Comment les Touareg eussent-ils échappé à ces influences, alors qu'ils habitent en quelque sorte le point de croisement des invasions des peuples de l'Europe ayant débordé sur l'Afrique, et de ceux de l'Asie qui, après avoir traversé l'Égypte, furent refoulés vers l'Ouest, sous la poussée de nouveaux envahisseurs ?

Les Hycksos, en particulier, ont certainement beaucoup contribué à la formation de la nation touareg. Ce peuple nomade, aux nombreux troupeaux de moutons et de chameaux[1], traversa l'isthme

1. Le chameau est d'importation relativement récente en Afrique. Il n'en est pas fait mention par les écrivains de l'Antiquité, avant le roi Juba.

de Suez, selon la tradition égyptienne, à la fin de la XIVe dynastie (environ 2 000 ans avant Jésus-Christ), ravagea l'Égypte et conquit tout le Delta. Il y demeura environ deux cents ans ; mais ayant été écrasé par les rois de Thèbes, dans le camp d'Avaris, qu'il avait créé, il fut refoulé en grande partie en Asie. Ceux qui restèrent en Afrique s'établirent à l'est du Delta, entre le Nil et le désert. Leurs descendants se multiplièrent tellement qu'ils furent bientôt en état de tenter de nouveau la fortune. Elle leur fut encore défavorable ! Mais l'Égypte était sans cesse la proie de nouveaux envahisseurs, attirés par sa richesse et sa civilisation ; sous leur poussée, les Hycksos, débordés, durent gagner des régions plus occidentales. Cette émigration se produisit vraisemblablement vers 655 avant Jésus-Christ, au moment de l'invasion des Scythes, ou au plus tard vers 525, lorsque Cambyse ayant vaincu les Égyptiens à Péluse, prit Memphis et devint maître de toute l'Égypte.

Les Hycksos amenèrent avec eux des chameaux, alors inconnus dans la région. Par la suite, la Libye et le Sahara plus occidental virent encore de nouvelles émigrations de peuples, chassés d'Égypte. Un pharaon égyptien aurait même, d'après une tradition recueillie par Barth, conduit son armée victorieuse jusqu'à Bourem, au coude du Niger, et les palmiers doum que l'on trouve le long du fleuve, et

que les Touareg appellent faraoune, proviendraient des graines importées par eux[1].

En général, les Touareg s'intéressent peu à ces recherches dans le passé, et s'étonnent même de l'intérêt que nous y prenons. Je les ai interrogés longtemps sans succès, et n'en avais obtenu que des réponses incohérentes, lorsque j'eus l'occasion de voir Hamid, marabout fort âgé, qui jouit auprès des tribus du Niger, en général, et en particulier auprès de celle des Kel es Souk, d'une grande réputation de science et de sagesse. Hamid me conta :

« Les Hadjouzou ou Madjouzou vivaient avec leurs frères dans une contrée montagneuse bordant la mer. Ils aimaient la chasse avec passion, et se laissaient parfois entraîner à la poursuite du gibier, fort loin de leur pays. Un jour qu'ils marchaient depuis longtemps, ils arrivèrent à la barrière de rochers qui entoure l'Afrique de tous côtés. Cette barrière était moins haute que de coutume : Dieu l'avait abaissée, afin de mener les Hadjouzou dans

1. Selon l'auteur du Tarikh es-Soudan, qui transcrit dans son livre une notice sur les Touareg, d'Abou-Abdallah-Ez-Zohri, les Imouchar n'ont de liens de parenté avec les Berbères que par les femmes. Ils sont venus de l'Yémen, où ils étaient persécutés, chassés, parce que mahométans, et se voilèrent le visage à l'imitation de ce que faisaient leurs femmes à cette époque, pour échapper à leurs ennemis. Plus tard ils gardèrent le voile en signe de reconnaissance et s'allièrent avec les Berbères par des mariages, modifiant leur langage qui prit de l'analogie avec celui du peuple berbère.

un pays meilleur que le leur. Comprenant sa volonté et désireux de lui obéir, les Hadjouzou passèrent en Afrique. La guerre les y attendait, car cette région était fort peuplée. Ils se battirent longtemps, cent ans et encore cent ans. Les ennemis étaient forts et nombreux; à la fin les Hadjouzou furent vaincus. Pour ne pas être tous massacrés par les vainqueurs, ils se voilèrent la face et fuirent vers le couchant. Après de longues marches, ils arrivèrent enfin dans un pays ressemblant au pays d'Hadjouzou, qu'ils avaient quitté. Ils s'y établirent. C'est celui qu'ils occupent actuellement et leur terrain de parcours y est de deux mois dans tous les sens, entre la contrée des noirs, et celle de l'Islam. »

Ce pays d'Hadjouzou situé à l'orient de l'Afrique et qui ressemble à la zone saharienne parcourue par les Touareg actuels est certainement l'Hedjaz d'où, d'après les Égyptiens, venaient les Hycksos. L'autorité de Salluste confirme cette hypothèse, car il déclarait, s'appuyant sur les livres d'Hiempsal[1], que les Numides, que l'on considère généralement comme les ancêtres des Touareg, étaient le résultat du croisement des fils de Persée (Phorusiens ou Hycksos), peuple pasteur chassé de l'Égypte, avec les Gétules, habitants primitifs du pays.

1. Hiempsal, roi de Numidie, au 1er siècle avant J.-C., petit-fils de Massinissa.

En résumé, il est probable que les Touareg, comme les autres Berbères, résultent du croisement des Libyens[1] avec les féroces Garamantes[2], les belliqueux Gétules[3] et enfin les Hycksos. Seulement ils subirent, moins que les autres groupes berbères, l'influence des Vandales de Genséric qui conquirent les trois Mauritanies (435) et celle des Byzantins de Bélisaire qui reprirent ces provinces (530), car les individus aux cheveux blonds et aux yeux bleus sont assez rares chez les Imouchar.

Furent-ils chrétiens au temps de la splendeur de l'Église d'Hippone[4]?

1. Eux-mêmes descendants de la race de Cro-Magnon. Les Libyens habitaient le Nord de l'Afrique mille ans déjà avant notre ère. Les Phéniciens les y trouvèrent lorsqu'ils fondèrent la ville d'Utique. Hérodote, Polybe, ne désignent jamais l'Afrique autrement que sous le nom de Libye.

2. Garamantes, peuple féroce qui habitait le Fezzan actuel, région peu connue des Anciens. Les armées romaines y pénétrèrent cependant sous le principat d'Auguste, et Cornelius Balbus la soumit l'an 21 av. J.-C. Après la réduction en province romaine, sous le nom de Phasania, de la contrée des Garamantes, il y eut encore plusieurs expéditions, dont l'une conduite par Julius Maternus, atteignit peut-être le Niger.

3. Gétules, peuple belliqueux et sauvage, qui habitait au sud de l'Atlas, une région bornée au midi par le Sahara actuel, à l'est par le pays des Garamantes, au nord par la Numidie et les Mauritanies, à l'ouest par l'Atlantique. Le plus célèbre de leurs rois fut Iarbas, contemporain de Didon. C'est avec le secours des Gétules que Jugurtha put prolonger sa résistance aux Romains.

4. Cette métropole africaine fut tellement importante que trois conciles y furent tenus en 393, 395, 427.

Quelques voyageurs en sont convaincus et basent leur affirmation sur la croix qui termine le manche des poignards, la poignée du sabre, le pommeau de la selle pour mehara et orne le devant des boucliers chez les Imouchar. Le fait n'est pas impossible, mais n'est pas prouvé[1], la croix n'appartenant pas exclusivement à la religion chrétienne : elle fut ornement ou emblème dès la période de la pierre polie, et existait en Grèce, en Phénicie, en Chine, dans l'Inde, en Gaule même. En Égypte elle figurait dans les hiéroglyphes à la main des rois; les Assyriens l'employaient également dans leur écriture et la gravaient sur la poitrine de leurs idoles.

Nous manquons de documents historiques concernant la période de la conquête arabe. Il est très vraisemblable que deux groupements berbères résistèrent énergiquement aux envahisseurs[2] : les Kabyles qui se défendirent dans les forteresses naturelles de leurs montagnes, et les Touareg qui s'enfoncèrent dans le Sahara. A la longue les pre-

1. D'après Abou-Abdallah-Ez-Zohri, les habitants du Soudan dont Ghana (ou Oualata) était la capitale, ont professé la religion chrétienne jusqu'en l'année 469 de l'hégire (1076-1077), époque à laquelle ils se convertirent au mahométisme (Documents arabes n° 1873, de la Bibliothèque Nationale cités par O. Houdas, Tarikh es-Soudan).

2. Cette génération d'Arabes « déchassa avec armes les Numides qui allèrent demeurer aux déserts qui confinent avec la terre Noire ». (Léon l'Africain, livre Ier).

miers adoptèrent l'écriture et une partie des mœurs des conquérants, alors que les Imouchar, plus irréductibles encore, conservaient leurs usages et leurs caractères graphiques, qui rappellent l'ancien alphabet libyen.

Des traditions touareg et kounta, que nous avons recueillies, content ainsi la conversion des Imouchar à l'islamisme : Sidi Okba, un des compagnons du Prophète, ayant traversé le désert avec une armée, arriva dans l'Adrar de l'Est, où vivaient riches et prospères les Ihoggaren, les Imededren, les Oudalen, les Kel Guéress, les Kel Aïr et d'autres tribus touareg. Celles-ci, divisées par des querelles intestines, furent incapables de résister efficacement. La lutte fut cependant longue et acharnée, et les Arabes, quelque aguerris et disciplinés qu'ils fussent, vinrent difficilement à bout de leurs adversaires désorganisés mais valeureux. Deux héros touareg, Koceilah et la vaillante Kahéna, dont les exploits sont légendaires parmi les populations sahariennes, incarnèrent la résistance. Souvent battus, jamais découragés, ils firent aux envahisseurs une guerre de surprises et d'embûches. A la fin les Arabes furent pourtant vainqueurs; ils s'emparèrent d'Es Souk[1], la capitale des Berbères, et la détruisirent après en avoir massacré

1. Les ruines d'Es Souk furent visitées par le capitaine Théveniaut et l'explorateur Gautier.

les habitants. Sur l'emplacement de la cité détruite, Sidi Okba en construisit une autre qu'il peupla de mahométans éprouvés : souche de la tribu maraboutique actuelle des Kel es Souk. Les Imouchar furent contraints d'embrasser l'islamisme. Quatorze fois ils abjurèrent la nouvelle religion, payant leur répugnance à observer le Coran par de cruelles et sanglantes persécutions. Sur ces entrefaites, Koceilah tua Sidi Okba. Le souvenir de ce meurtre divise encore les Touareg et les Maures, qui se prétendent les descendants de Sidi Okba et de ses fidèles. »

CHAPITRE II

L'HISTOIRE

Les possesseurs de Tombouctou. — L'aventurier El Hadj Omar. — Les voyages de Duveyrier. — Gérard Rohlfs. — Oscar Lenz. — La mission Flatters. — Foureau et Lamy. — Le colonel Archinard et le lieutenant Boiteux. — Occupation de Tombouctou par les Français.

Les Touareg ont eu, dès la décadence de l'empire marocain, que créa le pacha Djouder, en l'année 1591, une situation prépondérante sur les États soumis aux puissants rois songhays.

Les Armas, descendants des Marocains conquérants, ayant commis la faute d'employer des auxiliaires touareg, dans les combats qu'ils se livraient au cours des querelles intestines qui les divisaient, ceux-ci en profitèrent pour devenir d'abord indépendants, puis maîtres de tout le pays situé hors de la portée de canon des places fortes, augmentant ainsi l'anarchie qui ruinait le commerce autrefois si prospère de Djéné, Tombouctou et Gao. En 1726, une tribu targui, les Tadmekket, battit même, à Aghendel, près de Bamba, les Armas (qui soute-

naient cependant d'autres Touareg, les Ouldi Alen) massacrèrent plusieurs caïds et lieutenants généraux marocains et prirent Bamba, dont ils détruisirent les remparts. Tous les Armas, de Tombouctou à Dounzou, durent payer tribut.

L'empire foulbé, qui se constitua au Macina en 1813, diminua pour un temps la puissance targui. Une garnison peuhl occupa même Tombouctou, en 1827, mais ne parvint pas à protéger complètement les commerçants de cette ville contre les exactions et les pillages des nomades. René Caillé, ce pèlerin de la Science, comme l'appelle si justement Élisée Reclus, ayant visité la cité mystérieuse où il séjourna du 10 avril au 4 mai 1828, eut constamment à déplorer les exactions des Touareg, qui, non seulement exigeaient des flottilles arrivant à Kabara le paiement des taxes consenties, mais encore s'adjugeaient parfois, en vertu du droit du plus fort, toutes les marchandises transportées. L'intrépide voyageur contait à son tour : « Il suffit de trois à quatre Touareg pour donner l'épouvante à cinq ou six villages. »

Les habitants de Tombouctou, odieusement exploités par les Touareg, étaient, en outre, surchargés d'impôts qu'ils payaient aux Foulbés rapaces et cruels; aussi en 1831, exaspérés, tentèrent-ils de les chasser avec l'appui d'autres Touareg, alliés à l'importante tribu arabe des Kountas.

Ahmadou Cheikou, sultan de l'empire foulbé, vint quelques années plus tard (1844) avec une armée de Peuhls et de Habés (montagnards du Macina), pour reprendre Tombouctou. Il fut battu, après une sanglante bataille livrée au bord du Niger, et dans laquelle périt un grand nombre de ses guerriers.

Tombouctou, située au bord du désert, ne peut subsister qu'à l'aide des vivres, grains et bestiaux qui lui viennent des régions fertiles situées en amont du Niger. Le Macina n'avait qu'à prohiber, ce qu'il fit, le transport de toute denrée pour mettre la ville dans une situation critique. Pour y remédier, les habitants conclurent, en 1846, une convention par laquelle ils se soumettaient aux Foulbés, auxquels ils s'engageaient à payer un tribut annuel, devant être recueilli par deux cadis, l'un peulh et l'autre songhay. Au tribunal de ces deux fonctionnaires, siégeant ensemble, devaient être jugées toutes les causes et questions secondaires; les plus importantes devant être déférées à des juges résidant à Hamdallaï, capitale de l'empire peulh.

En 1853, Barth, qui visita la région nigérienne et séjourna sept mois à Tombouctou, y fut protégé contre les persécutions des fanatiques Foulbés par les Touareg et les Kountas, qui obéissaient à l'influence du cheikh El Bakay. Peu après le départ de Barth, les Foulbés et leur chef Ahmadou, succes-

seur d'Ahmadou Cheikou, furent écrasés à Sofara par les Toucouleurs fanatisés d'El Hadj Omar. Les vainqueurs occupèrent Hamdallaï.

El Hadj Omar était un aventurier toucouleur, ayant fait le pèlerinage de la Mecque, d'où son qualificatif d'El Hadj qui signifie « le pèlerin ». Il avaït d'abord tenté de se faire passer pour le Christ; mais devant la difficulté de l'entreprise, s'était contenté du rôle de prophète conquérant. Quelques tours de prestidigitation grossière, beaucoup d'aplomb, plus encore de promesses (il assurait, par exemple, à ses fidèles qu'ils ne seraient jamais tués, pas plus par les flèches empoisonnées des païens, que par les balles et boulets des chrétiens), lui avaient rallié un grand nombre de crédules peuplades nègres, et avaient grossi son armée de tous les aventuriers, si nombreux en ces régions désolées par d'incessantes guerres, avides de piller et de s'enrichir facilement. L'aventurier s'attaqua d'abord aux Français, qu'il voulait chasser du Sénégal. Il échoua piteusement grâce à l'héroïsme admirable du mulâtre Paul Holle, qui résista dans Médine épuisée jusqu'à l'arrivée de Faidherbe, lequel écrasa facilement la grande armée du marabout; puis, il se rabattit sur le Macina, qu'il conquit. Il envoya ensuite un corps de 4 000 hommes prendre Tombouctou.

El Bakay, les Kountas et les Touareg laissèrent

les Toucouleurs s'installer tranquillement dans la ville, puis la reprirent aisément, grâce aux intelligences qu'ils avaient conservées avec les habitants, et en chassèrent les soldats d'El Hadj.

Le marabout se mit lui-même à la tête d'une véritable armée, qu'il avait organisée pour reprendre Tombouctou. A son approche, Touareg et Kountas abandonnèrent le camp qu'ils occupaient au sud de Tombouctou. Les Toucouleurs entrèrent dans la cité et en commencèrent le pillage qu'interrompit le retour précipité des nomades. L'armée d'El Hadj étant ainsi dispersée, fut facilement écrasée. Seuls échappèrent au désastre le marabout et quelques fidèles. La nouvelle de cette défaite souleva les Foulbés qui s'unirent pour la circonstance aux Touareg et aux Kountas et marchèrent sur Hamdallaï, dont ils firent le siège. El Hadj Omar résista héroïquement de longs mois, mais lorsque toutes les ressources de la ville furent épuisées, il dut s'enfuir presque seul de sa capitale investie. Il parvint à gagner les montagnes de Bandiagara, où il espérait pouvoir se défendre. Traqué par ses ennemis, il périt en 1863 dans une caverne où il s'était réfugié. Pour ne pas tomber vivant aux mains des implacables Peuhls, il se fit, dit-on, sauter avec ses derniers fidèles. Son neveu Tidjiani, prince juste et sage, vengea sa mort avec l'aide des Habés montagnards et reconquit peu à peu tout

le Macina, mais occupé tout son règne par des révoltes des Foulbés, il dut laisser en paix les Touareg.

Quelques années auparavant, le 8 mai 1859, avait débarqué à Philippeville un jeune homme d'à peine vingt ans, Duveyrier. Il avait visité Biskra, Constantine, Batna, El Kantara, El Outaya, ne redoutant qu'une chose, ainsi qu'il l'écrivait à son père que : « soit par raison politique, soit par défiance de mes forces, soit par un faux intérêt pour mon sec individu, on me refuse la liberté d'aller plus loin ». Aidé au contraire par le commandant supérieur de Biskra, il visita le Mzab et arriva à El Goléa, le 1er septembre. Ses guides saisis de terreur l'avaient abandonné. Les habitants s'emparèrent de lui, disant : « Voilà un chien de chrétien qui a bien envie de mourir. » Le lendemain, il demanda en vain à parler à la Djemaa, et le soir venu, fit tranquillement, malgré les menaces des habitants, ses observations astronomiques. La Djemaa lui fit donner l'ordre de quitter El Goléa avant le jour s'il ne voulait être égorgé. Duveyrier obéit en protestant « qu'il ne cédait qu'à la force » !

Revenu à Biskra (avril 1860), il y apprit qu'on l'avait chargé d'une mission officielle chez les Touareg Azdjer. Il partit, accompagné du cheikh Othman et de quelques Imouchar, visita Ghadamès, Rhat, où il resta quelque temps et se concilia

UN KOUNTA ET UN SONGHAY (RÉGION DE TOMBOUCTOU).

l'amitié des Touareg Azdjer, revint à Tripoli par Mourzouk, gagna ensuite Alger par mer, et composa à l'aide seulement de ses notes son grand et substantiel ouvrage des Touareg du Nord, une fièvre typhoïde, compliquée d'une méningite, lui ayant affaibli la mémoire. Les Touareg Azdjer avaient été enthousiasmés du séjour de Duveyrier; aussi leur *amenokal* écrivit-il au maréchal Pélissier, gouverneur de l'Algérie : « Envoyez-moi des Français, ils seront bien reçus. Grâce à Dieu, ma main s'étend jusqu'au Soudan. » Pour profiter de ces excellentes dispositions, une mission, ayant à sa tête le chef d'escadron Mircher et le capitaine de Polignac, lui fut aussitôt adressée. Elle signa à Ghadamès un traité d'amitié et de commerce avec les Imouchar, qui s'engageaient à faciliter la traversée du Sahara aux Français.

En 1864, le voyageur Gérard Rohlfs, qui avait été officier prussien, puis soldat à la Légion étrangère, et avait deux ans auparavant visité le Maroc et la côte, revint au Maroc. Il alla de Tanger à In Salah par le Tafilet[1]. Le manque de ressources et l'hostilité du cheikh Othman, l'ami de Duveyrier, l'obligèrent à revenir par Temmassinin, Ghadamès et Tripoli,

1. Gérard Rohlfs se faisait passer pour musulman. Dans le Tafilet, les habitants d'Abovan, le soupçonnant d'être chrétien, se saisirent de lui et l'auraient massacré, s'ils n'avaient constaté qu'il était circoncis.

sans avoir pu atteindre Tombouctou, but de son voyage.

Un autre voyageur allemand, Oscar Lenz, ayant parcouru le Maroc, traversa le Sahara, allant en trente jours de marche, de Tendouf à Araouan, et arriva à Tombouctou, le 1er juillet 1880. Il n'y resta que dix-huit jours et rentra en Europe par Bassi-Kounou, Kala-Sokolo, Médine, le Sénégal et Saint-Louis, où il s'embarqua pour Bordeaux le 1er janvier 1881.

Quelques jours plus tard (10 janvier 1881) s'embarquait à Marseille, à destination de l'Algérie, le lieutenant-colonel Flatters, chargé par le ministre des Travaux publics, M. de Freycinet, de l'étude du tracé du Transsaharien. Cet officier s'adjoignit les capitaines Masson et Bernard, MM. Beringer et Roche, ingénieurs, les lieutenants Lechatelier et Brosselard, le médecin aide-major Ginard et MM. Cabaillot et Rabourdin.

La mission partit de Biskra le 7 février après s'être augmentée de douze hommes du Bataillon d'Afrique. A Ouargla, elle recruta 30 cavaliers à mehari et 50 chameliers pris parmi les Chambaa de la région. Le colonel Flatters avait trop de monde pour traverser le Sahara sans éveiller les susceptibilités des Touareg[1] et pas assez pour passer de vive

1. Le général Arnaudeau, ancien commandant d'Ouargla, qui

force, d'autant que ses indigènes, sans organisation ni éducation militaire, étaient de peu sérieux auxiliaires. Aussi, la Mission ne put-elle aller bien loin; au bord du lac Menghough, elle trouva de nombreux Touareg Azdjer et Ifoghas résolus à lui barrer la route, et dut battre précipitamment en retraite (20 avril 1881). Dès le 17 mai, elle était de retour à Ouargla. Cette mission ne fut pas complètement inutile, ayant reconnu une voie naturelle excellente, pour le futur chemin de fer, le ghasi de Mokhanza et le cours de l'oued Igharghar.

Le colonel Flatters retourna à Paris pour obtenir les subsides nécessaires à une nouvelle mission. Lorsqu'il se présenta devant la Commission supérieure du Transsaharien, chargée d'examiner ses demandes, non seulement il tut les causes de son premier échec, mais se loua de l'accueil sympathique qu'il avait trouvé auprès des Imouchar. Il modifia cependant la composition de l'escorte chargée de protéger sa nouvelle tentative, et adjoignit quarante-six volontaires tirés des régiments indigènes aux trente-deux Chambaa et Larbas, qu'il avait recrutés pour conduire ses chameaux.

Cette seconde mission ne fut pas mieux conduite qu'organisée; Flatters ne crut jamais, malgré des

connaissait très bien les Imouchar, disait de la mission Flatters : « N'est pas pacifique qui veut; à quoi bon se faire assassiner pacifiquement? »

avis répétés, aux dispositions hostiles, à la déloyauté des Touareg. Très brave, trop brave, il marcha en soldat, non en chef, toujours confiant et toujours imprudent, menant la Mission qu'il commandait à un épouvantable désastre.

Le colonel partit d'Ouargla, fin de 1881, se dirigeant sur le massif Hoggar. Il avait écrit à l'amenokal des Touareg Hoggar pour lui demander passage et assistance. Celui-ci lui répondit en lui envoyant des guides!

La Mission ayant dépassé, au sud, le Tassili septentrional, allait, divisée en groupes se succédant à des kilomètres de distance. Une bande grossissante de Hoggar la suivait secrètement. Des traîtres s'étaient, de plus, insinués en qualité de guides auprès du colonel trop confiant. Au puits de Bir el Gharama, Flatters, emmené à l'écart, fut assommé et la multitude des Touareg se rua sur le convoi dont les chameliers s'enfuirent. Le capitaine Masson, le docteur Guiard, MM. Beringer, Roche et le sous-officier Dennery tombèrent après une résistance héroïque et désespérée[1].

Les cinquantes survivants de la première attaque, conduits par MM. de Dianous, Pobeguin et Santin, abandonnèrent le camp pendant la nuit, et tentèrent de regagner Ouargla, situé à 1 200 kilomètres par la

1. Les Hoggars massacrèrent même le marabout de l'ordre des Tidjianya qui accompagnait Flatters.

route des puits. Privés de vivres, ils se traînèrent péniblement; leur retraite fut une longue agonie dans laquelle ils éprouvèrent toutes les souffrances physiques et toutes les tortures morales. Réduits à la plus atroce misère, ils en vinrent à vivre de chair humaine. La raison de M. de Dianous succomba à la fatigue et à la souffrance, et ses compagnons durent le désarmer. Enfin, la faim, la soif, le fer ou le poison vinrent à bout de ceux qui avaient échappé au massacre. Seuls, quatre ou cinq tirailleurs de l'escorte échappèrent par un véritable miracle, et rapportèrent la nouvelle de ce désastre qui impressionna douloureusement le monde civilisé.

1892-1893. — Gaston Méry, envoyé en mission chez les Touareg Azdjer, y est bien reçu, en exécution, disent les Imouchar, du traité signé avec les Français à Ghadamès, en 1862.

L'explorateur Fernand Foureau parcourt de 1878 à 1898 le Sud algérien et le Sahara du Nord, visitant successivement le Tassili des Azdjer, l'Erg et la Hamada de Tinghert, étudiant scientifiquement ces régions et se préparant à la fort belle expédition armée, dont l'escorte fut commandée par le commandant Lamy, qui traversa le Sahara, le Soudan et aboutit à Zinder (1898 à 1900).

La désagrégation de l'empire foulbé et la faiblesse des Toucouleurs, retenus dans le Macina, avaient permis aux Touareg de devenir les maîtres

incontestés de toute la région nigérienne qu'ils ruinaient comme à plaisir. Ils disposaient des malheureux Songhay, selon leur fantaisie que rien ne réprimait, et les vendaient comme esclaves, dès qu'ils trouvaient acheteurs. Ces infortunés n'avaient rien qui leur appartînt en propre : outils, grains, bestiaux, tout pouvait leur être pris par leurs pillards et insatiables exploiteurs. Leur situation était si misérable qu'il arrivait, parfois, que quelque Targui ayant remarqué une femme songhay qui lui plaisait, la prenait sur-le-champ sans s'inquiéter de la présence du mari, du père ou des parents qui, terrifiés, n'osaient élever aucune protestation[1]. La facilité de ces désordres avait peu à peu transformé les tribus touareg en véritables associations de voleurs et de bandits de grand chemin, dont les membres n'avaient d'autre industrie que le mauvais coup à tenter ou la préparation au combat. Chez eux, toute propriété individuelle, autre que celle des armes, avait cessé d'exister; tout appartenait à tous et était follement gaspillé.

Mais leurs exigences sans mesure, leur exploitation intense des Songhay, avaient fini par réduire ces malheureux à un atroce désespoir. Trop aveulis,

1. Chaque Targui individuellement se considère et est considéré comme le maître et seigneur de tous les noirs qu'il rencontre. Voir *Du Dahomey au Sahara*, par le commandant Toutée.

trop lâches pour mourir les armes à la main, ils se laissaient périr de faim, refusant de préparer des récoltes qu'ils ne pouvaient recueillir, et se contentant d'herbes ou de racines qui croissent spontanément dans la brousse, en attendant, stupidement résignés, la captivité ou la mort. Cette inertie des victimes menaçait, en se prolongeant, d'amener la ruine de leurs bourreaux. Par suite de leur insouciance, du désordre anarchique de leur organisation, ils étaient en effet incapables d'agir en véritables propriétaires d'esclaves, d'obliger les Songhays à un travail régulier et de recueillir méthodiquement les produits. Aussi, la situation devenait précaire sans qu'ils y trouvassent d'autre remède que celui de guerroyer les uns contre les autres.

Les tribus nobles étaient occupées à piller les plus faibles des tribus vassales et à les réduire à l'atroce misère des Songhay, lorsque les Français occupèrent Tombouctou (5 décembre 1893). Les inimitiés et les haines contractées au cours de ces luttes intestines ne s'effacèrent point devant l'ennemi commun qui vint ainsi assez facilement à bout de ses redoutables adversaires divisés. La Ville mystérieuse, aux légendaires richesses, fut enlevée par un de ces audacieux et invraisemblables coups de main dont les Français sont coutumiers, à la grande gêne des historiens qui craignent, en les contant, de passer pour de fantaisistes romanciers.

Au fort de la lutte contre Ahmadou Cheikou et Samory, le colonel Archinard, pour utiliser la flottille du Niger, envoya le lieutenant de vaisseau Jayme pousser une pointe sur Tombouctou. L'enseigne Hourst et le sous-lieutenant Marchand[1] lui furent adjoints. En septembre 1889, les deux canonnières *Mage* et *Niger*, remorquant chacune un chaland chargé de vivres et de bois de chauffage destiné à alimenter les chaudières des machines à vapeur, quittent leur mouillage de Koulikoro et s'engagent sur le Niger. A Mopti, l'enseigne Hourst reste avec le *Niger*, qui a subi des avaries. Le *Mage* continue sa route, traînant les chalands, et traverse le lac Debo[2]. Mais au delà de Safay, commencent à apparaître les Touareg hostiles; chaque jour ils se montrent plus nombreux et menaçants. Le 3 octobre, le *Mage* touche à Korioumé. Il y reste deux jours pour permettre à Marchand de recueillir des renseignements et revient à Koulikoro (24 octobre 1889).

Le colonel Archinard, ayant à exécuter des pro-

1. Celui qui, plus tard, devait aller à Fachoda.

2. Le lac Debo se rattache à une série de réservoirs qui s'échelonnent sur les deux rives du Niger jusqu'à Tombouctou. Le sous-lieutenant Marchand conçut dans ce voyage l'idée et en établit le projet, de constituer avec tous ces lacs une sorte de me intérieure dont on réglerait le débit d'eau de façon à fertiliser les terres desséchées et peu peuplées qui s'étendent de cette partie du fleuve jusqu'au Sahara.

UNE RUE A TOMBOUCTOU.

UNE RUE A TOMBOUCTOU.

jets plus urgents que l'occupation de Tombouctou, y renonce momentanément. Le Kaarta, le Baninko, le Sansanding, Segou, le Macina sont successivement conquis. Ahmadou Cheikou battu constamment est obligé de s'enfuir à Dounga; Samory est écrasé à deux reprises. En quittant son commandement (juillet 1893) dont le lieutenant-colonel Bonnier assurait l'intérim, le colonel Archinard donne l'ordre au lieutenant de vaisseau Boiteux, commandant de la flottille, de l'établir au mouillage de Mopti et de nouer des relations avec Tombouctou, mais sans s'en emparer.

Boiteux, comme tous les officiers soudanais de cette époque, était hanté de l'idée d'aller dans la vieille cité nigérienne et de réaliser à sa gloire le rêve caressé depuis si longtemps par tous ses camarades. Aussi, au début de décembre, quitte-t-il Mopti avec ses deux canonnières et leurs chalands et descend le fleuve jusqu'à Séraféré; là, il recrute comme pilotes deux commerçants de Tombouctou qui, ruinés par les Touareg, s'étaient exilés, et continuant son voyage par El-Oual-Adji et Korioumé, il s'engage le 5 décembre dans le marigot de Daï.

A deux kilomètres de Kabara, il laisse les bateaux à la garde de son second, l'enseigne Aube, et, s'embarquant dans un chaland avec onze laptots, va reconnaître la route Le village est défendu par 150

Touareg et Tombouctiens qui accueillent les laptots d'une nuée de javelots et de flèches. Ceux-ci soutiennent le combat pendant environ une heure et finissent par les mettre en fuite. Dans la journée, la flottille rejoint et s'amarre près du village.

Boiteux entame alors des pourparlers avec les notables de Tombouctou. Pressentant que ces derniers sont favorables aux Français mais n'osent montrer leurs véritables sentiments, par crainte des représailles des Touareg, il rompt les négociations. Profitant d'une crue exceptionnelle du Niger qui permet de remonter le marigot de Kabara jusqu'à Tombouctou, Boiteux part avec Aube, dix-huit laptots et les chalands armés de canons-revolvers empruntés aux canonnières et, le 15 décembre au matin, arrive devant la légendaire cité. Les Touareg sont loin, quelques Kountas qui veulent résister en sont empêchés par les habitants qui acceptent sans hésiter notre domination.

La défense est organisée immédiatement contre un retour offensif probable des Touareg. Deux fortins sont improvisés au nord et au sud de Tombouctou et munis chacun d'un canon-revolver; les laptots et une cinquantaine de Tombouctiens sont groupés aux endroits favorables. La situation de cette poignée de braves est fort critique, elle le devient encore davantage par le massacre de l'enseigne Aube et de 19 laptots qui eut lieu le 28 dé-

cembre. Heureusement, le lieutenant-colonel Bonnier et le commandant Joffre marchent chacun avec une colonne au secours de Boiteux. La première arrive à Tombouctou le 8 janvier et l'occupe définitivement[1].

Depuis, malgré quelques revers, Bamba, Gao, Dounzou, Niamey, le Tchad furent successivement occupés, et les diverses tribus touareg firent leur soumission. Ces résultats furent obtenus avec le minimum de sacrifices d'hommes et d'argent, grâce à une continuité de vues et d'efforts absolument admirables, qui sut utiliser constamment les divisions des Touareg et l'aide des tribus maures, leurs ennemies[2].

1. A en croire un article curieux, à tous égards, du célèbre explorateur allemand Gérard Rohlfs, la prise de Tombouctou devait avoir les plus funestes conséquences pour le développement de nos possessions africaines du Nord et pour les autres puissances européennes établies dans les pays musulmans : « Car peu importe aux sectateurs de Mahomet quels Européens sont entrés à Tombouctou; ce qui les frappe surtout, c'est que cette ville est aux mains des chrétiens, les ennemis de leur religion. » « Les Français devraient déclarer, ajoutait Gérard Rohlfs, qu'ils n'avaient occupé la ville que provisoirement et pour rétablir le régime des lois et qu'aujourd'hui, le calme et l'ordre régnant de nouveau, ils abandonnent volontairement leur conquête. »

2. Surtout celle des Kountas, dont le chef Hammouadi, homme d'une réelle valeur, se rallia de suite à notre cause.

CHAPITRE III

ORGANISATION ET MŒURS DES TRIBUS TOUAREG

Tribus nobles, tribus vassales, tribus esclaves. — La « gens » noyau de la tribu. — Le chef ou *amenokal*. — Religion : mahométisme très tempéré. — Le culte des morts. — Sorciers et djins. — Les marabouts et leur influence. — Conséquence de l'occupation francaise.

Les Touareg sont divisés en tribus. Les unes, les plus puissantes, sont dites « tribus nobles ». D'elles dépendent des tribus moins importantes dites « imrad » ou vassales, qui leur doivent hommage et redevance. Les groupes imrad, lorsqu'ils sont riches et forts, sont souvent eux-mêmes les suzerains d'autres tribus plus faibles. Tel est le cas des Kel Gossi, ou celui des Idnanes, dans la dépendance desquels se trouvent de nombreuses petites tribus. En dehors de ces deux catégories de Touareg, les nobles et les vassaux, il en existe une troisième : les « Ekillan », composée des esclaves de la famille ou des descendants d'esclaves ; eux, sont de véritables serfs. Mais cette classification très nette, en

apparence, est rarement exacte, du moins chez les Touareg du Sud, et la confusion est grande dans les rapports de vassal à suzerain.

Les nobles se disent et se croient très supérieurs aux Imrad. Ils se marient entre eux et considéreraient comme une déchéance d'épouser une femme vassale. Cette coutume d'ailleurs ne concerne que les hommes; et, quand des femmes de tribus nobles épousent des Imrad, les enfants provenant de ces mariages sont nobles, car chez eux « le ventre anoblit ».

La primauté de la noblesse, acquise par la victoire et perpétuée par l'hérédité, peut se perdre par la défaite. Ainsi, une tribu imrad victorieuse d'une tribu noble prendrait, par le fait même de son succès, la place et l'importance de cette dernière. Le fait ne s'est pas encore présenté, mais le principe en est reconnu par tous les Touareg. Les tribus imrad doivent aux tribus nobles dont elles sont vassales un impôt payé chaque année.

Un noble peut prendre à un Imrad les objets et choses qui lui conviennent. Mais, en réalité, ce droit exorbitant est fort limité dans la pratique, et un noble ne s'approprie que ce qu'il a la force de conquérir et de garder, car l'Imrad n'hésite pas à l'occasion à se faire justice. De même, les redevances payées par les tribus vassales sont en rapport avec la force de la tribu noble.

Une tribu noble doit à ses tribus imrad protection contre les autres groupements nobles. Chaque tribu, soit noble, soit imrad, est commandée par un chef appelé *amenokal.* Ce titre est, en général, héréditaire dans une famille, toujours la plus riche et la plus puissante de l'agglomération.

La première assise de la société targui, comme de la vieille société latine, c'est la *gens*, la famille. Elle comprend le père, la mère, les fils, leurs femmes, leurs enfants, les petits-enfants, les oncles, les tantes, les neveux, les cousins et les esclaves appartenant en propre à des individus de la famille. Tous les membres de la famille sont solidaires ; l'un d'eux commet-il un meurtre, la responsabilité de toute la famille est engagée. Cette puissante organisation familiale est une des nécessités de toutes les sociétés encore en enfance, où l'autorité et les coutumes sont impuissantes à protéger la vie des individus.

A l'origine, l'amenokal ou chef de tribu était nommé par l'assemblée générale de la tribu et pris parmi les guerriers. Actuellement, lorsque le chef en exercice vient à mourir, tous les membres influents de sa famille, les femmes comprises, se réunissent et désignent celui de leurs parents qui, par son courage, sa vigueur, son savoir-faire, sa fortune personnelle, sa popularité dans la tribu, sa filiation très rapprochée avec le chef défunt, paraît le

plus apte à commander. En principe, le fils de l'amenokal mort, ou à défaut le fils aîné de sa sœur aînée, s'il est valide, vigoureux, intelligent, est désigné, à moins qu'un autre membre de la famille présente beaucoup plus de garanties, auquel cas il est préféré.

Lorsque le choix est définitivement arrêté, la tribu est convoquée. Dès qu'elle est réunie, des bœufs, des moutons sont égorgés, la viande est distribuée aux assistants favorablement disposés par ces largesses et par la perspective des pantagruéliques repas, auxquels donnera lieu la reconnaissance du nouveau chef. A ce moment, les forgerons de la tribu, qui remplissent le rôle de hérauts et de bardes, ayant été avisés du nom de l'élu, se prennent à chanter sa générosité, sa force, sa richesse, son courage, les actions d'éclat qu'il a accomplies. La foule acclame le nouvel amenokal qui, pour l'en récompenser, fait égorger d'autres moutons et d'autres bœufs. Les morceaux en sont distribués aux assistants qui les font cuire et les consomment sur place. Ces ripailles, qui durent plusieurs jours, sont éminemment agréables aux Touareg ; elles les dédommagent des maigres repas faits au désert. Il n'y a donc point, à proprement parler, d'élection du chef, car toujours l'assemblée de la tribu ratifie le choix opéré par la famille de l'amenokal.

UN CHEF OU AMENOKAL EN GRANDE TENUE, LE VISAGE EXCEPTIONNELLEMENT DÉCOUVERT.

Parfois, des groupes importants de la tribu proposent et soutiennent la nomination ou la candidature d'un ou de plusieurs autres postulants à la succession du chef défunt, ce qui donne lieu à des intrigues, à des marchandages d'influence, quelquefois même à des batailles, puis à des scissions de la tribu en deux groupes qui deviennent étrangers l'un à l'autre.

Les pouvoirs de l'amenokal sont, en fait, peu étendus, mais fixés par les coutumes pour lesquelles les Touareg ont un respect superstitieux. Il n'a point le droit de mettre à mort un sujet récalcitrant, mais il peut le frapper, le blesser même, et confisquer ses biens. Il n'a, en réalité, que l'autorité et les droits que lui assurent ses qualités personnelles, sa fortune et la puissance des membres de sa famille. Puis, il est bien difficile à l'action du chef de s'exercer sur des familles dispersées par la vie pastorale, et que la nécessité de remplacer l'eau et les pâturages épuisés oblige à changer fréquemment la place de leurs campements.

D'ailleurs, les Touareg sont naturellement indépendants, et l'existence aventureuse qu'ils mènent augmente encore leur répulsion, leur haine de toute contrainte et de tout joug. L'influence de l'amenokal est encore parfois diminuée par la jalousie des familles influentes de sa tribu et l'opposition sourde qui en est la conséquence.

L'occupation française et la sécurité qu'elle a apportée, l'aide qu'elle prête parfois au chef contre ses gens, la responsabilité collective de la tribu pour les fautes commises par un de ses membres et la nécessité de payer chaque année un impôt à notre administration, augmentent peu à peu les pouvoirs de l'amenokal. Ils sont cependant encore bien précaires et, en 1905, le chef des Kel Gossi ayant à verser au cercle de Bamba l'impôt de sa tribu (90 bœufs), dut, pour dissimuler aux Français le défaut d'obéissance de ses hommes ou son manque d'autorité, en payer à lui seul près de la moitié. Le fait me fut conté par des Touareg appartenant à d'autres tribus.

Tous les Touareg, nobles ou imrad, à l'exception des très pauvres, ont des captifs des deux sexes appelés akeli (ikelan au pluriel). Les hommes gardent les troupeaux de leur maître, l'accompagnent à la chasse et même à la guerre. Les femmes exécutent toutes les corvées pénibles ou fatigantes, recueillent et décortiquent les graines des graminées poussant spontanément dans la brousse et qui servent à la préparation du couscous targui, tissent des nattes, tannent et teignent les peaux de moutons, confectionnent du beurrre et du fromage avec le lait des troupeaux.

Le nombre des captifs varie avec la richesse des tribus; il est à peu près de 250 pour 100 de la

population, dans les tribus nobles, et seulement de 30 à 40 pour 100, dans les groupes imrad.

Les captifs sont de deux espèces, suivant qu'ils sont récemment acquis par leur maître ou font depuis longtemps partie de sa maison. La situation du premier captif est fort précaire. Il est absolument traité et considéré comme un animal de valeur, représentant un certain capital, autant à lui seul que quatre à cinq vaches ou sept à huit bœufs. La vieillesse, la maladie, les infirmités le déprécient. Il se vend ou s'achète. Le mariage lui est permis, quelquefois même ordonné; mais le maître peut rompre cette union en vendant au loin l'un des deux conjoints. Les êtres qu'il procrée ne sont pas à lui, car le maître a le droit de les lui arracher pour les vendre, lorsqu'ils peuvent, sans danger de mort, se passer de ses soins.

Tout comme un animal, il est relativement bien nourri et soigné de ses maux, car la maigreur, la faiblesse, la maladie, les infirmités diminuent sa valeur marchande. S'il est indocile ou maladroit, ou si le maître est fantasque, il est frappé, maltraité. Devenu vieux, il est le souffre-douleur des gamins de la tribu. Les coutumes touareg et le Coran s'opposent à ce qu'il soit grièvement blessé ou tué. Rien ne lui appartient en propre : utilise-t-il ses heures inoccupées à travailler pour d'autres que son maître, celui-ci peut, et ne s'en fait pas

faute, réclamer le gain acquis de cette façon par son captif. Parvient-il à acquérir du fait de dons ou autrement; à sa mort ce qu'il a conservé échoit au maître, qui est de droit son seul héritier.

Il ne peut se libérer que dans les conditions suivantes : 1° en se rachetant, ce qui est fort difficile, car les produits de son travail reviennent à son maître; 2° en apprenant à lire et à écrire le Coran; dans ce cas, il est libre de droit; 3° en demandant sa libération au poste français le plus voisin, et en prouvant qu'il a été grièvement frappé. Lorsqu'il a obtenu sa libération, il est placé dans un village, dit de liberté, où les durs travaux auxquels il est soumis sans relâche lui font bientôt regretter sa captivité.

Le sort des captifs, possédés depuis longtemps par le même maître, ou nés de parents esclaves de la même famille, est beaucoup moins malheureux. A la longue, ils font partie intégrante de la famille, et rappellent beaucoup les vieux serviteurs européens, domestiques de père en fils dans la même maison.

Les captives touareg sont soumises au droit du seigneur. Les Touareg se défendent vivement d'user de ce privilège. « Un tel acte serait honteux », affirment-ils en se détournant. Ils n'en ont pas moins constitué à la longue par leur commerce avec les captives et les femmes songhay une véritable race

de métis[1] à la peau brune, aux traits réguliers et aux cheveux lisses. Les filles sont, en général, très belles; quant aux hommes, loin d'être couards comme les Songhay dont ils ont reçu le sang par leur mère, ils ont au contraire les instincts belliqueux des Touareg. L'éducation virile et guerrière qu'ils reçoivent dès l'enfance développe encore leurs aptitudes, si bien qu'ils sont à la chasse et au combat les auxiliaires indispensables de ces derniers. Ce sont toujours eux qui portent les premiers coups à l'ennemi, qu'il soit homme, lion ou éléphant. Ils combattent à pied.

Au désastre de Tacoubao, où fut massacrée la colonne Bonnier, il paraît qu'après que les faisceaux de fusils des tirailleurs, formés malheureusement sur le front de bandière, eurent été renversés par l'élan de la cavalerie targui, ce fut l'infanterie, constituée par les métis dont nous parlons, qui acheva le combat, en égorgeant les vaillants compagnons du colonel Bonnier, surpris dans la torpeur du premier sommeil.

Les métis d'origine targui ne sont pas considérés comme de véritables captifs; ils ne peuvent être vendus ou séparés de leurs familles et les unions qu'ils contractent sont entièrement libres. Mais,

1. Ces métis sont appelés Bellah par les Songhay (race de la vallée du Niger, venue de la Haute-Égypte il y a trois siècles), et Ekillan par les Touareg.

s'ils ne sont point esclaves, ils dépendent absolument des Touareg et ne possèdent rien en propre; leur situation ressemble assez à celle des serfs européens au Moyen âge de notre histoire. Ces métis, dits Ekillan ou Bellah, sont groupés en petites tribus dépendant de groupements nobles ou imrad. La plupart des voyageurs qui ont étudié les Touareg, y compris Duveyrier, semblent avoir confondu les tribus serves de Bellah avec celles simplement vassales d'Imrad; c'est un tort, car tous les membres de celles-ci sont de race blanche, absolument pure de toute filiation nègre.

L'Européen arrivant en Afrique est péniblement impressionné par la constatation de la captivité indigène. Son cœur avide de liberté se serre, son esprit s'agite, se révolte, et il cherche le moyen de supprimer d'aussi épouvantables abus, véritables crimes de lèse-humanité. Ses intentions généreuses viennent immédiatement se heurter aux énormes difficultés sociales et politiques à vaincre, pour assurer une émancipation générale. Elle léserait très gravement les possédants non responsables, après tout, d'une situation acquise depuis l'origine de l'humanité! Aussi, ne pourrait-elle être établie équitablement, qu'en indemnisant les ayant droit. Mais où prendre les centaines de millions nécessaires? Nos budgets, déjà très lourdement grevés, sont impuissants à améliorer suffisamment le

sort de nos travailleurs nationaux, contraints par les nécessités de l'existence à un labeur journalier plus considérable que celui fourni par sept ou huit captifs africains.

Qu'importe, l'Européen généreux passe outre; des millions, des milliards, on en trouvera, et prolétaires français et esclaves soudanais verront luire une ère de joie et de prospérité. Ses beaux rêves, son enthousiasme sont arrêtés, hélas! par l'indifférence, l'inertie des esclaves dont il veut faire le bonheur. Ne comprenant pas ses intentions, et en suspectant les motifs, ils ne veulent pas, pour la plupart, d'une liberté qui leur donnerait le souci de vouloir, de subvenir à leurs besoins. Ces esclaves rêvent d'avoir à leur tour des captifs, chargés de faire, pour eux, le léger travail qui suffit dans ces régions favorisées à assurer la nourriture quotidienne. « Peiner pour un maître, peiner pour gagner sa vie, n'est-ce pas disent-ils, la même chose? — Et la liberté! — Qu'est-ce? Ne dépendons-nous pas tous d'Allah, qui nous envoie, quand il lui plaît, l'affliction, la maladie ou la mort? Tu appelles sans doute de ce nom, ajoutent-ils, le droit d'aller et de venir; c'est peu de chose et ne vaut pas l'obligation qu'a mon maître de me vêtir, de me nourrir lorsque je suis incapable de travailler. »

Je n'expose point là, hélas! des paradoxes; ces réponses ou d'équivalentes me furent malheureu-

sement faites et souvent. Bien plus, étant commandant du cercle de Bamba, il m'advint, le 22 octobre 1905, qu'une ex-captive de la tribu noble des Igouadaren, libérée sur sa demande quelques mois auparavant, parce que son maître l'avait cruellement battue, sollicita de moi l'autorisation de retourner reprendre sa captivité. Gaidaga, c'est le nom de cette femme, avait de trente-cinq à quarante ans, elle n'était poussée à sa démarche par aucun mobile sentimental et n'avait laissé dans la tribu ni amant, ni mari, ni enfant. Elle sacrifiait sa liberté au désir de retrouver, auprès de son maître, la pitance journalière et quelques vagues camarades de captivité, et avait simplement la nostalgie de son collier de misère. Mon caractère, avide d'indépendance, d'initiative et de liberté, était révolté ! Je fis tout pour la dissuader, elle persista doucement, et je dus consentir, profondément attristé, à sanctionner cette abdication de personnalité humaine.

Ces malheureux n'ont point été impunément traités toute leur existence comme des animaux domestiques sans en prendre à la longue la résignation. Ainsi que les bœufs, leurs compagnons de travail, ils sont tellement habitués au joug et à la nourriture donnée régulièrement, que la vie libre et sauvage les effraie, par l'obligation où elle les mettrait de conquérir eux-mêmes la pâture de

LEUR HAUTE TAILLE, LEUR FIÈRE MINE LEUR DONNENT UN ASPECT REDOUTABLE.

chaque jour. Leur intelligence, non exercée depuis des générations, s'est atrophiée. Beaucoup ne possèdent plus qu'un langage très restreint et une vague ressemblance rappelant l'humanité, à laquelle ils appartiennent.

Je me souviens qu'un jour, étant à cheval à la chasse accompagné de mon interprète, je tuai, à quelques kilomètres de Bamba, une énorme gazelle. Comme je n'avais pas l'intention de rentrer directement chez moi, j'allai à un campement targui qui se trouvait non loin de là, et priai le chef de vouloir bien envoyer mon gibier au poste, promettant de le dédommager de sa peine, par le don d'un des cuissots de la bête. Il y consentit volontiers et appelant un captif, le chargea de la commission. C'était un pauvre hère, d'une cinquantaine d'années, à l'aspect misérable, aux yeux ternes sans aucune lueur d'intelligence. Il prit un de ces bourriquets à peine dressés, qui fourmillent dans tous les campements touareg, l'enfourcha sans mors, ni bride et nous suivit. Je le considérais avec pitié! Ses cheveux, sa barbe étaient incultes, son corps repoussant de crasse était à peu près nu ; seuls, quelques vagues lambeaux, de couleur imprécise, lui ceignaient les reins sans même couvrir son sexe. Tout en marchant, je dis à l'interprète combien la situation précaire des misérables captifs m'attristait.

« Oh! répondit-il, celui-là n'est pas à plaindre, et ne se trouve certainement pas malheureux. S'il en était autrement, il n'hésiterait pas à venir t'apitoyer et demander sa libération, car étant aussi près de Bamba, il n'est pas sans avoir entendu parler de ta conduite envers les esclaves! »

Tout en devisant, nous étions arrivés à l'endroit où gisait la gazelle tuée. Le captif tenta, en dirigeant sa monture avec la seule aide de ses talons, d'en approcher assez pour qu'il n'eût qu'à la saisir tout en restant à califourchon. L'âne qui devinait en ce gibier étendu un supplément de charge, refusa d'obéir! Nous invitâmes alors le captif à descendre. A peine fut-il à terre, que le malin bourriquet s'enfuit à quelques pas laissant là, irrésolu et stupide, son cavalier. Sur mon invitation, celui-ci s'efforça d'attraper sa monture qui s'en allait ruant et pétaradant, dès qu'il en approchait. Devant son impuissance, nous cernâmes, entre nos chevaux, l'interprète et moi, l'âne qui se voyant pris se laissa faire. Ayant fait donner au captif une corde, je lui prescrivis d'en faire une sorte de mors de fortune, avec lequel il dirigerait sa monture. Il ne put jamais y parvenir seul et l'interprète dut l'aider. Lorsque ce fut enfin terminé, il enfourcha le bourriquet et la lutte recommença entre eux. Tout l'avantage était certainement pour l'animal! Sa mine si drôle me rappelait le gavroche parisien, avec son esprit

primesautier et son air déluré, alors que par contre son conducteur montrait une inertie apathique et sotte. A la fin, l'interprète impatienté prit la biche et la remit à l'esclave qui, pour la saisir, lâcha, hélas! sa bride improvisée. Le rusé bourriquet ne perdit pas une seconde, baissant la tête, il leva la croupe, et envoya rouler gazelle et cavalier... puis attendit à quelques pas. J'aurais juré que le malin animal se gaussait de nous, tellement il donnait, par son aspect réjoui, une impression d'ironie narquoise.

Le captif se releva lentement, tranquillement, assurant n'avoir aucun mal, et recommença ses vaines tentatives. Nous le remîmes de nouveau sur son âne, lui donnâmes la biche, et lorsqu'il nous eut assuré qu'il ne craignait plus désormais aucun contretemps, nous remontâmes à cheval et partîmes achever notre tournée.

Trois heures après, je rentrai au poste; le captif n'était pas encore arrivé. Il ne vint qu'assez tard dans la nuit, sans son âne, et portant péniblement la gazelle sur ses épaules. Il ne put expliquer ce qui lui était arrivé et comment il avait mis plus de six heures pour parcourir moins de quatre kilomètres. Je le fis manger, lui donnai pour lui quelques toiles, et pour son maître, le quart du gibier qu'il avait rapporté, puis le renvoyai.

En narrant ce fait sans importance et qui peut

sembler un hors-d'œuvre, j'aurais voulu rendre telles que je les ressentis, et l'animalité stupide de ce malheureux captif, abruti par des années d'esclavage, type accompli des infortunées victimes du même sort, et la profonde tristesse que m'a causée cette constatation évidente de la déchéance humaine, constatation qui blessait profondément mes sentiments, mes convictions, les théories de solidarité, de justice et d'humanité, que j'émettais sans cesse auprès du personnel européen et indigène du cercle, afin de rendre plus intime, plus conforme à mes vues, leur collaboration à la tâche administrative qui nous était confiée.

Souvent, hélas, par la suite, j'éprouvai de nouveau cette pénible impression de complète dégradation, chez des êtres n'ayant plus de l'homme que le langage articulé et la forme extérieure. Elle se renouvela chaque fois que je voulus améliorer la triste situation des Songhay qui peuplent les îles et les bords du Niger. Ces malheureux, descendants de ceux qui créèrent le brillant et puissant empire de Gogo, sont craintifs, lâches, indifférents à tout, paresseux et abêtis. Les brutalités, les exactions des Touareg, une servitude de trois siècles, ont réduit à ce lamentable état les petits-fils des industrieux commerçants fondateurs de Djéné, Tombouctou et Gao.

Notre tâche, à nous Français, n'en est que plus

grande et plus belle. Les difficultés qu'elle présente ne sauraient nous décourager. La tranquillité, la sécurité du lendemain, la liberté pour tous, que nous ne pouvons tarder à établir, transformeront ces malheureux dégénérés en hommes dignes de ce que furent leurs ancêtres.

Pour hâter la lointaine échéance de ce but grandiose, il est urgent de s'opposer d'une façon effective, et autrement que par des circulaires, à la vente et à l'achat des captifs dans toutes nos possessions africaines et de décréter :

1° Les enfants, qu'auront désormais les captifs sujets de la France, seront libres en naissant;

2° Les villages de liberté seront supprimés ou tout au moins transformés.

L'organisation targui a été souvent assimilée à celle des peuples de l'Europe occidentale au temps de la féodalité. En fait, il n'existe encore, chez les Touareg, d'autre droit que celui du plus fort, à peine tempéré par la crainte des représailles. Si leur organisation ressemble à notre féodalité, c'est à celle du début (VIIIe et IXe siècles); à l'époque barbare où les nobles francs se glorifiaient de ne point savoir lire et signaient les actes importants en apposant sur le parchemin le pommeau de leur épée, ou leurs doigts trempés dans l'encre; celle où les barons de Louis le Débonnaire déposaient leur royal suzerain plusieurs fois en quelques années;

où le faible était pillé et détroussé, sans recours possible, par les brigands et voleurs de grand chemin qu'étaient les premiers seigneurs.

Des traditions arabes et touareg content que les Touareg professaient le magisme, lorsqu'ils furent contraints par l'épée d'embrasser la doctrine de Mahomet. Ils renièrent, d'après les historiens du temps, quatorze fois la nouvelle religion, et payèrent leur peu de foi par de cruelles persécutions. Actuellement, comme les rudes leudes de la période carolingienne, les Touareg sont peu lettrés et peu religieux. Ils se disent musulmans (leurs marabouts se réclament même du rite malékite), mais sont si peu fanatiques et même si peu fervents que les autres mahométans les méprisent secrètement, les accusant de négliger souvent l'accomplissement du Salam. Les Touareg se défendent d'une pareille tiédeur, mais reconnaissent facilement que bien peu d'entre eux exécutent chaque jour les cinq prières rituelles. Même au voisinage du Niger, ils usent de la latitude qu'accorde le Prophète de remplacer, en cas d'impossibilité de s'en procurer, l'eau nécessaire aux purifications, par du sable. Encore n'exécutent-ils qu'une partie des ablutions, et surtout, crime impardonnable pour les vrais croyants, font-ils Salam sur une natte quelconque, souillée déjà par des usages vils ou impurs. De plus, ils font leurs dévotions

en conservant leurs armes, particularité contraire aux prescriptions du dogme musulman. Les paroles consacrées du culte sont les seuls mots arabes qu'ils emploient, sans en connaître d'ailleurs la véritable signification, pareils en cela à nos paysans de France qui ne savent point le sens des paroles latines dites par eux à l'église. Les Touareg ne pratiquent en général, ni le jeûne, ni même l'aumône.

Assez ignorants, pour la plupart, de leur religion et de son histoire, ils reconnaissent, outre Mahomet l'Unique, trois autres grands prophètes, pour lesquels ils ont une certaine vénération : Ibrahim (Abraham), Moussa (Moïse) et Zibreire (Jésus-Christ). Ce dernier, d'après leurs traditions, ne prenait aucune nourriture, et mourut chaste.

Ils ne possèdent point de mosquée. Ils ne font pas de pèlerinage à la Mecque.

Les nobles affirment être meilleurs observateurs du Coran que les Imrad et sont en réalité aussi tièdes musulmans que ces derniers.

Les Touareg, chose étonnante chez ce peuple insouciant, ont une terreur profonde de la mort, des revenants, des sorciers et surtout des diables ou djins. Lorsqu'un Targui vient de mourir, un marabout lave le corps qui est ensuite cousu dans une pièce de toile blanche, toute neuve. Cette coutume est toujours observée, quelles que soient les diffi-

cultés pour se procurer l'étoffe nécessaire. Le cadavre est ensuite déposé dans une fosse, couché sur le côté droit, la face tournée vers la Mecque. Il est recouvert de branchages, puis de terre, et deux témoins, en pierre ou en bois, sont placés, l'un à la tête, l'autre aux pieds, afin d'indiquer l'emplacement de la tombe, qui est ensuite recouverte d'épines, afin d'empêcher qu'elle ne soit violée par les hyènes. Ces tombes sont marquées par une sorte d'enceinte rectangulaire, faite de cailloux ou de pierres, présentant à peu près les dimensions suivantes : 1m80 de long sur 0m80 de large. Les sépultures des Touareg nobles, et celles des Imrad importants, ont généralement une seconde enceinte, de forme plutôt circulaire, et faite de pierres plus grandes, qui enclôt la première. Ses dimensions sont environ triples de celles de l'entourage intérieur.

La plupart des sépultures touareg ont comme pierres témoins des outils (haches, masses ou meules), en substance granitoïde polie, de l'époque quaternaire, apportés souvent de fort loin, et auxquels il est attribué une origine céleste.

Après l'enterrement, les Touareg se rendent à la tente du mort, disent quelques prières et prennent en commun un repas funèbre, d'autant plus copieux que la famille du défunt est plus riche et plus généreuse. Le marabout de la tribu reçoit, à titre de

dédommagement de ses peines, une vache et les vêtements de celui qui n'est plus. Puis, comme tous les Touareg sont convaincus que la mort n'est jamais naturelle, mais due à quelque sorcellerie (maléfice ou sort jeté), le camp est levé et le groupe va s'installer ailleurs, loin de l'endroit néfaste où décéda l'un de ses membres.

Erwin de Bary, qui parcourut en 1876 et 1877 la région de l'Aïr, y rencontra les ruines d'anciens tombeaux, dont l'intérieur comprenait deux chambres cuboïdes, faites de dalles de pierre et dans lesquelles, d'après leurs dimensions restreintes, les cadavres devaient être accroupis. Les Touareg qu'il questionna, lui affirmèrent que leurs pères avaient pratiqué ce mode de sépulture, jusqu'à l'époque de leur conversion à l'Islam. Je n'ai rien retrouvé de pareil au Soudan, et les indigènes que j'ai interrogés à ce sujet ignoraient de quoi je voulais leur parler.

Quand un Targui rencontre une tombe, il s'en détourne avec soin. Le nom d'un individu décédé n'est jamais prononcé. D'ailleurs, la répulsion craintive du Targui pour tout ce qui concerne la mort est si grande que, pareil aux Romains, il ne dit pas de quelqu'un : « Il est mort! » mais emploie une périphrase.

Le fait suivant montre bien la gêne extraordinaire qu'éprouvent les Touareg au souvenir des

décédés, même de leur famille. En 1903, le commandant du territoire militaire de Tombouctou convoqua à Bamba l'amenokal des Aouellimiden, nommé Fiéroune. Il vint, accompagné d'une nombreuse escorte. L'interprète du cercle de Bamba, pour faire l'empressé et entrer en conversation, s'enquit des nouvelles d'un Aouellimiden influent, dont quelques années auparavant il avait fort souvent entendu parler. Cette question eut l'air de gêner, d'irriter même les Touareg présents, qui ne répondirent point tout d'abord. L'interprète, se méprenant sur leur silence, allait insister lorsqu'il s'aperçut qu'un jeune guerrier pleurait silencieusement. Il en demanda la raison : « Tu as eu la maladresse, répondit l'amenokal d'un ton colère, de nous rappeler le père de ce garçon, mort depuis deux ans. Avant l'arrivée des Français, son fils t'eût tué pour venger l'injure que tu lui as faite ; maintenant, il est obligé, par peur des blancs, de se taire et en pleure de rage. » L'interprète, s'excusa du mieux qu'il put, objectant son ignorance des mœurs touareg, mais sans parvenir à effacer complètement la mauvaise impression qu'il avait causée.

Les Touareg qu'impressionne si désagréablement le souvenir des morts, se plaignent d'avoir fréquemment, lorsqu'ils dorment, des rêves dans lesquels ils revoient des individus décédés depuis plus ou moins longtemps. Ils redoutent fort ces songes,

LE CHEF DES AOUELLIMIDEN SE RENDIT A BAMBA, ACCOMPAGNÉ D'UNE IMPOSANTE ESCORTE.

Pl. 6, page 58.

qui constituent pour eux des cauchemars fort pénibles et des présages certains d'événements funestes. Souvenir des morts, rêves où leur apparaissent des gens décédés, sont des causes de tristesse et d'effroi pour les Touareg qu'affolent alors complètement les sorciers, et surtout les djins.

Les *akiriko* ou sorciers sont de mauvaises gens qui boivent le sang de ceux qu'ils fréquentent. Pour opérer, ces vampires n'ont point besoin de blesser, ni même d'approcher leurs victimes. Il leur suffit d'aspirer l'air, en songeant à celui ou à celle dont ils désirent fortement le sang, et ce fluide quitte le corps qu'il vivifiait pour aller engraisser le sorcier. Sa malheureuse victime sent alors ses forces décroître chaque jour, sans en connaître la cause, sans même être malade. Elle s'affaiblit de plus en plus et meurt d'épuisement, à moins que son persécuteur, las d'un sang devenu sans vigueur, ne choisisse une autre proie.

Les sorciers sont relativement nombreux, et procréent des enfants qui partagent, en naissant, le terrible pouvoir de leurs parents. Les akiriko opèrent en tous temps, mais préfèrent cependant perpétrer leurs coupables agissements pendant la nuit, car les ténèbres sont éminemment favorables à toutes les besognes louches et mauvaises!

Les Touareg découvrent assez facilement les individus vampires. Est tenu pour tel tout homme

ou femme qui, en présence de gens ou de chevaux (car le vampire boit également le sang des chevaux), se lèche les lèvres avec insistance. Des gens fort graves devaient me montrer des sorciers en exercice; mais ma présence, le pouvoir surnaturel que je ne pouvais manquer d'avoir, en ma qualité d'Européen et de savant[1], empêchèrent les vampires d'opérer! Les malheureux qu'on me présenta comme tels me parurent d'ailleurs assez quelconques, et très effrayés du terrible pouvoir qu'on leur prêtait. Je les rassurai et les sauvai peut-être de pas mal de tracasseries de leurs coreligionnaires, en affirmant que ma présence avait dû les *dévampiriser* à jamais.

Lorsque le prétendu sorcier proteste de son innocence, ou qu'il y a doute, il est amené auprès d'un foyer dans lequel ont été jetés, au préalable, du soufre et une ou deux plantes dégageant une odeur âcre; le vampire, non averti, a souvent un mouvement bien naturel de répulsion, qui prouve infailliblement sa culpabilité à ses juges, prévenus contre lui. Les Touareg, plus humains en cela que les Européens du Moyen âge, ne tuent, ni ne brûlent les sorciers, ils se contentent de les exiler de la tribu, après leur avoir confisqué leurs biens. Naturellement, les gens puissants sont rarement vampires;

1. Je me hâte de dire que tout Européen est tenu pour savant dans ces régions.

pour qu'ils le deviennent, il faut que des familles beaucoup plus influentes y soient intéressées.

Les djins (diables, esprits, lutins), eux, sont partout. Ils peuplent plusieurs grandes villes de l'intérieur de la Terre, et aussi un pâté de montagnes isolées, situé sur la route des caravanes de Ghadamès à Rhat, et appelé Idînen. L'intrépide voyageur Barth entreprit d'explorer cette région. Aucun guide n'ayant voulu l'accompagner, il partit seul et se perdit. Sans eau, sans vivres, il serait mort de soif et de faim, s'il n'avait eu le courage d'ouvrir une de ses veines pour en boire le sang. Ayant repris quelques forces par cet héroïque procédé il parvint, en se traînant péniblement, à retrouver la caravane à laquelle il appartenait. Bien qu'il n'y eût rien que de naturel dans le danger couru par l'explorateur allemand, les Touareg qui connaissent cette aventure y voient une preuve irréfutable de l'inviolabilité de l'asile des génies.

Les lutins ont l'humeur vagabonde et aiment les longs voyages, les courses aventureuses, aussi sont-ils toujours par voies et par chemins. Invisibles aux yeux des mortels, ils entrent sous les tentes, prennent part aux repas des gens, se reposent sur leurs nattes, boivent aux outres lorsqu'ils ont soif. Ils ne sont pas précisément méchants, mais se plaisent à agacer, à taquiner les mortels. De plus, ils sont fort jaloux de leurs prérogatives d'êtres surnaturels.

Ainsi, un humain veut-il manger d'un mets, dormir sur une natte, boire à une outre, sur lesquels un djin a jeté son dévolu, il est immédiatement frappé de mort.

L'existence serait impossible ou fort précaire, dans ces infortunés pays, où un djin invisible peut toujours être attablé au plat à entamer, si les Touareg ne possédaient un mot magique : « Bissimilaï » dont l'articulation annihile immédiatement les mauvaises intentions ou le pouvoir des génies, en les obligeant à la fuite[1]. Aussi, à tout propos, avant de boire, de manger, de s'asseoir, de dormir, enfin, avant de commencer quoi que ce soit, les Touareg prononcent-ils le fatidique bissimilaï. Grâce à cette précaution, les accidents mortels sont assez rares. Car, bien entendu, les attaques d'apoplexie, les ruptures d'anévrisme, les chutes mortelles de cheval ou de chameau, tous les cas enfin de mort subite ou rapide, sont attribués à la vengeance de quelque djin; et le récit de l'événement, commenté et grossi par la peur, augmente encore la terreur qu'inspirent les fantastiques lutins.

Ces esprits sont particulièrement désagréables pendant la nuit, car ils vont souvent s'installer non loin des campements, pour y forger et retremper

1. Toutes les populations nigériennes possèdent, plus ou moins enracinée, cette croyance superstitieuse aux djins et à l'efficacité du bissimilaï.

leurs armes, qui, bien qu'invisibles comme leurs démoniaques possesseurs, ont besoin, paraît-il, d'être réparées. Cette opération a lieu de dix heures du soir à l'aube. Les armes émoussées sont martelées sans relâche sur une sorte d'enclume. Rien ne peut distraire les nocturnes travailleurs, qui tueraient impitoyablement le mortel assez audacieux ou assez maladroit pour les déranger. Aussi les indigènes qui pérégrinent la nuit, ont-ils soin de s'écarter prudemment de tout bruit cadencé, qui semble à leur imagination troublée produit par la réparation des armes des irritables djins.

Certains sons répétés ont l'avantage d'éloigner à jamais les esprits. Ainsi, il est notoire que l'emplacement où est actuellement construit le poste de Bamba, auparavant véritable repaire de démons et de lutins, parce que cimetière, a été complètement abandonné d'eux, depuis l'occupation française. Cet heureux résultat est dû, affirment les Touareg et les Songhay, aux sons de clairon, que font entendre souvent les tirailleurs noirs au service des Kouffar (Infidèles).

Il y a des djins mâles et des djins femelles. Les uns et les autres peuvent prendre la forme humaine; ils sont alors plus grands que les Touareg qui sont cependant, en général, de haute taille. Les lutins se marient entre eux, et ont des enfants, qu'ils échangent pour se libérer des charges de la

paternité, contre ceux des mortels, lorsque ceux-ci ne remplissent point quelques rites prescrits.

Parfois, les djins se prennent d'une violente passion pour un être humain, de sexe différent du leur. Ils manifestent effectivement leur amour au préféré, profitant pour cela de son sommeil, et lui procurent de véritables extases sensuelles. Des enfants peuvent naître de ces accouplements (le cas est fort rare), ils ne vivent pas! La femme aimée d'un djin, et ayant goûté ses caresses, trouve sans saveur, désormais, les baisers maladroits et égoïstes des pauvres mortels, aussi ne se marie-t-elle jamais! Une pareille union serait, d'ailleurs, une condamnation certaine à mort pour le conjoint qui périrait infailliblement, dès qu'il tenterait de consommer effectivement le mariage.

Quelques Touareg affirment que les djins ont un double organe sexuel, l'un leur servant dans leurs rapports avec les autres lutins, et un second réservé aux humains. Ce fait est très controversé par les Imouchar et leurs marabouts, et laisse malheureusement dans l'incertitude ceux que peut intéresser ce détail important de l'anatomie des Esprits.

Certains djins sont les âmes de Touareg morts il y a fort longtemps, plus d'un siècle. Ceux-là consentent parfois à faire profiter les vivants d'une partie de leur faculté de tout connaître. Ainsi,

pour savoir ce que sont devenus des hommes en expédition ou en voyage, la femme de l'un d'eux, parée de ses plus beaux habits et de ses ornements les plus riches, va se coucher sur une tombe ancienne, et évoquant l'âme de celui qui y est enterré, lui demande de vouloir bien la renseigner, puis pose ses questions. Si la solliciteuse plaît à l'esprit consulté, il répond, et la véracité de ses dires est confirmée par les voyageurs à leur retour ; mais souvent l'esprit reste muet, parfois même il étrangle la pauvre questionneuse.

Cette coutume est fort ancienne. Pomponius Mela la relate déjà (*Afrique intérieure*, chapitre IX) : « Les Angiliens, dit-il, ne reconnaissent d'autres divinités que les âmes des morts. Ils ne jurent que par elles et les consultent comme des oracles ; à cet effet, après avoir expliqué leur demande, ils se couchent sur quelque tombeau et reçoivent la réponse en songe. »

Pour résister à toutes ces superstitions et aux terreurs qui en sont la conséquence, les Touareg se couvrent d'amulettes. Elles consistent en petits sachets de cuir plus ou moins ornementés, ajustés sur une lanière également en cuir, de manière à former des colliers. Dans ces sachets sont enfermées des feuilles de papier couvertes de versets du Coran ou de signes cabalistiques, ou bien encore, une griffe ou une dent de lion, un morceau de peau

de girafe, etc. Les marabouts qui confectionnent des amulettes se font, par leur vente, d'appréciables revenus.

Les marabouts des Touareg appartiennent à des tribus particulières : les Kel es Souk et les Segokhanes, qui ont pour origine la grande ville aujourd'hui détruite de Souk, et les Cherfig blancs ou noirs venus de Marrakech, lors de la conquête de Tombouctou par les Marocains, et qui se prétendent descendants directs de Mahomet.

Tous ces marabouts sont, en général, peu instruits, et leur science religieuse se borne souvent à quelques sourates du Coran, qu'ils répètent gravement à tout propos. Gras et bien portants, ils rappellent assez certains moines de convention, au teint fleuri et au maintien compassé.

Ils savent tous écrire l'arabe peu ou prou, et sont, par ce fait, les secrétaires obligés des Touareg et surtout de leurs chefs. Les Touareg ne paient pas régulièrement de *zekat* ou dîme religieuse aux marabouts, mais rétribuent directement les services cultuels que ces derniers leur rendent, lors des mariages, des circoncisions et des décès, ou ceux plus prosaïques de rédacteurs de lettres et recenseurs des troupeaux.

Les Touareg et même leurs marabouts prétendent ignorer les ordres religieux qui se sont créés dans le Nord de l'Afrique pour réchauffer le zèle

des musulmans, et constituer un puissant lien de solidarité envers leurs affiliés[1]. Ils affirment n'avoir jamais entendu parler, ni des Tidjani, ni des Senoussi, pas plus que des Khouan et des Khouadrya[2]. Il se peut fort bien que ces puissantes confréries aient jugé indignes de leur prosélytisme, d'aussi peu fervents mahométans. Cependant, la mission Fourreau-Lamy saisit, dans l'Aïr, une correspondance tendant à faire croire à une propagande des Senoussi.

Quelques rares marabouts se sont élevés au-dessus de leurs confrères par leur intelligence et leur instruction un peu plus étendue, et ont acquis, à la longue, une autorité considérable. Avant la conquête française une dizaine d'entre eux se partageaient en réalité l'influence et, au besoin, le commandement de toute la région targui. Les tribus et leurs chefs n'étaient pour eux que des instruments, dont ils ordonnaient la mise

1. Lorsque les Hoggar massacrèrent, en 1881, le lieutenant-colonel Flatters et ses compagnons, ils n'hésitèrent pas à égorger également le marabout de l'ordre des Tidjani qui accompagnait le chef de la mission du Transsaharien.

2. M. Robert Arnaud, administrateur, qui visita les Aouellimiden, assure que les Imrad de cette confédération sont tous affiliés à l'ordre Khouadrya et au dikhr de Sidi Abdel Kader-el-djilani, alors que les nobles seuls se refusent à l'initiation. Ce fait est en contradiction avec l'indifférence religieuse bien connue des Touareg.

en mouvement, et qu'ils opposaient ou groupaient, selon l'intérêt de leur politique. Ils avaient su inspirer à tous une crainte et un respect superstitieux. Ceux qui leur manquaient, dit-on, mouraient dans les vingt-quatre heures, ou perdaient subitement leur femme, leurs enfants, leur troupeau, ou encore, devenaient fous, et étaient enfin irrévocablement châtiés de quelque façon, pour leur désobéissance ou leur irrespect envers ces saints personnages. Il faut leur rendre cette justice qu'ils usaient fort bien de leur pouvoir, et savaient défendre les Songhay contre les exigences trop lourdes de leurs farouches vainqueurs. Leurs protégés leur en sont aujourd'hui fort reconnaissants et assurent que c'est à eux, à leur influence sur les Touareg, qu'ils doivent de n'avoir pas été tous vendus comme esclaves.

Les marabouts ont beaucoup perdu de leur influence et de leur prestige depuis l'occupation française; aussi nous sont-ils sourdement hostiles et s'efforceraient-ils volontiers de soulever leurs coreligionnaires contre nous, si un moment favorable se présentait.

M. Foureau, l'infatigable explorateur du Sahara, écrivait, en 1894, au sujet des marabouts des Touareg du Nord : « Ils ne perdent aucune occasion de réchauffer le fanatisme endormi des Touareg, en leur prêchant la haine de l'infidèle, en général, et du

chrétien en particulier. Ce sont, pour la plupart, des émissaires secrets du Gouvernement du Maroc qui est en correspondance constante et directe avec eux[1]. »

Il est certain que les marabouts en général, et surtout les Cherfig et les Kel es Souk, sont en relations suivies avec le Maroc, le voyage à Fez et à Marrakech, étant à leurs yeux presque aussi méritoire que celui de la Mecque. Or ces villes sont des centres de fanatisme, où tout ce qui est chrétien est détesté. Les Français par la proximité de l'Algérie et les difficultés avec les Marocains, qui résultent de ce voisinage, ont accumulé sur eux la plus grande partie de ces haines religieuses dont les marabouts nigériens se font les propagateurs, au retour de leur voyage. Les Touareg, ces « voltairiens de l'Islam », comme les a spirituellement appelés le voyageur Largeau, s'ils n'ont point de haine

1. Dans son récit « Ma mission chez les Touareg Azdjer », publié par le *Tour du Monde* en 1895 (livraisons 17 à 20), M. Foureau, en parlant du kaïmakan de Ghadamès, s'exprimait ainsi : « Cet homme est entièrement hostile aux Français et à nos projets. Il faut voir dans son attitude le résultat d'un mot d'ordre musulman dont la constatation ne laisse pas de présenter une certaine gravité, si l'on veut bien la rapprocher de ce qui se passe dans l'ouest et y étudier les agissements du Maroc. Le mouvement qui s'opère, sous couleur de religion, existe donc aussi bien à l'ouest qu'à l'est et aurait pour résultat immédiat de nous enfermer complètement dans nos possessions algériennes actuelles. »

religieuse, ont celle du conquérant, unie à un ardent amour de leur liberté. Ces sentiments pourraient leur faire écouter la propagande de leurs marabouts, si l'occasion leur semblait favorable à la conquête de leur indépendance.

Il m'a été donné de constater une de ces tentatives lors des déprédations commises, dans les cercles de Bamba et de Tombouctou (fin 1904), par deux rezzou marocains. L'importante tribu noble des Igouadaren répandait autour d'elle que les Ouled Djerid et les Doui Menia (c'est le nom des tribus marocaines pillardes) étaient de bons mahométans, auxquels les Touareg devaient s'allier puisqu'ils avaient les uns et les autres les mêmes ennemis, les Koufar ou Infidèles. Cette propagande eût certainement, en cas d'un grave échec de nos troupes, soulevé quelques tribus. Le mouvement n'eût cependant pas été général, car heureusement pour nous, il est au Soudan quelque chose de beaucoup plus fort que le lien religieux : le caractère indiscipliné des Touareg, et les divisions, les haines qui règnent non seulement entre tribus, mais encore souvent entre les fractions d'un même groupe. C'est ce que M. Foureau constatait, lui aussi, chez les Touareg Azdjer : « Ce sont, dit-il, plutôt des hordes indisciplinées qui ne reconnaissent pas de chef unique, qui n'agissent en commun que dans des cas exceptionnels... Chaque chef, chaque

fraction obéit au sentiment du moment ou à une impulsion personnelle... »

En somme, le mahométisme fort tiède des Touareg est une circonstance favorable à notre occupation. Et c'est une raison pour conserver ici les traditions tolérantes pour tous les cultes et croyances pratiqués dans nos colonies, qui ont puissamment contribué à l'extension de notre empire d'outre-mer.

D'ailleurs, si quelqu'un doit avoir l'esprit large, tolérant aux religions, quelles qu'en soient les manifestations extérieures, c'est le voyageur et surtout le colonial. Parcourant des régions diverses, il constate dans toutes, s'il sait voir, que l'homme, blanc, noir ou jaune, a en tant qu'individu les mêmes élans vers le beau, le bon, le juste, et aussi le même égoïsme, qui ralentit et annihile parfois la poursuite de son idéal, le même besoin de croire d'antiques dogmes, qui calment un peu sa terreur irraisonnée de la mort, en lui donnant l'assurance d'une autre vie réparatrice des injustices de la première.

CHAPITRE IV

LE TARGUI

Son aspect physique, ses armes, ses occupations ordinaires. — Le Targui en expédition. — Sa moralité négative : mensonges et vols. — La femme targui au physique et au moral. — Les mariages, les enfants.

L'ASPECT physique des Touareg leur est favorable. Au hasard des promenades ou des chasses, on en rencontre parfois au détour d'un chemin qui reviennent d'excursion. Sous l'ardente et claire lumière d'Afrique, leur silhouette élégante et longue se découpe nettement, et donne immédiatement une impression de souplesse et de force. Ils vont, vêtus d'un pantalon et d'un surtout en guinée bleue, la tête couverte du voile, ou *litham*, les pieds nus ou chaussés de sandales. Seuls, les yeux, les bras, les jambes émergent, clairs, de l'ensemble plus sombre. Agiles et minces, ils ont une démarche gracieuse, quoique pressée, et que ne parviennent pas à embarrasser ou à alourdir les lances, le sabre, le poignard et le bouclier qu'ils portent constamment.

Ils sont de haute taille, un mètre quatre-vingts en moyenne. Ils ont le teint blanc et clair, les traits réguliers, généralement de beaux yeux, mais qui, fixant rarement l'interlocuteur, manquent un peu de franchise. Leurs cheveux sont lisses et noirs, ils les conservent assez longs, réunis en une énorme touffe, que maintient une des extrémités du voile. Celui-ci est noir, ou plutôt bleu foncé, pour les hommes. Il couvre le front, la figure, ne laissant apercevoir que les yeux, et donnant ainsi à la physionomie un air farouche. L'origine du litham est assez controversée. Il serait dû sans doute à une raison d'hygiène : la nécessité dans un pays où l'air est très sec, d'entretenir une humidité suffisante dans les voies respiratoires. Quoi qu'il en soit, il fait partie intégrante du Targui qui le conserve même sous sa tente et devant ses enfants ; il n'a cependant aucune répugnance à le rajuster devant un étranger, et le relève momentanément, lorsqu'on l'en prie, sans faire de difficultés, ni témoigner d'embarras. Ses vêtements sont de couleur sombre, et se composent d'une large culotte et d'une ample blouse en guinée bleue. Tous les hommes, dès que l'âge leur permet de prendre les armes, portent au bras droit, au-dessus du coude, un bracelet en marbre veiné, dit *pierre de Hombori*, qui, une fois mis en place, n'est plus enlevé.

Leur physionomie respire l'insouciance et sou-

LES SELLES ET HARNACHEMENTS SONT SURCHARGÉS D'ORNEMENTS DE CUIVRE.

vent la ruse. Ils possèdent une très grande agilité, entretenue par des courses et des exercices continuels. Excellents cavaliers pour la plupart, ils se mettent en selle, ou sautent à terre d'une enjambée, sans effort apparent, sans prendre appui au cheval ou à la selle. Dresseurs merveilleux de chevaux, ils font agenouiller leur monture d'une pression des jambes et les relèvent par un cabré qui suit immédiatement. Obligés de mettre pied à terre, ils abandonnent leurs chevaux sans les attacher ou les entraver, et ceux-ci les attendent docilement à la même place. Leurs selles sont surchargées d'ornements de cuivre ; elles possèdent attachés à des sangles, des étriers également en cuivre, dont l'ouverture est fort étroite, et ne permet que l'introduction du gros orteil. Ils portent également des éperons, faits de trois petits stylets fixés sur une courroie, s'agrafant par une boucle, au-dessus du cou-de-pied.

Les Touareg sont aussi excellents méharistes que bons cavaliers. Ils emploient de préférence des chevaux et méhara de couleur blanche, qui sont considérés comme monture de chefs, et ont par ce fait plus de valeur marchande. En pays targui, comme d'ailleurs dans tout le Soudan, un cavalier digne de ce nom ne se sert que d'étalons, les juments et les chamelles étant réservées aux femmes.

Ils sont constamment armés de leurs sabre, poignard et bouclier. Leurs lances ont le manche en fer ou en bois. Avant l'occupation française, celles en fer étaient réservées aux seuls nobles ; actuellement, les esclaves mêmes en font usage à l'occasion. Ils la jettent ainsi qu'un javelot, et atteignent facilement un but placé à une vingtaine de mètres. Leurs poignards tiennent par un bracelet au poignet gauche, la lame placée en haut, contre l'avant-bras, et le manche touchant le dessus de la main. Leurs sabres ont la lame longue et coupante ; la pointe en est arrondie ; la trempe en est généralement bonne ; d'ailleurs, beaucoup sont de fabrication européenne, et ont été emmanchés par les forgerons du pays dans une poignée en forme de croix, motif d'ornementation que les Touareg emploient souvent ; elle orne le manche du poignard, la poignée de l'épée, le devant du bouclier ; ils ignorent d'ailleurs d'où leur vient cette coutume. Un bon sabre est considéré comme inestimable et se transmet, par héritage, de génération en génération.

Les boucliers sont forts, grands et de forme rectangulaire. Le Targui s'en couvre le corps, de la tête aux genoux, contre les coups portés à l'arme blanche. Ces boucliers sont fabriqués avec la peau d'une grande antilope (*écham*), convenablement préparée et tannée. Ils valent jusqu'à cinq ou six vaches ; aussi leurs propriétaires en ont grand

LE TARGUI EST CONSTAMMENT ARMÉ DE SON SABRE, DE SA LANCE ET DE SON BOUCLIER; EN CROUPE SE TIENT SON PAGE.

soin, s'attachant surtout à les préserver de l'humidité et de la pluie, qui leur font perdre, une fois séchés, leur force primitive. Le devant en est orné de croix à branches festonnées, tailladées dans le cuir. Quel qu'en soit le prix, le bouclier targui est facilement traversé par la balle de fusil, et même par celle de revolver.

Les Touareg ne se servent point au combat d'armes à feu; d'ailleurs, très peu en possèdent. Leurs ancêtres n'ont jamais non plus utilisé les arcs ni les flèches. Ils s'exercent souvent à l'escrime et y procèdent de la façon suivante : les deux adversaires s'abordent, soit à pied, soit à cheval, en poussant des cris stridents et en frappant leur bouclier contre le genou ; ils se portent de grands coups d'épée qu'ils parent du bouclier. Le combat s'arrête lorsqu'un des adversaires se découvre, faute qui est saluée par d'unanimes éclats de rire, échappés à tous les assistants.

Ils aiment les voyages de longue durée et entreprennent pour le plaisir d'aller, de revenir, de changer, des excursions qui les obligent à rester des semaines, des mois, absents de leur campement. Les bagages ne les gênent point : quelques vivres, une outre pour l'eau, leurs armes inséparables et les voilà partis. Ils comptent beaucoup, pour subsister au cours de leurs pérégrinations, sur le gibier dont la brousse est amplement pour-

vue, et surtout sur l'hospitalité qu'ils sont sûrs de recevoir, à tous les campements rencontrés. Au besoin, ils savent d'ailleurs se contenter de peu de chose, et les fruits âpres du balanite, l'amer rhizome de l'asphodèle, les âpres gousses des mimosées, leur suffisent des journées entières.

Pour éviter l'excessive chaleur, ils voyagent souvent la nuit. Par ces splendides nuits tropicales qu'éclaire toujours le scintillement des étoiles ou la pâle clarté de la lune, qui, sous ces latitudes, reflète une lumière beaucoup plus vive que celle qu'elle nous dispense en Europe, ils pérégrinent, attentifs à surprendre quelque proie endormie, ne redoutant que les revenants et les djins, convaincus qu'ils se libéreront facilement par la ruse, la fuite ou le combat, de l'animal ou de l'homme qui les attaquerait. Le Targui est merveilleusement doué pour cette existence nomade ; il est agile, a l'oreille fine, l'œil perçant et capable de reconnaître une trace, même sur un sol pierreux, et d'en déduire l'homme ou l'animal qui produisit l'empreinte, et l'heure précise de son passage. Il a certaines notions d'astronomie. Ayant remarqué quelques constellations et leur position dans le ciel, il s'en sert pour guider sa marche pendant la nuit.

Lorsque le Targui veut se reposer et dormir, le lit et l'abri sont confectionnés en un instant. Avec le talon de sa lance, il creuse dans le sol une fosse

ayant à peu près la longueur et la largeur de son corps, enlève soigneusement les pierres et les cailloux, puis plaçant à l'une des extrémités, la selle de son chameau, ou à défaut un bâton, il y appuie son bouclier pour se garantir du vent. Ces préparatifs achevés, il se couche après avoir planté sa lance dans le sol à portée de sa main et, conservant le sabre au côté et le poignard au bras, il s'endort.

A son réveil, il sait, sans l'aide d'ustensiles de cuisine, se confectionner un délicieux rôti. Pour cela, ayant creusé, avec le fer de sa lance, un trou dans le sol, il le remplit de gros cailloux, qu'il recouvre de branchages. A l'aide de son briquet qui ne le quitte jamais, il y met le feu. Lorsque le bois est transformé en charbons ardents, il écarte les menus morceaux et couche son gibier, préalablement vidé des intestins, sur les pierres brûlantes, le recouvre de gros charbons, puis d'une couche de terre. Au bout de deux à trois heures, il n'a qu'à enlever terre et branchages, pour avoir à sa disposition une excellente et savoureuse pièce, cuite à point. Mais de tels festins sont rares pour lui, et sa sobriété, aussi grande que celle de son méhari, quoique moins connue, s'en passe volontiers.

L'existence agitée que mènent les Touareg, les luttes continuelles qu'ils se livrent entre eux, les pillages qu'ils commettent sans cesse aux dépens des Songhays, des Maures, de leurs congénères et

même des Européens, ont énormément contribué à développer leur audace. L'habitude de faire de longues marches dans des régions dépourvues d'eau et de vivres a augmenté encore leur endurance naturelle. Mais, si leur haute taille, leur fière mine, leur donnent un aspect redoutable; et s'ils le sont vraiment en tant qu'individus, la force de la collectivité, divisée par des luttes intestines, le défaut d'entente et l'anarchie qui règnent continuellement dans les tribus, est absolument sans proportion avec celle de ses membres, pris un à un. Il est rare de rencontrer deux Touareg qui soient tout à fait du même avis. L'affaire suivante, qui fut jugée au tribunal de Bamba, donnera une idée de ce manque absolu d'entente.

En décembre 1904, un lion vint attaquer les troupeaux d'un campement segokhane. Les captifs tentèrent de le mettre en fuite en poussant de grands cris, qui n'eurent d'autre effet que de rendre l'animal furieux, et il mordit au bras l'esclave le plus proche. Les gémissements du malheureux firent accourir en armes tous les Touareg du groupe. Leur nombre effraya le lion qui s'enfuit à quelques pas, poursuivi par les Segokhanes, mais tout à coup il s'arrêta et attendit ses adversaires. A leur tour, ceux-ci hésitèrent, puis se disputèrent, chacun voulant avoir l'honneur de frapper le premier. Un jeune homme, du nom de Mamma, insulta le père

LES TOUAREG SONT DE BONS CAVALIERS.

d'un autre Targui, appelé Saléa, qui prétendait avoir le plus de droits, parce qu'étant le plus âgé. Immédiatement, Saléa tua l'insulteur d'un coup de sagaie. Une mêlée générale s'ensuivit, au cours de laquelle trois Touareg furent tués, quatre autres blessés. Quant au lion, il s'en alla tranquillement! Je suis absolument convaincu, ayant vu plus tard les Touareg à la chasse au lion, qu'ils disputaient par orgueil le redoutable honneur de porter le premier coup, mais sans y tenir outre mesure.

Les Touareg considèrent tout travail comme déshonorant. Ils sont, de plus, en général, très ignorants. Bien peu d'Imrad savent lire. Quelques rares nobles lisent et écrivent les caractères arabes. L'usage de l'écriture targui, le *tifinar*, se perd de plus en plus.

Les Touareg ont eu autrefois, grâce à Duveyrier, une réputation de droiture, de justice, de respect de la parole donnée, qu'ils n'ont jamais méritée et qui a, hélas! contribué au malheur des Flatters, des Bonnier, des Morès et autres. Le brillant et savant auteur des *Touareg du Nord* avait à peine vingt ans, lorsqu'il accomplit son si intéressant voyage, et eut le bonheur de s'en tirer sans encombre, d'où sa reconnaissance et son enthousiasme pour les nomades et le portrait qu'il en fit. Actuellement, ils sont mieux connus et jugés beaucoup moins favorablement : on peut dire d'eux qu'ils sont, suivant

les expressions du capitaine Théveniaut, « menteurs, voleurs, hypocrites, traîtres et mendiants ».

L'épisode suivant, survenu au cours d'une reconnaissance sur le Gourma, fera saisir sur le vif les habitudes menteuses et pillardes des nomades.

Le 9 novembre 1904, dans la soirée, j'arrivai à la mare de Doro, venant de Bamba; un sergent européen et environ vingt-cinq indigènes m'accompagnaient. Peu après, arriva de Bourem, le lieutenant de Barbeyrac de Saint-Maurice, auquel j'avais donné rendez-vous. Par suite des difficultés qu'il avait rencontrées (manque d'eau), il avait dû renvoyer une partie de ses bagages et de son escorte et n'amenait que huit hommes. Autour de la mare, qui a environ une quinzaine de kilomètres de périmètre, campait la tribu imrad des Kel Rheris, qui compte environ 1 500 guerriers et 300 ou 400 cavaliers. Ce groupe, quoique nous payant l'impôt, n'est qu'à demi soumis. A peine arrivés, nous nous empressâmes, selon une excellente habitude prise toujours en pays targui, de faire entourer notre bivouac, aussi resserré que possible, d'une double enceinte d'épines. Cette barrière protectrice était à peine achevée, que le frère et remplaçant de l'amenokal absent vint m'assurer de son dévouement à la France. Je le reçus fort bien, lui fis un cadeau de valeur double

FÉROUVE, AMENOKAL OU CHEF DES AOUELLIMIDEN, CONVOQUÉ A BAMBA PAR LE COMMANDANT DU TERRITOIRE MILITAIRE DE TOMBOUCTOU.

afin de le dédommager des deux moutons qu'il avait amenés pour me les offrir et, vu l'heure avancée, et les fatigues éprouvées dans la journée, le renvoyai, après lui avoir toutefois renouvelé l'assurance de mes bons sentiments et de ma sympathie pour lui et sa tribu.

Au matin, on vint me rendre compte qu'un de nos chameaux avait disparu. D'après les empreintes laissées, il avait été pendant la nuit écarté de notre camp par un Targui, qui l'avait ensuite fait agenouiller pour le monter, puis dirigé vers un campement éloigné de plusieurs kilomètres, où les traces se mélangeaient à celles d'autres chameaux emmenés vers le sud. Je fis aussitôt venir l'amenokal et lui demandai de me faire rendre le méhari volé. Il le promit et partit, en m'assurant de nouveau de son bon vouloir et de celui de ses gens.

La journée se passa sans que je le revisse. Bien mieux! Ayant envoyé dans l'après-midi quatre tirailleurs chargés de rechercher eux-mêmes le chameau disparu, ils revinrent au bout d'une heure, assez penauds. Ils avaient rencontré, comme ils suivaient les traces laissées, une vingtaine d'Imouchar qui leur avaient défendu d'aller plus loin, et ils avaient rejoint le bivouac, en exécution des ordres donnés, sans avoir fait parler leurs fusils, malgré l'envie qu'ils en avaient eue. J'envoyai aussitôt un

homme conter cet incident au chef de la tribu, que je priai de venir me voir, avant le soir.

Il vint vers quatre heures, sur un magnifique étalon; de nombreux guerriers non moins bien montés l'accompagnaient. A cinquante mètres du bivouac, tout ce monde mit pied à terre. Je ne laissai entrer que l'amenokal et cinq ou six hommes. Lorsqu'ils furent assis sur des nattes que j'avais fait étendre sur le sol, le chef m'assura avoir fait et fait faire toutes les démarches possibles afin de retrouver le chameau disparu. Il était convaincu, ajoutait-il, que cet animal n'avait pas été volé, d'abord parce qu'aucun de ses Touareg n'était capable de commettre à mon égard une pareille insulte, puis parce que toutes les traces relevées allaient vers le nord et le poste de Bourem, sans doute. Il offrit même d'attester, en jurant sur le Coran, la vérité de ses dires. Je l'en dissuadai, pour lui éviter un faux serment, et tentai de lui faire partager ma conviction absolue, qu'il connaissait le voleur et pouvait me faire rendre mon bien. Il persista à nier, renouvelant plusieurs fois ses protestations de dévouement à la France et à moi-même. Au bout de dix minutes de vaines paroles, je lui dis : « Ta tribu m'a volé un chameau et tu le sais très bien; si je me laissais faire, vous ne manqueriez certainement pas de m'en voler d'autres cette nuit, chose que je suis résolu d'empêcher à tout

COUREURS DE BROUSSE.

UN MÉHARI NOUS AVAIT ÉTÉ VOLÉ.

prix! » J'ajoutai que je savais fort bien que dans sa tribu, le parti des jeunes, des turbulents, poussait la confédération à profiter de notre petit nombre, pour nous dépouiller et nous massacrer ensuite. Je continuai, l'assurant que pour les prévenir, je commencerais moi-même les hostilités, si le méhari volé ne m'était rendu, dès le lendemain sitôt le soleil levé.

Lorsque l'amenokal vit la tournure que prenait la conversation, il envoya, après lui avoir parlé à voix basse, un de ses hommes au dehors du campement. Comme dans ces régions, on est toujours sur ses gardes, j'eus l'air de n'y point prêter attention, mais fis signe aux tirailleurs qui suivaient fort attentivement le débat, qu'ils pouvaient laisser s'éloigner l'envoyé. Le chef targui m'affirma ensuite de nouveau, avec beaucoup d'énergie, que je les accusais à tort, que l'animal égaré était certainement reparti pour l'un de nos postes du Niger. Sa tribu et lui, ils redoutaient trop les mauvaises affaires pour nous chercher querelle et nous voler, nous, Français, si forts, et de plus, leurs amis. Il ajouta « qu'il allait, à tout hasard, recommencer ses recherches, mais qu'il était indispensable que je lui donnasse, pour cela, la journée du lendemain ».

— Non, l'interrompis-je, demain, au lever du soleil, je commencerai les hostilités, à moins, toutefois, que tes hommes ne me préviennent, en venant m'at-

taquer pendant la nuit. Tu sais, ajoutai-je, que nous, les Français, nous savons à l'occasion faire la guerre, et ne nous battons pas trop mal; eh bien, cependant, il m'est pénible de penser que demain, de nombreuses gens auront été tués pour un chameau volé! Enfin, je n'y puis rien, n'ayant pas provoqué cette histoire. Retire-toi; à demain! »

Et je me levai pour clore l'entretien.

« Accorde-moi au moins jusqu'à midi, renouvela l'amenokal.

— Inutile d'insister, tu peux t'en aller! »

A ce mot, le chef targui poussa un cri; un autre lui répondit du dehors.

« On te ramène ton méhari, » dit tranquillement l'amenokal.

Et en effet un instant après, le chameau volé, absolument le même, facile à reconnaître d'ailleurs aux marques qu'il portait au cou et à la croupe, nous était rendu... Après avoir blâmé, en quelques mots, les Touareg de leur mauvaise foi, je les renvoyai, sûr que le lendemain, ils ne me voleraient plus, parce que je m'étais montré décidé à ne pas me laisser faire, mais continueraient à me mentir aussi effrontément.

Les Touareg ne sont ni confus, ni gênés lorsque leurs mensonges sont découverts : tromper, mentir, étant considéré par eux comme ruse intelligente, toujours de bonne guerre. Il arrive parfois

qu'un Targui ayant fait un serment, est décidé à tenir sa parole; il porte alors trois fois sa main droite à son front. Cette protestation de fidélité au serment s'appelle *timmi*.

Malgré tous leurs défauts, les Touareg sont plus sympathiques que leurs voisins, les Maures et les Arabes. Cette opinion est partagée par tous ceux qui ont pu faire la comparaison, et le lieutenant-colonel Laperrine, qui a passé la plus grande partie de son existence au Sahara, disait même : « Ces gens-là sont plus près de nous que les Arabes. Ils seront plus faciles à assimiler. »

Ils ont des goûts, des besoins qui, comparés à ceux des Maures, leurs voisins, semblent raffinés. Leurs vêtements relativement ajustés leur siéent bien; leurs armes, leurs tentes, leurs selles, moins pratiques que celle des Kounta et des Berabers, sont aussi plus originales et à dessins plus artistiques. Ils ont de plus l'esprit curieux, large. Ils s'intéressent à ce qui les entoure, à notre existence, à nos mœurs, et dès qu'ils sont en confiance, se montrent fort questionneurs. Lorsque Moussa ag Agmaten, amenokal des Hoggar, vint à Bamba, il me dit, dès que les saluts et la conversation officiels furent terminés : « Montre-moi de belles choses, très curieuses comme celles que je vis à Aïn-Salah. » Et phonographe, appareil de photographie, et surtout, armes, mécanismes de fusils et de

revolvers, l'intéressèrent fort, comme ils avaient intrigué et intéressé les Touareg auxquels je les avais déjà montrés.

Cet intérêt intelligent a agréablement surpris les voyageurs, habitués à l'apathie indifférente des noirs, et au dédain voulu des Arabes pour tout ce qui n'est pas eux, leurs mœurs, leurs coutumes, Mahomet et le Coran. Ils en ont conclu, non sans vraisemblance, que les Touareg étaient fort modifiables, et qu'au contact de notre civilisation et des procédés humains et généreux que les Français ont toujours employés avec leurs sujets indigènes, ils deviendraient certainement avant peu de fidèles auxiliaires, dont les rapides progrès et l'assimilation répondraient à nos efforts.

La femme targui est généralement belle. Assez grande, élancée, elle a la figure ovale, les traits réguliers, la physionomie ouverte, intelligente et facilement souriante. Ses yeux[1], grands et expressifs, s'ouvrent sous des sourcils noirs, parfaitement dessinés et arqués. Elle a le nez droit, la bouche petite, des lèvres plutôt un peu minces, de jolies dents. Ses cheveux sont lisses et noirs, et réunis généralement en deux nattes retombant sur les épaules. Son costume lui sied fort bien. Il se compose d'une culotte large, d'une longue robe traînante, de cou-

1. Quelques rares femmes touareg ont les yeux bleus. Ce fait est considéré comme augmentant leur beauté.

LA FEMME TARGUI EST GÉNÉRALEMENT BELLE.

leur blanche, par-dessus laquelle elle porte une ample blouse bleue, souvent ornée de broderies blanches ou rouges. Elle se couvre la tête d'une sorte de mantille de couleur, dont elle se voile le visage en présence d'un étranger, par un mouvement gracieusement nonchalant. Mais elle ne met que dans les grandes circonstances tous ces vêtements, et se contente, la plupart du temps, de la culotte et de la blouse (*gandoura*), dont un des pans remplace la mantille, et lui sert de voile en présence d'un importun.

Comme bijoux elle porte quelques bagues, et orne ses bras, généralement fort bien faits, de bracelets d'argent, de corne, de cuivre, et surtout de petites perles de couleurs différentes, harmonieusement assemblées et cousues sur une bande de cuir.

Toute cette beauté, ce charme, cette grâce, sont recouverts de crasse; car la femme targui, encore plus, si possible, que son mari, est d'une saleté repoussante. Même au bord du Niger, elle emploie rarement l'eau, préférant le sable pour sa toilette même la plus intime.

Elle est plutôt un peu maigre, mais l'embonpoint est chez elle le signe de la beauté par excellence; aussi celles qui ont des aptitudes à l'engraissement font-elles tout ce qui est en leur pouvoir pour développer encore leurs charmes natu-

rels. La beauté des filles issues de puissantes familles est préparée de très bonne heure. Dès l'âge de six à sept ans, elles sont confiées à d'énergiques esclaves qui les obligent à avaler, plusieurs fois par jour, force laitage et farine. Pour se soustraire à cette nourriture qui les rebute vite, ces victimes de l'esthétique targui crient, pleurent et supplient qu'on les laisse rester laides. Mais ni prières, ni injures ne produisent d'effet sur leurs intraitables duègnes qui persistent à les gaver méthodiquement et régulièrement! Les jeunes aspirantes à la beauté sont, de plus, chaque soir au coucher du soleil, roulées sur le sable, puis massées vigoureusement, afin de répartir uniformément la graisse acquise en supprimant tous les angles et concavités. Grâce à ce régime et à une bienheureuse paresse, elles sont vers dix-huit ans monstrueusement belles. Alors elles ne peuvent se lever et se déplacer sans l'aide de deux vigoureux esclaves; mais aussi tous les guerriers se disputent leurs faveurs ou leur main. Les épouses des très grands chefs sont plus belles encore : poitrine, ventre, cuisses se continuent sans interruption apparente! Peu de mortels, autres que les familiers de l'heureux et envié propriétaire de tant de charmes, sont admis à les contempler, même recouverts de vêtements. Il a fallu les horreurs de la guerre et les bouleversements qui en sont la con-

séquence, pour que nos tirailleurs et de rares officiers puissent en voir quelque spécimen que son poids et son volume encombrant n'avaient pas permis d'emporter dans le désarroi de la fuite. Actuellement, un Européen doit renoncer à étudier *de visu* ces majestueux produits d'un adroit gavage, car les Touareg sont très attachés à leur femme et ne verraient dans une demande d'audience, que les préliminaires destinés à suborner la merveilleuse épouse, ce qui pourrait occasionner de graves incidents.

Les détails ne manquent cependant point sur ces majestueuses personnes qui, ayant de leurs captifs l'idée qu'avaient de leurs domestiques certaines grandes dames du XVIIIe siècle, n'hésitent point à leur confier, comme s'ils n'étaient point des hommes, de très, très délicates fonctions!... Ces esclaves ne peuvent cacher la joie et le bonheur qu'ils éprouvent d'un tel excès de confiance; ils en font part, sous le sceau du secret, à quelque intime confident, qui s'en décharge sur d'autres aussi discrets, et ainsi la renommée ne tarde point à faire connaître les charmes des femmes. Lorsqu'une de ces belles personnes si plantureuses se déplace, quatre captifs l'accompagnent : deux la soutiennent, les deux autres la poussent.

Les femmes, chez les Imouchar du Sud, sont un peu plus instruites que les hommes, mais sans l'être

cependant beaucoup. Très peu savent lire et écrire. Elles aiment la musique et composent des chants rythmés et cadencés, en s'accompagnant d'une sorte de petit violon ou plutôt de mandoline à une corde appelée *hamzad.* Les hommes ont énormément de considération pour elles, et leur reconnaissent voix délibérative au conseil de la famille et même de la tribu. Ils les envoient en parlementaire auprès des tribus ennemies, sachant très bien qu'elles ne seront ni insultées, ni maltraitées.

La femme et même la jeune fille sont aussi libres que les hommes; elles vont, viennent et reçoivent librement qui leur plaît. Les jolies Touareg donnent des sortes de soirées où s'empressent leurs soupirants, et encore d'autres hommes qui viennent pour le plaisir de voir, de causer et de passer agréablement le temps.

La maîtresse du logis chante, joue de l'hamzad, devise des affaires publiques, ou médit des autres femmes, ses rivales en beauté ou en influence. Ses préférences causent parfois d'ardentes jalousies et rivalités, qui peuvent se terminer par un duel ou un assassinat. Mais devant elle, les rivaux se contentent de s'observer mutuellement et ne se querellent que très rarement, car la plus grande injure que les Touareg puissent faire à une femme est de se disputer en sa présence.

LES FEMMES JOUENT DE L'HAMZAD, MANDOLINE A UNE CORDE.

TYPES DE TOUAREG, HOMMES ET FEMMES DE LA RÉGION DE BOUREM.

Les Touareg sont monogames et n'ont jamais qu'une seule femme. Ils ne se marient point avant d'être complètement des hommes faits; et beaucoup sont encore célibataires à trente-cinq et quarante ans. Moussa ag Agmaten, amenokal des Hoggar, m'assura qu'il n'était pas encore marié, et il me parut âgé de trente-six à trente-sept ans.

Un Targui qui veut se marier (*guédé henne*, littéralement : installer une tente) envoie à la famille de la femme qu'il désire pour compagne de sa vie la dot qu'il peut fournir. Si la jeune fille choisie consent au mariage, elle va seule ou accompagnée de ses captifs, si elle en possède, chez le demandeur qui l'épouse. Seulement, la demande officielle a été souvent précédée de longues entrevues entre les jeunes gens qui se connaissent ainsi fort intimement. Le mariage donne généralement lieu à de grandes réjouissances.

La dot, que constitue le mari, varie avec la fortune de celui-ci; rarement inférieure à une vingtaine de moutons, elle peut s'élever jusqu'à une dizaine de chameaux. La jeune fille possède de plus une dot personnelle. L'avoir, constitué par ces deux apports, appartient exclusivement à la femme qui le gère comme elle l'entend. En cas de divorce, le mari a le droit de reprendre ce qu'il donna, mais n'en use pas la plupart du temps, et la dot reste la propriété de la femme. Dans la société targui, les

femmes sont, pour cette raison, généralement plus riches que les hommes.

Le mariage peut être rompu par la seule volonté de la femme, lorsqu'elle n'aime plus son mari, ou qu'un autre homme lui plaît davantage. Il est rarement brisé par le fait seul de l'époux, on n'a même pu m'en citer d'exemple. Jamais une femme imouchar ne reste avec un mari qu'elle n'aime point!

Les enfants issus du mariage suivent le mari, auquel ils appartiennent toujours. Bref, dans la société targui, la femme est absolument libre. Cette liberté s'étend à la jeune fille qui, lorsqu'un homme lui plaît, le fait prévenir de la demander en mariage, ou fait elle-même la demande. Si l'homme choisi est libre d'autres engagements, il accepte toujours.

Une femme targui se marie rarement par intérêt. Elle n'hésite point à le faire par caprice, affection ou amour. Elle préfère, en général, aux guerriers valeureux et redoutables, les beaux hommes aimables, dont le langage est fleuri et louangeur. On voit quelquefois des femmes de tribus nobles ou vassales ayant refusé d'épouser un homme de leur caste qui les a demandées, abandonnant leur tribu, leur famille, pour aller vivre avec un captif libéré.

L'homme, lui, ne se mésallie jamais; il prend comme compagnes toutes les femmes qu'il peut, mais ne les épouse pas si elles appartiennent à une

tribu inférieure à la sienne. Malgré la facilité avec laquelle peuvent se dissoudre les ménages touareg, la plupart durent fort longtemps, et ne sont le plus souvent rompus que par la mort d'un des conjoints.

La dissolution des mœurs est inouïe. Les Touareg passent leur temps à rechercher les femmes, celles-ci employant le leur à un flirt qui va très loin. La trahison de la femme rompt rarement le mariage. Un mari trompé cherche querelle à son rival, gronde sa femme, la frappe quelquefois, et c'est tout. Jamais il ne se fait justice en tuant un des coupables. D'ailleurs, le meurtre, même commis dans ces conjonctures, est puni des mêmes peines qu'un assassinat ordinaire, car il n'existe point dans les coutumes touareg, de circonstances atténuant la culpabilité d'un crime, et celui qui tue un de ses semblables, quelles que soient les raisons qui l'ont poussé, doit toujours payer le prix du sang, consistant en une énorme amende, partagée entre le juge et la famille de la victime.

Les jeunes filles ne sont pas beaucoup plus farouches que les femmes mariées, et bien peu sont vierges au moment du mariage. Les maris touareg considèrent d'ailleurs le fait comme étant de peu d'importance.

Malgré cette liberté des mœurs, il n'y a jamais, ou fort rarement, de bâtards. Une jeune fille se sentant grosse en prévient son père; celui-ci fait avertir

quelque Touareg pauvre, qu'il lui donnera sa fille sans qu'il ait à fournir de dot. Le Targui, pressenti, accepte immédiatement, s'il est libre d'autre engagement. D'ailleurs, souvent il a été peu ou prou l'amant de la jeune fille embarrassée ; mais il n'hésiterait pas davantage s'il en était autrement, car les enfants sont considérés dans la société imouchar, comme étant non une charge, mais une richesse qui appartient toujours au mari.

Il arrive parfois, mais le fait est fort rare, qu'une femme mariée met au monde un enfant à la peau noire et aux cheveux crêpus, provenant sûrement de ses relations avec quelque captif. Nul ne fait d'observations ; la mère n'est pas soupçonnée, et sa faute est rejetée sur quelque sorcier mal famé, dont les sortilèges ont causé la naissance d'un enfant ressemblant à une race méprisée !

La femme imouchar est tellement considérée que tout ce qu'elle fait est bien et raisonnable. Les Touareg ont énormément d'affection pour leur femme, et l'Européen qui est en rapports avec eux doit faire preuve de beaucoup de discrétion et de tact, et se souvenir constamment que l'affaire et le massacre de la colonne Bonnier à Dongoï eurent pour but de venger l'injure faite à quelque femme.

Les familles ont, en général, peu d'enfants et les filles sont notablement plus nombreuses que les garçons. Les combats et durs exercices auxquels

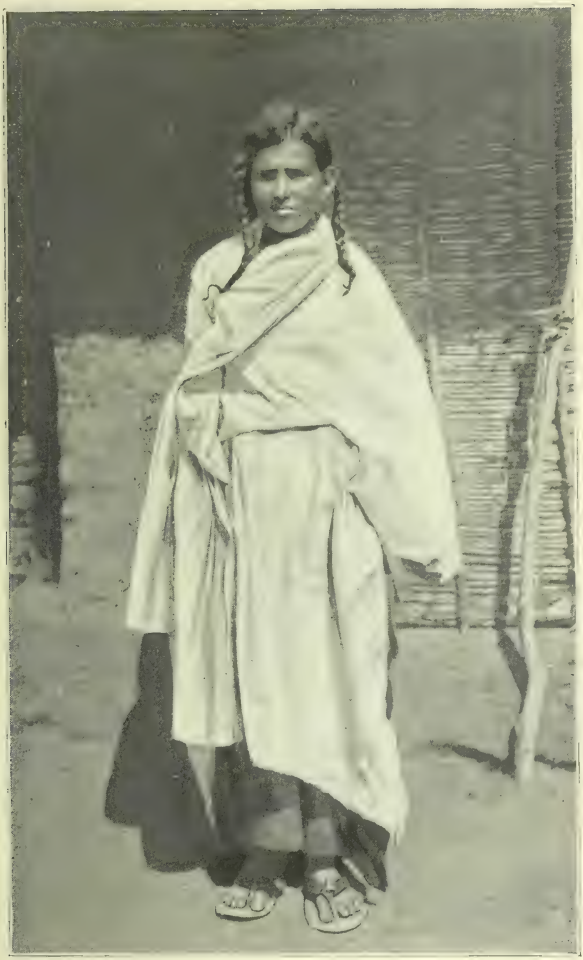

LA FEMME TARGUI S'ENVELOPPE DANS UN AMPLE PAGNE BLANC ET GARDE LE VISAGE DÉCOUVERT.

se livrent ces derniers, pour devenir des guerriers accomplis, les maladies et quelquefois la mort, qui en sont les conséquences, augmentent encore la disproportion existant entre le nombre des hommes et celui des femmes. Aussi rencontre-t-on dans les campements beaucoup de jeunes filles nubiles qui ne sont pas mariées ; mais comme elles sont très libres et ont des compensations, elles ne pensent point à provoquer la question féministe.

Les enfants imouchar sont nourris par leur mère et sevrés à deux ou trois ans. Ils sont traités généralement avec beaucoup de douceur. Dès l'âge de sept ou huit ans, ils sont employés à la garde des troupeaux. Les garçons portent, dès qu'ils peuvent marcher, le voile traditionnel, mais de couleur blanche. Lorsqu'ils ont une dizaine d'années, ils accompagnent leur père à la chasse et dans les expéditions peu éloignées, partageant avec lui la dure existence du nomade, marchant longuement, mangeant généralement peu et couchant sur la terre.

Les Imouchar vivent par familles. Chez eux, comme chez tous les peuples à civilisation primitive, la famille est le seul groupement véritablement homogène. Tous ses membres sont absolument solidaires les uns des autres. Bonne ou mauvaise fortune de l'un, aubaine qui échoit à un autre, injure faite à un troisième, tout est commun

ou est ressenti par ceux qui composent le groupe.

Il ne comprend pas nécessairement tous les Touareg ayant un lien de parenté, mais seulement ceux d'entre eux qui se plaisent à vivre en commun et sous la direction du même chef. La plus ou moins proche parenté importe peu; ce qui constitue le lien, la solidarité, c'est le désir, la volonté de vivre ensemble. En cas de désaccord grave, la famille se désagrège en formant deux, trois autres groupes, qui vivent d'une existence propre, ou bien se laissent absorber par d'autres familles de la tribu. C'est ainsi que deux frères peuvent très bien avoir lié leurs intérêts à deux familles différentes, n'ayant d'autre point commun que celui d'appartenir à la même tribu. Les esclaves, dès la seconde génération, font, en quelque sorte, partie de la famille et ont dans les circonstances graves et les grands dangers voix délibérative. C'est assez juste, car ils combattent pour défendre la sécurité commune, lorsqu'elle est menacée, et cela, avec beaucoup de courage et d'énergie.

Le chef est toujours le père le plus âgé, à condition qu'il soit encore valide et de bon conseil. Si l'âge et les infirmités ont ankylosé ses articulations, rendu son bras débile ou diminué son intelligence, il est remplacé par le plus âgé et le plus digne après lui. Tous les membres du groupe redoublent d'égards et de respect envers le père déchu, afin

qu'il ne s'aperçoive pas que les intérêts supérieurs de la collectivité, plus que les suffrages des siens, lui ont retiré la direction.

L'autorité du chef est toujours paternelle. S'il était trop dur, il serait abandonné même de ses enfants, et j'eus, un jour, à m'interposer entre une fillette de douze à quinze ans qui voulait quitter son père aveugle, parce que celui-ci l'avait insultée et battue, disait-elle, et ce dernier, qui lui reprochait de le mal soigner. Les liens de la famille sont resserrés par les successions. Tous les membres du groupe, quel que soit leur degré de parenté, héritent du défunt, lorsqu'il n'y a pas d'héritier direct, père ou fils. La part des hommes est toujours le double de celle des femmes. Si le défunt était marié, le veuf ou la veuve qu'il laisse, hérite du huitième ou du quart du produit total de la succession, selon que le mariage rompu par la mort a produit des enfants actuellement vivants, ou qu'il n'y en a point.

L'ancien droit du matriarcat, d'après lequel l'héritage passe aux fils de la sœur, n'existe pas chez les Touareg du Sud.

Si les hommes travaillent peu, et passent leur vie à chasser ou à voyager, les femmes, celles du moins qui sont riches, boivent, mangent, dorment ou se nettoient les dents. Celles qui sont pauvres aident les captifs ou les remplacent lorsque le ménage n'en

possède pas, pour la préparation des aliments, la fabrication du fromage et du beurre, le tannage des peaux de mouton et la confection des tentes.

Les repas sont pris en commun. Les femmes mariées mangent d'abord, car il est nécessaire, pour l'entretien de leur beauté, qu'elles soient bien nourries; puis vient le tour des maris et des hommes faits, ensuite, celui des enfants. Les restes sont abandonnés aux captifs et aux chiens. Les Touareg, à défaut de bois, emploient comme combustible les excréments desséchés des chameaux et des bœufs.

Les hommes et les femmes fument et chiquent du tabac en poudre, pilé très fin et mêlé, pour lui donner du montant, à un huitième de cendre et de natron. Ils ne consomment ni animaux morts ou tués non rituellement, qui leur sont interdits par le Coran, ni volailles, ni poissons, que leurs coutumes leur défendent.

Les Touareg possèdent fort peu d'ustensiles de ménage, encore moins de meubles : à peine quelques vases et cuillers en bois, une marmite en fonte, les montants de la tente, toujours gravés avec un certain goût, deux ou trois nattes, quelques sacs de cuir remarquablement ornés, la tente elle-même, et c'est tout. Ces tentes consistent en une grande pièce ronde, de cuir rouge, composée de quantité de petits morceaux carrés de peau de mouton tannée, teints et cousus ensemble. A dessein les bords

en sont irréguliers, les angles étant destinés à être attachés aux branches et aux pieux servant de support. Les parois latérales de la tente sont fermées hermétiquement pendant la nuit par des nattes parfaitement tressées. Les tentes sont assez petites, et n'ont pas plus de 1 m. 20 de hauteur. Il se trouve ordinairement dans chacune d'elles, deux divans en roseau, pourvus d'un coussin matelassé, destiné à soutenir le coude durant la période de veille, et la tête pendant le sommeil. Les Touareg passent de longues heures de la journée, sous ces abris exigus, à deviser joyeusement ou à rêvasser.

CHAPITRE V

LA VIE EN COMMUN

Les campements et les occupations de la famille. — Hygiène et médecine. — Industrie : la caste des forgerons. — Commerce, culture, élevage. — Les dromadaires et leurs nombreux usages. — Les méharistes militaires.

Nous avons étudié les éléments constitutifs de la famille targui; examinons maintenant la vie en commun. La famille est installée dans un même campement, dont les tentes sont proches les unes des autres. Les captifs demeurent à une des extrémités du bivouac, sous des abris en vieilles nattes. Près d'eux, en un enclos entouré d'épines, se trouve le troupeau.

L'aspect d'un de ces campements est fort intéressant, surtout vu au bord du Niger, alors que la barque qui vous porte suit sa route sans éveiller l'inquiétude des chiens et la défiance des hommes. L'existence familiale des Touareg est saisie sur le vif, dans toute son intimité. Les tentes, pareilles à des parapluies rouge sombre, groupées sur le sol gris, attirent d'abord l'attention. Puis, ce sont des

séparations brunes en épines, découpant le camp en damiers inégaux. Des chiens jaunes se poursuivant, des chevaux entravés, à la robe généralement baie, des agneaux blancs ou noirs, occupés à brouter les feuilles de quelques branches, égayent de notes plus claires l'uniformité de l'ensemble. Mais les détails se précisent. Sous les tentes, des hommes causent gaiement avec des femmes qui chantent en s'accompagnant de l'inséparable hamzad. A côté, des enfants se roulent dans la poussière en compagnie de jeunes chevreaux. Plus loin, des petits garçons s'exercent à lancer le javelot, en jetant sur un but le bâton qui leur sert de lance. Près d'eux, résignés, mornes, stupides, des captifs décortiquent lentement, dans un mortier de bois, des graines de *guinsi* ou de *cram-cram*.

Non loin, une vieille esclave, dont une sorte de tablier de cuir couvre imparfaitement le ventre et les cuisses, confectionne du beurre, en agitant de la crème dans une peau de bouc. Chacun de ses mouvements projette le contenu d'une extrémité à l'autre de l'outre, lançant dans la même direction sa pauvre poitrine difforme et tombante. A ses côtés, un forgeron à la mine futée répare des lances et des sabres.

Les Touareg sont très hospitaliers et s'empressent d'ouvrir leur campement aux hôtes de passage

d'offrir à leurs visiteurs du lait et du fromage. Seulement, ils ne reçoivent que ceux qu'ils considèrent comme leurs égaux, ou dont ils redoutent la force.

Lorsqu'ils occupent depuis quelque temps le même campement et que le troupeau a épuisé les feuilles des mimosées et les herbes du voisinage, la famille se transporte ailleurs. Les nattes sont roulées, les ustensiles de ménage rassemblés, les tentes levées et attachées, et le tout réparti sur les ânes du groupe. Sur ces paquets placés en guise de bât, grimpent à califourchon les enfants et les femmes, les mères tenant les tout petits. Tous ces préparatifs étant achevés, la caravane se met en route. Des captifs mènent par la bride les peu dressés et indociles bourriquets, sage précaution qui n'empêche pas toujours les désordres, voire même les chutes. En avant de la colonne marchent les hommes, tous munis de leurs armes inséparables. Le groupe va devant lui, jusqu'à ce qu'il rencontre un emplacement qui convienne ; celui-ci est généralement peu éloigné de l'ancien. On s'installe alors pour déménager de nouveau, quinze à vingt jours plus tard.

Le terrain de parcours d'une famille n'est pas très considérable, et ne dépasse pas, dans l'année, un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, mais les hommes n'hésitent pas à faire, lorsque le pays est

tranquille, des voyages de deux à trois cents kilomètres, et même davantage.

L'accès d'un campement est défendu par une épaisse haie d'épines et par de nombreux chiens, farouches aux étrangers.

Les bivouacs ne sont pas toujours à proximité des puits ou des mares; quelquefois, une vingtaine de kilomètres les en séparent. D'ailleurs, les Touareg consomment fort peu d'eau, et seulement pour la cuisson des aliments, le lait et le petit-lait étant leurs boissons habituelles. Aucun d'eux ne songe à gaspiller, pour une coquetterie aussi vaine et aussi peu hygiénique que le lavage du corps[1], alors que le sable suffit, une denrée qu'il faut aller chercher très loin. Elle ne sert pas davantage au nettoyage des effets, opération qui est non seulement inutile et fatigante, mais nuisible et coûteuse. Le lavage enlève la belle couleur bleue des vêtements[2], et en use la trame, obligeant ainsi à les renouveler plus fréquemment, alors que les commerçants sont rares et exigeants dans la brousse.

Pour ces raisons, les campements n'ont guère besoin de se ravitailler d'eau que tous les trois ou quatre jours. Ce sont les jeunes filles, secondées

1. Les Touareg sont convaincus que le nettoyage du corps à l'aide de l'eau donne la gale et d'autres maladies de peau.

2. Les vêtements des Touareg sont, on l'a vu, généralement en guinée bleue qui déteint facilement.

LES FEMMES ET LES CAPTIFS ALLANT CHERCHER DE L'EAU.

des captives, qui font cette corvée. Elles emmènent les ânes du groupe et emportent toutes les peaux de bouc disponibles. Parfois, étant à la chasse ou en excursion, on entend assez loin un brouhaha de voix qui, en se rapprochant, permet de distinguer des rires qui fusent clairs et perlent joyeux. Puis, tout à coup, au détour d'un sentier débouche une théorie de bourriquets chargés d'outres et de filles à peu près nues. L'Européen, délicieusement surpris, contemple émerveillé le charme des visages confus, la fermeté superbe des jeunes poitrines, le pur dessin des bras et des jambes, l'évasement harmonieux des hanches, la petitesse des pieds! Ravi, extasié, il croit être en plein rêve d'art, parmi les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, animés, vivifiés par le feu d'un nouveau Prométhée! Mais son extase est de peu de durée. Car sa présence a, hélas ! glacé les rires et durci les visages. Même après une courte hésitation, toutes ces jeunes beautés, telles de souples nymphes des bois, ayant sauté de leurs montures, se sont enfuies dans les taillis, légères, gracieuses, en abandonnant bourriquets et peaux de boucs à l'étranger importun. Celui-ci, troublé, éperonne son cheval et part, au galop, dans une direction opposée, se sentant haï, parce qu'il représente les conquérants détestés!...

La dure existence que mènent les Touareg, l'insuffisance d'abri des tentes, la dissolution des

mœurs causent d'assez nombreuses maladies. La syphilis est la plus répandue, on peut dire qu'elle règne à l'état endémique[1]. Par suite de la promiscuité des campements, il existe peu de Touareg qui n'en soient atteints. Elles ne sont jamais soignées que par le changement d'air; elles sont d'ailleurs attribuées à quelque maléfice de sorcier, ou à une malencontreuse intervention des désagréables djins. La variole, en particulier, sévit fréquemment et décime les familles. L'épidémie éclate chaque année, à deux reprises, pendant la saison froide et durant les mois très chauds de mai et juin; elle est plus redoutable dans cette dernière période.

Les Touareg, comme d'ailleurs les autres indigènes du Soudan, connaissent et pratiquent la vaccine. Voici comment ils procèdent : une vieille

1. Selon Léon l'Africain, elle serait d'introduction relativement récente en pays targui. Il s'exprime ainsi à ce sujet : « Cette espèce de maladie n'avait point couru auparavant par l'Afrique, mais elle prit son commencement du temps que Fernand, roi des Espagnes, expulsa les Juifs hors les limites de son royaume, lesquels s'en vinrent de là habiter en Barbarie, là où quelques méchants Maures et de perverse nature se couplèrent avec les femmes de plusieurs de ces Juifs qui étaient entachés de cette maladie que prit cette canaille; de là suivant, d'un à autre et à la file, commença d'infecter toute la Barbarie; tellement qu'il ne se trouve génération que ce mal n'ait entaché, et tiennent les Africains pour tout sûr qu'il a pris son origine des Espagnes. » (Traduction de Jean Temporal, page 101.)

LA CORVÉE DE L'EAU EN PAYS TARGUI.

AIKKAT, JEUNE FEMME TARGUI.

LES CAPTIVES TOUAREG SONT CHARGÉES DE LA CORVÉE DE BLANCHISSAGE.

femme ou un forgeron gratte à l'aide d'un couteau une pustule de varioleux, puis introduit le pus recueilli à l'intérieur d'une petite plaie faite préalablement au poignet du patient à vacciner. Les indigènes affirment que ceux d'entre eux qui ont subi cette opération sont atteints peu après d'une affection bénigne qui les met désormais à l'abri de rechutes plus graves. Lorsque la variole frappe un sujet non vacciné, il ne lui est administré aucun médicament. Les pustules sont seulement percées, puis lavées avec de l'urine de vache.

Les bronchites et la phtisie atteignent surtout les enfants et les jeunes gens. Beaucoup périssent. On fait prendre aux malades comme remède des poumons de bœuf ou de mouton desséchés, puis pilés avec du sel dans un mortier.

Par suite de la saleté des individus et de la fréquence des courants d'air, les ophtalmies, les conjonctivites et autres maladies des yeux sont fréquentes. Elles sont soignées à l'aide de lavages faits avec une infusion de feuilles de *bani* (acacia adansonii).

Les aveugles sont relativement nombreux. Les causes en sont vraisemblablement : 1° l'extrême malpropreté et la repoussante habitude des Touareg de laver leurs yeux malades avec de l'urine ; 2° l'usage abusif du *koheul* (sulfure d'antimoine), dont ils se teignent les cils et les sourcils, afin de donner plus

d'éclat aux yeux, l'action astringente de ce minéral provoquant à la longue des altérations de la cornée ; 3° le sable pulvérulent dont l'air est souvent saturé ; 4° enfin la réverbération solaire.

Par suite de la sécheresse de l'air, les cas de rhumatismes sont peu fréquents. Ils sont traités, ainsi que les contusions, par le massage. Les masseuses touareg (ce sont généralement des femmes qui pratiquent cette opération) sont réellement habiles et accomplissent de véritables prodiges. Ayant fait panache avec le cheval que je montais et m'étant à demi assommé, je fus remis sur pied en une semaine de massages répétés trois fois par jour.

Le ver de Guinée est d'autant plus rare qu'on s'éloigne du Niger. Cet incommode parasite se loge non seulement dans les jambes, mais encore dans les cuisses et dans le scrotum. Pour s'en débarrasser, les Touareg enroulent chaque jour l'extrémité du ver autour d'un petit bâtonnet fixé contre la plaie. La médecine européenne n'a pas encore trouvé de remède plus efficace.

Les Touareg sont aussi victimes d'une maladie bizarre qu'ils décrivent ainsi : « Quelquefois, pendant la saison très chaude, un bœuf, un mouton ou une chèvre crève tout d'un coup, après avoir fait un saut violent et désordonné. Le corps de l'animal étant ouvert, on trouve les intestins remplis de

sang, la rate gonflée; celle-ci, mise à part et enterrée, continue à enfler démesurément pendant deux heures. Ceux qui mangent la viande des animaux morts de cette étrange affection sont pris aussitôt d'un œdème considérable qui gagne rapidement tout le corps. Ils meurent deux ou trois heures après, à moins qu'il ne soit possible de les plonger entièrement dans l'eau froide et de les y maintenir toute une demi-journée. »

Les Touareg se plaignent de souffrir assez fréquemment de migraines non consécutives à des accès de fièvre. Ils redoutent fort également les maux de dents; mais, paraît-il, l'application sur la dent ou la gencive malade d'une jeune racine de balanite les soulage momentanément.

Ils guérissent la dysenterie en prenant du riz broyé, mélangé de lait épais et de graines du *mimosa nilotica*. Barth, malade, fut soulagé en quelques jours par ce traitement. Les troupeaux de bœufs touareg sont quelquefois atteints du ténia inerme, à la tête dépourvue de crochets. Les malades affligés de ce parasite à la suite de l'ingestion de la viande d'animaux malades s'en débarrassent à l'aide de décoctions de graines de citrouille.

Les Touareg n'ont pas de préjugés contre les médecins et les médicaments européens, bien au contraire. Ils viennent très nombreux aux visites

médicales des postes parce qu'ils y sont accueillis. Malheureusement, non seulement les médecins sont trop peu nombreux, mais les pharmacies des postes, insuffisamment ou mal ravitaillées, ne contiennent que peu de médicaments et pas toujours les plus utiles. Cette cause empêche seule les médecins et officiers de faire tout le bien qu'ils pourraient et désireraient accomplir autour d'eux.

L'industrie chez les Touareg est assez rudimentaire; elle est tout entière aux mains des captifs et des forgerons. Les captives et les femmes vassales pauvres confectionnent des nattes, tannent les peaux avec l'écorce et les feuilles du *bani* (acacia adansonii). Elles ne tissent point la laine ni le coton, mais teignent les peaux et les nattes et obtiennent d'assez jolies teintes, rouges, bleues, jaunes, noires, en employant les procédés et les matières utilisés par les Bambaras et les Toucouleurs. Les peaux tannées et teintes, surtout celles de chèvres et de moutons, sont employées à toutes sortes d'usages. Les Touareg en confectionnent : couvertures de selle, tentes, coussins, sacs à jolis dessins, pour les effets et les vivres; vêtements pour les captifs, etc....

Avec du fer provenant du Hombori et du cuivre du Mossi, les forgerons, qui constituent une caste spéciale, fabriquent les lances, sabres, poignards et autres armes, les mors de chevaux et de chameaux, ainsi que les éperons et les étriers. Ils

MÉTIER A TISSER DES INDIGÈNES DU PAYS NIGÉRIEN.

UNE GIRAFE BLESSÉE.

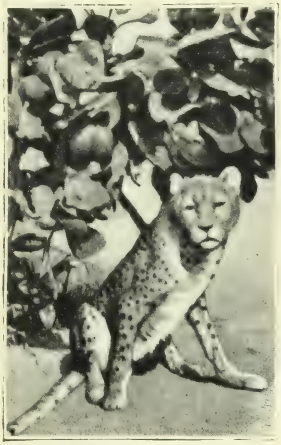

PETITE PANTHÈRE SOUS
UN BUISSON D'ASCLÉPIADE.

confectionnent également les vases et plats de bois, les bâtons de commandement, les supports de tente, les boucliers, en un mot, tous les objets dont se servent les Touareg. Leurs outils, assez peu nombreux, comprennent : une petite enclume, un marteau, une paire ou deux de tenailles, des cisailles, un soufflet de forge fait d'un tuyau de fer fixé à l'extrémité d'une peau de bouc, et c'est tout. Avec des moyens aussi rudimentaires, ils réparent ou fabriquent tout ce qui leur est nécessaire, car ils sont, en général, très adroits. Leurs femmes les complètent; ce sont elles qui se chargent de la confection des objets de cuir, y compris la préparation matérielle des amulettes, car les marabouts et les sorciers peuvent seuls, par leurs prières et incantations, donner une puissance surnaturelle à ces objets.

Les forgerons touareg appartiennent à la race noire et à cette sorte de caste à la fois méprisée et redoutée qui a su, dans toute l'Afrique septentrionale et centrale, se créer à l'aide de son industrie et de son adresse, une place à part, à peu près indépendante. Mon ami le lieutenant Desplagnes, qui a étudié si consciencieusement les monuments archéologiques et l'origine des races nigériennes, voit dans les forgerons noirs les descendants des autochtones qui peuplaient à l'époque préhistorique le continent africain et qui, chassés, dis-

persés par les invasions, se seraient perpétués en familles isolées, se transmettant de père en fils leurs secrets et leur adresse à travailler le fer et le bois.

Les forgerons épousent des femmes de leur caste. Les uns et les autres sont, à l'occasion, un peu médecins et sorciers; ils connaissent les simples et les massages qui guérissent, ils savent quels sont les charmes qui font aimer et les sortilèges qui rendent la vie exempte de soucis.

Les paresseux Touareg éprouvent pour leurs indispensables forgerons noirs une sorte d'admiration mêlée d'un peu de crainte, ressemblant fort à l'estime superstitieuse qu'inspiraient les alchimistes aux durs féodaux du Moyen âge.

Les forgerons, qui ne sont en général pas sots, augmentent encore leur influence et la considération dont ils jouissent, en joignant à leurs talents d'artisans ceux non moins lucratifs de diseurs de bons mots, de flatteurs des chefs et des riches; voire même d'entremetteurs à l'occasion. Ils ont acquis de cette façon une situation à part, supérieure à celle de la généralité des marabouts qui sont, de ce fait, leurs ennemis nés. Ils prennent part aux délibérations de la tribu, à la nomination des chefs. Les Songhay et les marabouts leur reprochent d'abuser de l'influence mauvaise qu'ils ont sur les Touareg pour les pousser aux exactions et au pil-

lage, sachant très bien qu'ils ne seront pas oubliés, lors du partage du butin réalisé.

Les forgerons, quoique noirs, ne sont nullement captifs ; aussi n'hésitent-ils pas à changer parfois de tribu, car à la suite de leur longue fréquentation avec les Touareg, ils en ont pris l'humeur changeante et aventureuse.

Jusqu'à la conquête française, par suite de l'insécurité du pays et de leurs mœurs pillardes, les Touareg ne pratiquaient aucun commerce. Ils prenaient tranquillement aux Songhay et enlevaient par la force ou la ruse à leurs congénères et aux Arabes, tout ce qui tentait leur cupidité ou même leur plaisait. Souvent, ce qui leur appartenait en propre, ou qu'ils avaient pillé, leur était de même extorqué ou volé par d'autres Touareg plus forts ou plus adroits, si bien que la propriété était fort précaire.

Actuellement, avec la tranquillité qu'apporte notre occupation, la situation s'améliore. Les Touareg échangent leurs bestiaux en excédent contre les graines et la toile qui leur sont nécessaires, et qu'ils ne peuvent se procurer autrement ; bien mieux, ils commencent à apporter aux marchés, établis sous la protection de nos postes, le lait, le beurre que leur donnent leurs troupeaux, et les échangent, ou même les vendent.

Ils n'ont point d'autre monnaie que la nôtre,

qu'ils conservent peu, et dont ils ignorent la valeur réelle. Une pièce d'argent, si petite qu'elle soit, représente une épargne dont sont incapables ces insouciants; puis, elle est difficile à garder, aisée à perdre ou à être volée. C'est, de plus, la valeur d'une coudée de guinée bleue, si utile à tous ces gens à peine habillés, ou le prix de quelques bouteilles de lait, pour ces gens toujours insuffisamment rassasiés. Les privilégiés qui, un peu mieux nourris et vêtus, ou encore plus prévoyants, sont à même d'avoir des avances, préfèrent, à cette monnaie incommode et surtout improductive, un chevreau ou un agneau, qui deviendra chèvre ou mouton, et procurera du lait et d'autres chevreaux.

Puis, s'ils ont peu de produits à échanger contre ceux de notre industrie, ils ont encore moins de besoins à satisfaire, et, en dehors de quelques vêtements et bijoux, se contentent de ce que leur donnent leurs troupeaux et de ce que confectionnent les forgerons et les captifs.

Ils ne cultivent pas la terre, la brousse se chargeant de leur fournir quelques graminées qui croissent spontanément et viennent à maturité sans aucun entretien. Les esclaves n'ont qu'à en recueillir les graines, qui réduites en farine, servent à la préparation de savoureux couscous. Ces plantes sont l'*asral* (guinsi des Songhay), le *cram-cram* (ponisetum distichum) et le *bourgou* qui pousse au

L'ATELIER RUDIMENTAIRE D'UN FORGERON TARGUI.

PETIT CONVOI EN MARCHE.

bord des mares et des cours d'eau. Leurs tiges sont recherchées des animaux herbivores; de plus celles du bourgou, écrasées et fermentées, donnent une boisson mi-acidulée, mi-sucrée, assez agréable au goût.

Les Touareg qui nomadisent loin du Niger font entretenir par leurs captifs quelques cultures, jardinets de blé, de tabac, d'oignons, de melons et même de coton, dont la vue surprit agréablement les membres de la mission Théveniaut. Chez les Hoggar, ces cultures sont encore plus étendues, et le commandant Laperrine y trouva de véritables champs de blé et d'orge, des vignes et des figuiers, dont prenaient soin les esclaves.

La véritable fortune des Touareg réside en de fort nombreux troupeaux de moutons, de chèvres, de bœufs. Leurs bergers, captifs ou Touareg pauvres, se montrent soigneux et précautionneux pour les animaux qui leur sont confiés. Ils portent sans cesse avec eux un crochet en bois, avec lequel ils atteignent les hautes branches des mimosées, et les inclinent vers la terre, afin que chèvres et moutons, puissent en brouter les feuilles. Les jeunes animaux non sevrés sont laissés au campement, en des parcs clôturés d'épines, où il leur est apporté des branches couvertes de feuilles jeunes et tendres. Le soir, à la rentrée du troupeau, les mères sont traites et leurs petits leur sont rendus pour la nuit.

Les chèvres sont assez petites; elles valent de un à deux francs. Les moutons appartiennent à deux types différents d'aspect et de valeur : les uns à toison laineuse et à chair commune dont le prix est le même que celui des chèvres; les autres beaucoup plus nombreux, à la peau couverte de poils longs et rudes, au nez busqué, aux membres plus grands, aux formes plus lourdes, mais dont la chair est excellente, qui valent, lorsqu'ils sont gras à point, jusqu'à quatre francs pièce. La peau des moutons et des chèvres, non tannée, n'a pas de valeur, à peine cinq centimes chaque. Les moutons et les chèvres boivent fort peu et n'ont besoin d'être abreuvés que tous les cinq ou six jours.

Les diverses tribus de Touareg du Sud élèvent environ un million de têtes de moutons et de chèvres. Elles possèdent de nombreux ânes, indociles et peu dressés, dont la robe est claire. Ces animaux peuvent porter des charges pesant de trente à cinquante kilos et valent, les mâles une vingtaine de francs, alors que les femelles se vendent jusqu'à vingt-cinq francs pièce.

Les Touareg possèdent, en outre, quantité de bœufs avec ou sans bosse. Ces derniers (*zébus*) sont de beaucoup les plus nombreux. Ils sont de taille élevée. Les mâles sont utilisés malgré leur lenteur et leur indocilité au transport des marchandises et des gens, parce qu'ils peuvent marcher

BŒUF PORTANT DEUX BARRES DE SEL.

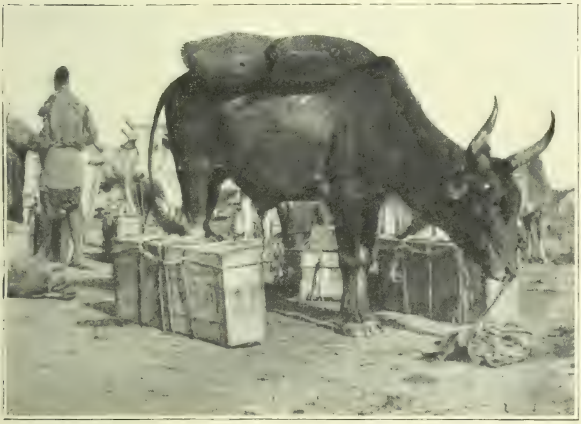

LES BŒUFS PORTEURS PEUVENT MARCHER DEUX OU TROIS JOURS SANS ÈTRE ABREUVÉS.

deux ou trois jours sans être abreuvés, faculté précieuse dans un pays où les points d'eau sont éloignés les uns des autres.

Si l'on en croit Hérodote, Pline et les inscriptions et gravures rupestres, les zébus auraient été employés avant l'importation du chameau dans le Sahara à tous les transports entre le Nord et le centre de l'Afrique; non pas, ainsi que cela se pratique aujourd'hui, à l'aide de bâts, mais au moyen de chariots que ces animaux traînaient. Il est bien malheureux pour la mise en valeur de nos colonies de l'Afrique occidentale et de l'Algérie, que chariots et routes employés aient complètement disparu, même du souvenir des habitants.

Un bœuf vaut de vingt-cinq à trente francs. Les vaches, à cause des veaux et du lait qu'elles donnent, coûtent davantage, de trente à quarante francs.

Le lait de vache, de brebis, de chèvre et de chamelle constitue la base de la nourriture et de la boisson des Touareg. Ils le consomment pur ou coupé avec de l'eau, ou aigri, caillé, ou encore à l'état de petit-lait, lorsqu'ils en ont tiré d'excellent beurre ou de savoureux fromages. Avec du lait aigre, deux ou trois fromages secs pulvérisés, de la farine de guinsi et de cram-cram et de l'eau, le tout mélangé et mis à fermenter dans une peau de bouc, ils obtiennent un produit dont ils sont extrêmement

friands et qui leur sert à la fois d'aliment et de boisson tout en diminuant, affirment-ils, notablement la transpiration.

Ils possèdent de nombreux chevaux, qu'ils achètent aux Arabes, aux Songhay et aux Peulhs, mais ils n'en font point l'élevage, et n'ont d'ailleurs pas, ou fort peu, de juments. Un bon cheval soudanais vaut de deux à trois cents francs. Ceux dits du Sahel, plus grands, plus élancés, coûtent de six à huit cents francs. L'animal domestique par excellence du nomade est le dromadaire (*camelus dromedarius*), inséparable du Targui dans le souvenir de l'Européen. Nous nous étendrons plus longuement à son sujet.

Il en existe, dit Brehm, pour l'Arabe connaisseur, autant de races qu'il en est de chevaux pour les amateurs. Ce nom de dromadaire est inconnu aux peuples africains qui élèvent cet animal. Aussi bien les Européens qui habitent l'Afrique ne le désignent guère que sous le nom de chameau. Cet animal paraît originaire des déserts du sud-ouest de l'Asie, et en particulier, de celui de l'Arabie, d'où le nom de *chameau des Arabes* que lui donnait Aristote. Domestiqué par les Sémites, il fut amené par eux dans le Sahara. La Bible en parle dès le commencement et son nom hébraïque est le même que le nom égyptien. Il fut introduit en Afrique au temps des rois numides, mais ne commença à être

PRISE D'UN TROUPEAU PAR UN DÉTACHEMENT DE MÉHARISTES SOUDANAIS.

utilisé dans les régions occidentales que seulement vers le IVe siècle de notre ère. Il avait dû, certainement, en être importé plus tôt dans les districts orientaux, sans doute au temps de Ptolémée, car il y était acclimaté dès le IIIe siècle.

Les dromadaires sont employés et montés de bonne heure, vers l'âge de douze à quinze mois, mais ils ne sont complètement dressés qu'à trois ans. Cet animal a deux allures : le pas avec lequel il parcourt 6 à 7 kilomètres à l'heure, le trot que suit difficilement un cheval au galop. Au trot il se déplace latéralement mais quand il va à l'amble, il fatigue fort peu son cavalier qui peut facilement rester une journée entière en selle, couvrant une distance de 70 à 80 kilomètres[1]. Parfois, lorsqu'il est effrayé ou en colère, le dromadaire prend un galop désordonné, qu'il ne garde que pendant quelques foulées.

Ces animaux se divisent en deux catégories : ceux de bât qui valent de 100 à 150 francs et ceux de courses appelés *mehara* (pluriel de *méhari*), qui se vendent de 200 à 300 francs. Un Européen apprend assez facilement à monter à méhari et y réussit dès qu'il a vaincu l'assez grosse difficulté de rester en selle lorsque l'animal se relève ou se couche et

1. M. Foureau mentionne une course d'environ 300 kilomètres faite en deux jours, à dos de méhari, par un cheikh d'In Salah.

qu'il est habitué à prendre appui, à l'aide d'un de ses pieds, au cou de sa monture. Au bout de très peu d'exercices, il trouve le méhari moins fatigant que le cheval. Le méhari porte couramment, outre son cavalier, l'eau, les vivres et les bagages indispensables.

Les dromadaires peuvent transporter une charge de 150 kilos et faire pendant plusieurs semaines consécutives de 25 à 30 kilomètres par jour. Leur résistance à la soif dépend de la saison. Au printemps, ils boivent rarement, l'eau de végétation des jeunes plantes qu'ils consomment pour leur nourriture suffisant à leurs besoins; en hiver, ils boivent tous les sept ou huit jours, en automne tous les cinq ou six jours et en été, il est indispensable qu'ils soient abreuvés tous les trois ou quatre jours. Ils boivent très rapidement de grandes quantités d'eau, jusqu'à 70 litres, en une dizaine de minutes. Ils mangent également fort vite. En route, ils prennent en marchant leur nourriture aux herbes et feuilles des arbres qu'ils rencontrent. Si l'étape a été particulièrement pénible [1], on leur donne le soir à l'arrivée quelques kilos de graines. Lorsque l'animal fatigue beaucoup, les Arabes et les Touareg ont coutume de lui donner, avant de le faire boire,

1. En marche dans le désert, les caravaniers ficellent le museau du dromadaire, pour empêcher l'animal de ruminer et ralentir ainsi la digestion des aliments ingérés.

une légère ration de sel qui produit, paraît-il, un effet tonique et excitant.

Le dromadaire présente cette particularité, sur les autres bêtes de somme, de ne pouvoir travailler que s'il est très gras. Il perd sa graisse après un travail assidu de deux ou trois mois, mais une période de repos dans de bons pâturages suffit généralement pour le refaire. C'est la graisse et non la taille du chameau qui indique sa force. On reconnait qu'il est suffisamment gras lorsque sa bosse est proéminente, dodue et bien large à sa base et qu'il a, de plus, les cuisses bien en chair, le ventre rond, le poil luisant. Un animal dans cet état et d'âge variant de cinq à quinze ans peut, pendant deux ou trois mois et par un bon temps, marcher presque quotidiennement, à la condition de n'être pas gêné dans son allure naturelle.

Le dromadaire qui travaille se nourrit sur sa réserve de graisse, lorsqu'il ne peut absorber les 30 ou 40 kilos de fourrage vert, herbes ou feuilles, qui lui sont nécessaires quotidiennement pour réparer ses forces. Au bout d'un certain temps, plus ou moins long suivant la résistance du chameau et les fatigues et privations endurées, l'animal est épuisé. Pour le refaire, les indigènes le laissent se remettre dans de bons pâturages pendant trois ou quatre mois. Sous l'influence du repos et de l'abondante nourriture, la bosse qui avait presque

disparu se reforme et le chameau est de nouveau apte à être employé.

L'âge de cet animal se reconnaît à sa dentition. Dans la première année, la mâchoire inférieure se garnit de deux dents incisives ; l'année suivante, il lui en pousse encore deux autres. Pendant cette période, le chameau prend également toutes ses molaires. Il en a généralement douze, mais quelquefois huit seulement, réparties également entre chaque mâchoire.

La quatrième année, les deux incisives les plus anciennes tombent et repoussent pendant la cinquième année où le chameau perd également ses deux incisives de lait. Alors le chameau est adulte et peut porter. A l'âge de six ans, les incisives tombées repoussent. A sept, il en pousse deux nouvelles. La mâchoire supérieure ne possède jamais d'incisives. Dès que le chameau a ses incisives au complet (six), il est dans la plénitude de ses forces qu'il conserve jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, époque où lui viennent à la mâchoire inférieure deux crochets semblables à ceux du cheval.

L'apparition des crochets marque pour le chameau la période de décroissance. L'animal va en s'affaiblissant, et lorsqu'il a atteint l'âge de quinze ou seize ans, ses molaires commencent à tomber. En résumé, le chameau est trop jeune pour porter lorsqu'il possède encore ses incisives de lait et

UNE PETITE CARAVANE TARGUI AU REPOS.

trop âgé lorsqu'il commence à perdre ses molaires.

On a beaucoup exagéré la résistance et la rusticité du dromadaire qui est, au contraire, délicat et a besoin d'être bien traité et soigné par des gens le connaissant parfaitement. Surmené, insuffisamment nourri, il crève tout d'un coup, sans que rien dans son allure ou dans son aspect ait fait prévoir, à d'autres yeux qu'à ceux d'un nomade exercé, qu'il était à bout de forces.

Blessé, il est indisponible de longs mois jusqu'à sa complète guérison. Fatigué, amaigri, il doit se reposer jusqu'à ce qu'il ait récupéré la réserve de graisse qui lui est nécessaire pour pouvoir travailler de nouveau. Les Touareg et les Arabes disent communément : « Un méhari maigre qui travaille est un méhari mort. »

Il est sujet à la gale qui amène, non soignée, le dépérissement et la mort. Un judicieux proverbe arabe dit : « Contre la gale du chameau, emploie le goudron, et contre la misère, un voyage au Soudan. »

Les dromadaires possèdent à la nuque, en arrière des oreilles, une petite cavité à fleur de peau par laquelle suinte, lorsque l'animal travaille, une humeur d'odeur fétide. Mise accidentellement sur la peau de l'homme, cette humeur provoque des démangeaisons et quelquefois de petits abcès.

Ils ne vivent très bien qu'en région sèche. Le voisinage du Niger leur est préjudiciable; ils y ont beaucoup à souffrir, en particulier de mars à juillet, des piqûres d'une mouche appelée *azaroual* par les Touareg. Elles déterminent chez eux une maladie qui souvent passe inaperçue, tant les symptômes en sont peu caractéristiques. L'appétit des animaux atteints diminue peu à peu, il se produit de l'amaigrissement et ceux déjà débilités et affaiblis crèvent tout d'un coup. Les dromadaires vigoureux guérissent généralement; ils sont alors appelés *chameaux du fleuve* parce qu'ils sont par la suite immunisés non contre les piqûres de l'azaroual et la maladie qui en résulte, mais contre toute suite funeste; aussi sont-ils employés dans la région du Niger.

L'attention des savants anglais et français fut attirée sur la maladie de ce chameau à cause des grandes analogies qu'elle semble présenter non seulement avec l'épidémie qui décime chaque année les troupeaux de bœufs du Niger, mais surtout avec l'étrange maladie dite « du sommeil », qui fait de si nombreuses victimes parmi les populations noires et même quelquefois chez les Européens ayant séjourné en Afrique. Ils procèdent actuellement à de patientes et minutieuses recherches, afin de déterminer si le microbe de ces maladies ne serait point un même trypanosome à des degrés d'évolution

différents. Espérons que leurs recherches seront couronnées de succès et amèneront la découverte du vaccin de ces terribles épidémies.

Le dromadaire qui travaille en région nigérienne a à redouter une autre affection encore peu connue des Européens. De juillet à fin novembre, les caravanes sont décimées tout à coup ; un certain nombre des animaux qui les composent, robustes ou malingres, indifféremment, meurent après quelques heures de malaises ayant passé généralement inaperçus.

Le dromadaire est un animal très docile, bien qu'il se montre souvent criard et même menaçant lorsqu'on le charge. Il connaît bien son maître. Il doit être traité avec douceur, sinon il devient vite méchant. Très vindicatif, il reconnaît parfaitement celui qui l'a brutalisé et se venge à l'occasion par des morsures dont les suites sont quelquefois graves.

Le dromadaire est précieux à beaucoup de titres : la chair en est de bonne qualité, la peau fournit un cuir épais, propre à divers usages ; les poils servent à confectionner des cordes et des tissus grossiers ; il n'est pas jusqu'à ses excréments qui n'aient leur utilité : desséchés, ils constituent un avantageux combustible, qui est fort employé. De plus sa femelle donne un excellent lait, très apprécié des nomades.

C'est en outre un animal de guerre; aussi tous les peuples qui eurent à lutter contre les nomades, tentèrent-ils de l'utiliser pour atteindre leurs insaisissables ennemis. Les Persans et les Afghans employèrent les dromadaires à transporter de petits canons, montés sur un pivot fixé à la partie supérieure de la selle, qui permet de les pointer dans une direction quelconque.

Pendant la campagne d'Égypte, en l'an VII, un groupe de méharistes fut formé; il augmenta au point de devenir plus tard un régiment, celui des dromadaires; il éclairait Desaix, au cours de sa campagne contre Mourad Bey, dans le Haut-Nil. Les hommes en étaient recrutés dans l'infanterie, dont ils conservaient l'armement et la tactique. Ils combattaient à pied, leur monture portant un approvisionnement supplémentaire de 150 cartouches et 10 jours de vivres. Il y avait, par six soldats, un chamelier chargé de soigner les animaux et de les tenir en main pendant le combat, à moins que les hommes ne les fissent coucher devant eux, pour s'en servir comme d'un abri.

En Algérie, le général Bugeaud (1844) et le colonel Desvaux (1853) tentèrent de profiter de l'expérience acquise. Mais l'aspect par trop hétéroclite et irrégulier que présentaient les compagnies de chameliers, et, paraît-il, les cris que poussent quelquefois les chameaux au lever du soleil, et qui donnaient

PAYSAGE NIGÉRIEN : UN DÉTACHEMENT DE MÉHARISTES SOUDANAIS EN MARCHE.

l'éveil aux ennemis à surprendre, firent renoncer à leur usage.

On y revint au Soudan, dès qu'on eut affaire aux Touareg et aux Maures; mais les mauvaises conditions de recrutement des chameaux et des conducteurs, le peu d'encouragement donné aux officiers qui en furent chargés, l'insuffisance des moyens pécuniaires mis à leur disposition, firent échouer ces tentatives.

Les essais furent repris en Algérie, mais dans de tout autres conditions, et quatre compagnies méharistes furent créées en 1903 et 1904; elles rendirent de tels services que les essais furent repris au Soudan, et après de nombreux rapports, télégrammes et comptes rendus, une compagnie de méharistes fut constituée à Râz el-Mâ. Il est même question de transformer peu à peu en unités semblables les compagnies de tirailleurs soudanais qui occupent le territoire militaire.

On doit le souhaiter, mais pour que cette nouvelle tentative réussisse, il est nécessaire :

1° Que les officiers appelés à commander aux méharistes utilisent, sans parti pris ou prévention d'arme, l'expérience déjà acquise par leurs camarades d'Algérie;

2° Qu'ils se résignent à commander de l'infanterie montée, c'est-à-dire, non une cavalerie spéciale, mais une troupe de fantassins ayant la facilité

de se transporter rapidement, et combattant toujours à pied, en utilisant, non le sabre, mais le fusil, qui porte loin;

3° Que surtout l'administration veuille bien mettre à leur disposition, sinon les larges ressources pécuniaires fournies aux méharistes d'Algérie, du moins les moyens indispensables, sans lésinerie, ni marchandages mesquins.

Si ces conseils sont suivis, si cette organisation prend corps et que les méharistes soudanais deviennent des unités solides, il est certain qu'avant longtemps, sans expédition coûteuse, sans frais nouveaux, autres que ceux de premier établissement et d'entretien, le désert et la Boucle du Niger auront été reconnus, et que nous commanderons effectivement dans ces régions, pour le plus grand bien des nomades et pour le plus grand profit du commerce et de la civilisation.

CHAPITRE VI

ASPECT ET CONSTITUTION DES RÉGIONS DE PARCOURS DES TOUAREG DU SUD

La région située au nord du Niger : Haoussa. — La région située au sud du Niger : Gourma. — Renseignements géographiques, ethnographiques, économiques, etc.

Les Touareg du Sud parcourent deux régions : l'une, au nord du Niger, appelée Haoussa; l'autre, au sud de ce fleuve, dans la région dite de la Boucle, et appelée Gourma. Le Haoussa se termine dans le Sahara, qui se continue jusqu'en Algérie.

Après la conquête des hauts plateaux par nos troupes et l'occupation de la région des Chotts, se créa dans le monde une légende indéracinable sur le Sahara, le désert par excellence, mer de sable infranchissable qui ensevelissait vivants, telle l'armée de Cambyse[1], dans un linceul *arénacé*, les audacieux qui en violaient la solitude. La température en était étouffante, embrasée, et le souffle

1. Cet ensevelissement de l'armée de Cambyse dans les sables de la Libye est également une légende.

de l'atroce simoun, qui régnait constamment, la rendait plus torride, plus insupportable encore. La réalité est tout autre : « Plus on avance dans l'étude de la région saharienne et plus le désert, tel que notre imagination l'avait créé, disparaît pour faire place à une région, exceptionnelle sans doute, mais plus aride par le fait de l'homme que par l'abandon du Créateur[1]. »

Non seulement un demi-million de nomades, Touareg et Maures, habitent et parcourent ce désert, mais de nombreuses caravanes le sillonnent en tous sens. Barth parle d'une d'entre elles, forte de dix mille chameaux se rendant aux salines de Bilma pour y chercher des barres de sel. Le colonel Flatters en franchit une grande partie; cependant il était accompagné de 277 chameaux et d'environ soixante hommes. Foureau et Lamy le traversèrent, conduisant une véritable expédition, comprenant plusieurs centaines d'hommes et plus d'un millier de chameaux. Quatre compagnies méharistes françaises y résident toute l'année.

Mieux encore, il fut traversé il y a un peu plus de trois cents ans par une véritable armée comptant environ dix mille hommes, cinq mille soldats, accompagnés d'un nombre égal de médecins, de valets et de marchands. Ces audacieux que condui-

1. Duveyrier, *Les Touareg du Nord.*

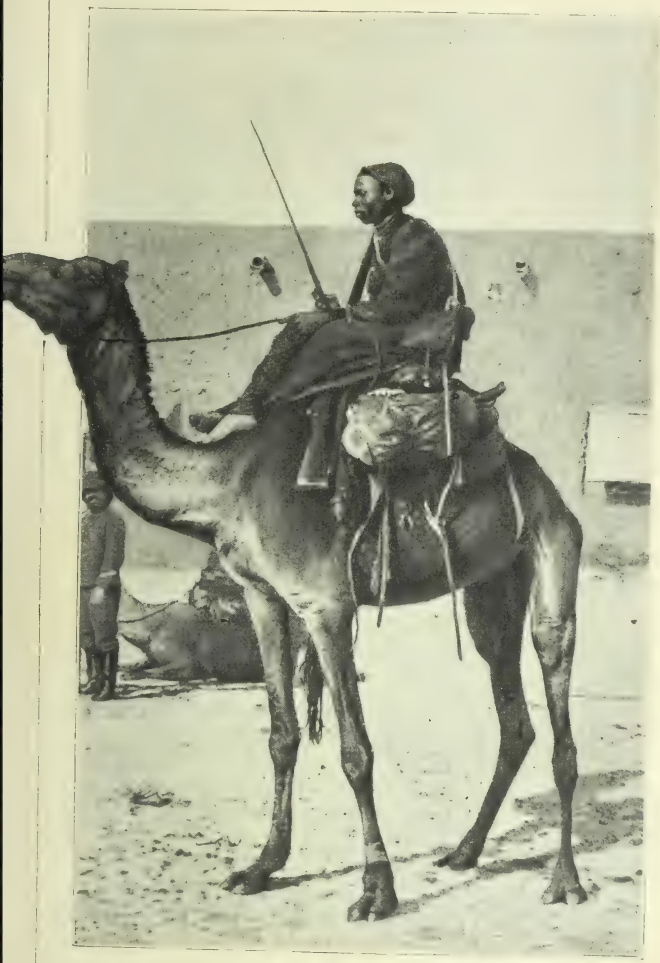

UN MÉHARISTE PRÊT A PARTIR EN CONVOI.

sait le pacha Djouder, partirent de Marrakech en novembre 1590, et arrivèrent à Bamba le 30 mars 1591 pour s'emparer de l'empire de Gao. Lorsqu'ils eurent conquis les régions nigériennes, ils restèrent en relations constantes avec le Maroc, qui leur fournit longtemps des soldats et du matériel de guerre. Une route très fréquentée unissait Tombouctou et Marrakech, des puits aux parois maçonnées en marquaient les gites d'étapes, que des pieux de bois, plantés tous les mille pas, jalonnaient.

Les voyages de Barth, de Duveyrier, d'Erwin de Bary, d'Oscar Lenz, de Largeau; ceux plus récents de Foureau, les reconnaissances du lieutenant colonel Laperrine et de ses officiers, celle du capitaine Théveniaut, l'excursion scientifique si courageuse de MM. Chudeau et Gautier, auraient dû faire justice de la mauvaise réputation du Sahara. Il n'en est rien, cependant, car il est fort difficile de revenir complètement sur une impression défavorable. D'ailleurs, ce désert est lié, dans nos mémoires, à des souvenirs pénibles. Il est le cadre obligé des scènes d'horreur et de traîtrise qui marquèrent le massacre de la mission Flatters, celui de la colonne Bonnier, l'assassinat de Morès, la disparition et la mort de quelques autres martyrs de la géographie.

Le terme de Sahara signifierait suivant certains explorateurs « plaine dure », selon d'autres « champ

de sable ». Il n'est ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, les erreurs fourmillent sur son compte! Il n'est pas davantage le lit d'une prétendue mer ancienne, car son altitude la plus basse n'est jamais inférieure à 150 mètres (région de Taodéni).

Le Sahara paraît constitué par un immense plateau ondulé, dont la direction générale est nord-ouest-sud, allant du Touat au Tibesti, et autour duquel se répartissent un certain nombre de dépressions sablonneuses.

Le plateau central est divisé par de profondes vallées en un certain nombre de compartiments, plateaux du Touat, de Tademaït, de Tidikelt, et de Tassili (que domine au sud le massif d'Ahaggar), puis encore les plateaux d'Anhef, les monts Tunnus et Tibesti; et plus au sud, le soulèvement d'Aïr ou Asben, dont le point culminant, le mont Timgué, se dresse à 1 800 mètres d'altitude. Dans ces régions semi-montagneuses deux formes de relief prédominent : l'escarpement granitique ou calcaire, avivé par l'érosion aérienne et la hammada ou désert de pierre, de galets, qui s'étend sur des espaces immenses. Autour de la zone des plateaux s'étendent les dunes ou Erg, Areg, mer mouvante de sable, que fixe mal une maigre végétation de retem et de hâd (*corhulaca monacantha*), et qui laisse apparaître, parfois, l'escarpement de roches primitives constituant le sous-sol saharien.

« Ainsi, ce désert n'est pas une plaine, tout contrairement, mais une région accidentée; le sable n'y domine aucunement et là où il s'amoncelle parfois, il faut le dire, sur d'immenses étendues, dans les areg, c'est en dunes massives dont un ouragan peut bien éparpiller la crête, la « faire fumer », mais non pas troubler la profondeur[1]. » Il a ses granites comme la Bretagne, ses grès dévoniens comme l'Angleterre, ses calcaires crétacés comme la Champagne, ses calcaires éocènes comme le bassin de Londres, ses terrains volcaniques comme l'Auvergne. Il ne diffère donc pas géologiquement des autres parties du globe[2]. »

On y rencontre également toutes les formes du relief, montagnes de 1500 à 2500 mètres, gorges, défilés, ravins et vallées. Il n'est pas non plus éternellement sec; il y pleut, il est vrai, très irrégulièrement; il y a des années sèches, et d'autres fort pluvieuses, telle cette année 1880, pendant laquelle la mission Flatters eut sept jours de bourrasques et d'averses, entre le 1er avril et le 2 mai; également la mission Rolfes fut mouillée jusqu'aux os en 1874, par une pluie diluvienne qui dura trois jours; de même, l'explorateur F. Gautier enregistra seize jours pluvieux sur les trente-six qu'il mit à traverser l'Adrar (23 juin au 27 juillet 1905). Duveyrier

1. Onésime Reclus, *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique.*
2. H. Schirmer, *Le Sahara.*

et d'autres voyageurs ont affirmé après Pline, qui, assurait le fait en deux passages différents de son histoire naturelle, que les années de grandes pluies tombant sur le Sahara et le Niger coïncidaient avec les grands débordements du Nil ; il serait curieux et utile de vérifier le bien-fondé de ces assertions. Dans notre Soudan, les grandes pluies reviennent, selon les dires de certains indigènes, tous les quatre ans, et seulement tous les sept ans d'après les affirmations d'autres.

« Au Sahara, tel grand orage y crée instantanément une rivière de mille pas de largeur, des lacs, des gours, des cascades, qui ne durent guère ; mais comme le grand soleil n'a pas le temps de les pomper, il faut bien que ces eaux aillent quelque part ; elles descendent en sous-sol, lentement elles y coulent, filtrant partout où elles peuvent, ici tout près de la surface, (et l'on n'a qu'à creuser un puits), ailleurs dans les grandes profondeurs (et l'on ne les conquerra que par des trous artésiens). Mais quant à l'avenir il suffit qu'elles soient là ; on les arrêtera par surcroît quand on voudra, au-dessus du sol ; en amont des étranglements, dans les granites et autres pierres dures, en Ahaggar, en Aïr, en maints autres endroits. Dans combien de vallées ne réservera-t-on pas la pluie par millions de mètres cubes, en lacs de bénédiction[1]. »

1. Onésime Reclus, *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique.*

LES CANONS DE MONTAGNE D'UNE COMPAGNIE MÉHARISTE.

La mission du capitaine Théveniaut a constaté que la nappe d'eau souterraine oscillait entre 3 mètres (puits de Tessalit), et 34 mètres (celui de Tabankiort), soit une moyenne de 12 mètres de profondeur. Son chef écrivait dans son rapport : « La quantité d'eau relativement considérable qui imprègne les dépôts arénacés des ouadi de l'Adrar, donne à la végétation une vigueur qui la rend équivalente à celle des terrains fertilisés par le Niger; la flore y est d'ailleurs la même que sur les bords du fleuve. »

Dans les montagnes, il existe même une saison de pluies assez régulière, nourrissant une flore arborescente variée. Barth, venant du Nord, fut dans l'Aïr surpris et émerveillé; il trouva des sites d'une beauté singulière où les buissons de toutes sortes de plantes formaient d'épais fourrés, dans lesquels la hache était indispensable pour se frayer un passage. Il pleut au Sahara, non seulement pendant l'hivernage, mais encore il tombe parfois, durant le reste de l'année, quelques fines averses, qui durent peu, mais sont suffisantes pour redonner une vigueur nouvelle à la végétation. Le fait est confirmé par Barth, le si consciencieux explorateur, qui écrit : « Le lendemain, nous remarquâmes, comme plusieurs fois déjà depuis notre entrée au désert, que le sol était humecté par une légère pluie fine, fait contraire à l'opinion généralement

admise qu'il ne pleut jamais dans toute cette partie du Sahara ».

Après la pluie l'herbe pousse immédiatement et sept jours suffisent pour que l'herbe nouvelle puisse nourrir les troupeaux.

A l'époque géologique (peut être même à la période romaine, pense M. Gautier), le Sahara était doté d'un réseau fluvial très complet que les explorateurs et géographes ont reconstitué dans ses grandes lignes. Un lacis très serré de fleuves et de rivières drainait l'eau des massifs centraux et la menait soit à la Méditerranée par les Chotts Barbaresques, ou au Niger par le Telemsi et l'Azovat[1] déterminant ainsi deux versants nettement délimités.

Le déboisement, la dépopulation due à l'insécurité, ajoutés peut-être à un certain asséchement de l'atmosphère, ont à peu près détruit ce système fluvial.

Les lits desséchés des ouadi, pareils aux ossements blanchis d'un être mort depuis longtemps et décharné, marquent seuls ce qui fut le squelette d'une région qu'Hérodote, Pline, Cornélius Balbus et de plus modernes auteurs soudanais nous présentent comme ayant été habitable dans sa partie

1. Le capitaine Pasquier et M. Arnaud ont retrouvé, dans l'Azovat, à la fois l'oued Tefassasset de Duveyrier et l'Astopus des Anciens.

septentrionale, et même riche et prospère dans la zone méridionale[1].

Les ouadi des deux versants diffèrent encore aujourd'hui d'aspect et de constitution. Alors que ceux du Nord ont un cours bien dessiné par des berges à pic enclavant un fond de sable desséché et de blocs roulés, les rivières du Sud n'ont ni rives ni berges ; seule, une plaine boisée, aux alluvions limoneuses très fines, sans galets ni cailloutis, en marque l'emplacement.

A la suite des orages annuels, ce réseau hydrographique reprend parfois, quelques heures seulement, un semblant de vitalité ; l'eau coule, impétueuse, violente, indomptable, dans les rivières septentrionales, véritables torrents momentanés qui entraînent dans leurs flots d'énormes blocs de pierre, des arbres déracinés et même les cadavres des animaux et des hommes surpris par la crue. Dans celles méridionales l'aspect est autre : sur un ou plusieurs kilomètres de large, une nappe d'eau pelliculaire s'écoule lentement, doucement, sans heurt ni dommage, entre les souches des mimosées assoiffées, qui épuisent rapidement ce que le sol n'absorbe pas.

Aussi, alors que les ouadi algériens amènent parfois de l'eau aux chotts où ils se jettent, les sou-

1. Ces explorateurs, et MM. Gautier et Chudeau, ont rencontré de nombreux vestiges de cette prospérité passée.

danais ne versent jamais une goutte, à moins que ce ne soit par voie souterraine, au puissant fleuve africain qui termine leur cours. Par contre les vallées de ces derniers sont encore, à notre époque, partout herbeuses, boisées, prêtes enfin à recevoir, et à nourrir de nouveau, les populations qui reviendront, lorsque la tranquillité sera assurée par la pacification des nomades, relever les ruines des nombreux villages songhay, qui prospéraient autrefois en ces régions.

La brièveté de notre étude ne nous permet pas de nous étendre davantage sur ces rivières squelettiques. D'ailleurs elles portent d'amont en aval, un très grand nombre de noms différents qui en rendent la classification fort difficile. Dans leurs thalwegs sont en général creusés tous les puits, qui étaient jadis incontestablement plus nombreux qu'aujourd'hui. Des raisons de sécurité en ont fait combler beaucoup; l'abandon des anciennes routes commerciales et la disparition des populations agricoles sédentaires, ruinées par les Touareg et les Maures, ont amené la destruction des autres.

Tout ce système hydrographique, en voie de disparition, mais non détruit définitivement, aboutissait au Niger, fleuve puissant, aux débordements annuels réguliers et dont les crues sont encore plus curieuses que celles du Nil.

Le Niger, Djoliba des indigènes, prend sa source

au sud-est du massif du Fouta Djallon, par 860 mètres d'altitude. Il coule d'abord vers le nord dans un lit encombré de rochers ; dès Farana il atteint 100 mètres de largeur, puis se détourne brusquement vers l'est jusqu'à Kouroussa, où il devient navigable, au moins aux hautes eaux. Son cours s'infléchit vers le nord-est, toujours libre jusqu'au barrage des roches de Sotouba, près de Bammako, où se termine le haut Niger. Son altitude n'est déjà plus que de 200 mètres et il a encore près de 4 000 kilomètres à parcourir avant d'arriver à la mer. La navigabilité du Djoliba recommence à Toulimandio, en amont de Koulikoro, terminus actuel du chemin de fer. Désormais libre d'obstacles, le fleuve coule vers le nord-est par Koulikoro, Nyamina, Ségou-Sikoro, Sansanding, où il entre dans une plaine basse, que ses eaux recouvrent lors des crues, sur une largeur qui atteint parfois 500 kilomètres, fertilisant des terres où un coton indigène semi-ligneux croît spontanément sans culture. A Mopti, le Niger reçoit son grand affluent, le Bani, qui nourrit la riche plaine de Djéné. A Diafarabé le fleuve entre dans la vaste cuvette lacustre nigérienne, reste de la mer intérieure préhistorique, où se déversaient les grands ouadi sahariens. Il s'y divise en bras qui enserrent de larges îles basses, luxuriantes rizières ou abondants pâturages du Macina. De vastes expansions, dont la plus impor-

tante est le lac Débo, reçoivent le trop-plein de ses eaux, qu'elles lui restituent en partie à la décrue, régularisant ainsi son cours comme le ferait tout un système compliqué de bassins et d'écluses.

Le Niger arrive ensuite à la région lacustre voisine de Tombouctou, où il alimente encore une série de lacs, répartis sur ses deux rives et dont le régime est connu depuis peu. Ceux du nord, outre les deux cuvettes secondaires de Fati et de Horo, sont allongés en un chapelet ininterrompu couvrant aux années de crues exceptionnelles plus de trois millions d'hectares ainsi fertilisés (rivière et marigot de Goundam, lac Télé, lac Faguibine, dépression des Daounas[1]). Les lacs de l'autre rive, au nombre d'une douzaine, sont répartis sur deux étages successifs, lacs Korarou, Oumi, Haougom-

1. Dans les années de crue moyenne, les eaux du Niger entrent dans la rivière de Goundam, après avoir franchi le seuil de l'Issa-Faye, vers le 20 juillet, arrivent à Dongoï, autour du 16 août, franchissent le seuil rocheux de Djin-Djin, puis arrivent à Goundam, vers le 1er septembre. Bien que la dépression du Télé descende en pente douce au Faguibine, la crue met plus de deux mois et demi pour atteindre ce lac. Ce dernier bénéficie de la crue pendant environ quatre mois, puis l'eau étant coupée au seuil de Dongoï (premiers jours d'avril), il diminue sous l'influence de l'évaporation. Le Faguibine ne rend donc pas, même en partie, l'eau qu'il a reçue du puissant Niger; pour qu'il le pût, il faudrait que sa nappe liquide montât de sept mètres (hauteur égale à la différence de niveau existant entre le seuil de Dongoï et sa nappe actuelle). —Lieutenant Villate.

dou, Nyamgaï et Do; puis Bado, Garou-Gakoré Tinguère, Titalaouen, Kabongo, Haribongo, qui reçoivent la crue par le large marigot du Foko, lorsqu'elle a achevé de remplir les dépressions moins élevées du premier groupe[1].

Affaibli mais non épuisé[2] par ses débordements, le Niger passe près de Kabara (port de Tombouctou)[3]; puis, son cours s'infléchit vers l'est, passe à Rhergo, Bamba, se resserrant peu à peu, pour traverser le défilé de Tosaye, où il a moins de cent mètres de large. Il s'étale de nouveau, passe à Bourem, s'incline vers le sud-est, continuant à ne recevoir aucun affluent des régions qui l'avoisinent. Il arrose Gao ; bientôt les îlots rocheux se multiplient dans

1. Chacun de ces lacs a son ou ses canaux de remplissage régulier, et est relié aux autres par la dépression du Foko. Dès octobre les marigots du premier groupe reçoivent les eaux de la crue, les immenses cuvettes du second groupe ne sont complètement remplies qu'aux années de grandes inondations. — Lieutenant Desplagnes.

2. Une fois grossi du Bani, le Niger ne reçoit pendant des milliers de kilomètres aucun affluent. Les pluies de l'hivernage ne sont cependant pas perdues pour lui, il est probable qu'elles rejoignent le fleuve souterrainement par la nappe aquifère. Il ne peut en être autrement, en particulier pour les abondantes tornades tombant chaque année sur le plateau central nigérien, y provoquant de véritables torrents impétueux qui s'épandent brusquement dans la plaine en larges rivières vite absorbées par le sol sablonneux.

3. Ses eaux atteignent Kabara, à la crue, et même Tombouctou dans les années d'inondation.

son lit, des rapides apparaissent à Fafa, Ansongo, Dounzou, Labbezenga ; le fleuve arrive à Niamey, passe à Sinder, Sansan-Haoussa, et termine à Say son cours moyen navigable.

De Say à Boussa, il rencontre de nombreux rapides. En amont d'Ilo, le Niger, français depuis sa source, pénètre dans la Nigeria britannique, il reçoit à Gomba la rivière de Sokoto et arrive à Boussa, où se trouvent les rapides les plus considérables, remontés pourtant en 1901 aux hautes eaux, par les chalands du capitaine Lenfant. Dès lors son cours est libre jusqu'à la mer (750 kilomètres); il s'élargit au point d'atteindre 22 kilomètres à hauteur de Rida, avec cependant 2 mètres d'eau à l'étiage. A partir de Lokadja, au confluent de son grand affluent de gauche, le Benoué, il est navigable toute l'année pour les vapeurs. Après Ossaba-Onitcha, il commence à se bifurquer pour terminer son cours d'environ 4 500 kilomètres par un immense delta de 25 000 kilomètres carrés, dont les bras principaux sont la rivière Ouari, la rivière Noun et celle de Brass.

La crue du Niger, causée par les torrents d'eau versés en hivernage dans la région forestière, commence en avril dans la partie supérieure. Les hautes eaux ont lieu à Koulikoro, à la fin de septembre, à Kabara en janvier, à Say en juillet et à l'embouchure en septembre. Il faut donc plus de

LE VILLAGE DE GAO AU BORD DU NIGER.

LA VÉGÉTATION DANS LES ENVIRONS DE BAMBA.

dix-huit mois au flot du fleuve pour atteindre l'Atlantique. Le Niger couvre ainsi successivement les provinces riveraines de ses inondations, donnant naissance à une vigoureuse végétation de riz ou de borgou. Ces plantes dont les tiges croissent avec l'eau, sont terminées par des bouquets de feuilles vertes, qui s'épandent sur la nappe liquide et la dissimulent. Les régions inondées ressemblent alors de ce fait, à de vastes prairies que parcourent les pirogues des indigènes. L'interminable plaine verte dont l'œil du voyageur se lasse vite, est à peine interrompue par la tache jaune clair de quelque îlot parsemé de palmiers de Thébaïque. Les longs stipes de ces derniers, que surmonte une rosette de palmes, se balancent au-dessus des cases en chaume ou en pisé des villages riverains.

Pendant l'hivernage, l'immense nappe d'eau du fleuve est agitée fréquemment par de furieuses tempêtes, qui brisent ou engloutissent les barques des indigènes, surpris par l'orage. Je faillis être moi-même victime d'un de ces ouragans, dans des circonstances assez curieuses. J'allais à Tombouctou, descendant le Niger dans une pirogue courrier, sorte de barque en acier portant environ deux tonnes. Pour arriver plus vite nous naviguions même la nuit, profitant du léger courant du fleuve. Une nuit, la seconde de mon voyage, je dormais profondément, lorsque je fus éveillé par le tangage

qui secouait l'embarcation plus fortement que de coutume. Je constatai que le ciel se couvrait rapidement de nuages et que le vent s'élevait. Il nous fut d'abord favorable ; aussi les laptots, voulant en profiter, hissèrent la voile. Je les laissai faire, les sachant bons matelots et ayant de plus l'habitude de n'user de mon autorité que dans les choses que je connais très bien. Ce n'était pas le cas, je suis un médiocre navigateur! Brusquement l'orage éclata, arrachant la voile de la pirogue et nous surprenant assez loin des rives. Courbés sur leurs avirons, les laptots ramaient vigoureusement, cherchant à nous mener au bord, mais la tempête contrariait leurs efforts. De hautes vagues soulevaient notre embarcation, dans laquelle entraient parfois d'énormes paquets d'eau, que mon ordonnance, mon cuisinier et moi-même, nous efforcions en vain d'épuiser, à l'aide de calebasses. Chacun, se rendant compte du péril couru, donnait toute son ardeur et ses forces. La nuit profondément noire, opaque, sinistre, s'illuminait par intermittences de furtifs éclairs, dont la lueur nous permettait cependant d'apercevoir la terre à une centaine de mètres devant nous. Malgré nos efforts incessants, nous n'avancions pas ou à peine, car la tourmente nous repoussait du rivage protecteur. Il y avait longtemps que nous luttions en vain, nous semblait-il, lorsqu'un des laptots se laissa aller découragé, déclarant que nous étions

perdus. Je n'étais pas du tout résigné à périr cette nuit-là et en pareilles conditions, aussi déclarai-je aussitôt d'une voix assurée « que nous ne courrions aucun danger immédiat si nous savions ne pas perdre la tête, et continuer à résister de toutes nos forces, car je possédais un précieux gris-gris (talisman), qui m'avait toujours sauvé des plus graves périls ». Mon ordonnance confirma mon dire, assurant que je devais avoir en effet, un puissant gris-gris, car il m'avait vu, depuis un an, me tirer sans encombre de situations assez critiques. Il n'en fallut pas davantage pour donner à mes superstitieux compagnons un courage surhumain. Ils redoublèrent d'efforts, d'énergie si bien que nous finîmes par accoster la rive, où du moins nous ne risquions pas d'être noyés. Cet incident en me confirmant les avantages du gris-gris protecteur pour qui sait s'en servir à propos, me fit connaître le Niger, les dangers de sa navigation, et me corrigea de voyager sur ce fleuve, pendant les nuits d'hivernage.

Les crues du Niger recouvrent des régions vastes comme des provinces, sur lesquelles poussent merveilleusement, après le retrait des eaux, tabac, coton, mil, blé et riz, donnant deux superbes récoltes en une même année. Tous les quatre ou cinq ans, les crues sont plus fortes, couvrant ainsi une surface double. Chaque sept ou huit ans, le Niger

déborde davantage encore, fertilisant de véritables contrées, que l'absence de culture laisse à peu près inutilisées. Avec le temps, les chenaux et canaux, par lesquels le fleuve bienfaisant remplit les dépressions de ses rives, s'obstruent par l'effet des alluvions accumulées et ainsi diminuent peu à peu les zones annuellement fertilisées[1].

Cependant, il fut une époque, celle des Askia (XVIe siècle), où le Niger nourrissait une nouvelle Égypte non moins riche et prospère que celle des Pharaons. La France se doit à elle-même, à sa mission civilisatrice, à son passé colonial glorieux, de faire revivre cette splendeur. Un ou deux barrages judicieusement placés, quelques canaux rendront à ces régions leur fertilité et même en conquerront de nouvelles, pour le plus grand profit de notre commerce et de notre industrie.

C'est une contrée à température extrême où, en dépit de la latitude, il fait tour à tour plus froid que sur la Méditerranée, et plus chaud que sous l'Équateur. C'est là une conséquence directe de la sécheresse de l'air; plus il est sec et plus augmente l'insolation, c'est-à-dire la quantité de chaleur versée à la terre par le soleil, et le rayonnement qui exprime la quantité de chaleur que la terre abandonne à l'espace. C'est également la sécheresse de l'air

1. Les Daounas du Faguibine ont été ainsi perdus pour la culture depuis 1897.

LES CHUTES DU FÉLOU.

qui fait paraître les rayons solaires si chauds sur les hautes montagnes, alors qu'on éprouve un froid pénétrant dans les endroits restés à l'ombre ; c'est elle encore qui fait qu'en saison sèche la température de la nuit est presque glaciale, alors que celle de la journée est fort élevée ; l'écart entre les températures extrêmes augmente d'autant plus qu'on s'éloigne du Niger, dont le voisinage entretient toujours une certaine humidité de l'air.

Dans toute cette région, le thermomètre sous abri peut, durant la saison chaude, approcher de 50° centigrades, sans jamais les atteindre même à l'ombre. L'hiver, la neige tombe et se conserve sur les hauts sommets de l'Ahaggar. En janvier, il gèle dans l'Aïr, dit Erwin de Bary. Quelles que soient la latitude et l'altitude, dans le Sahara les températures les plus basses sont obtenues de décembre à mars, et les plus hautes de juin à septembre. Dans la journée, le plus grand abaissement de la température a lieu le matin avant le lever du soleil, et la plus grande élévation entre deux et trois heures de l'après-midi.

Dans ce prétendu désert « nulle part la végétation ne manque d'une manière absolue[1] ; en beaucoup d'endroits même le sol y est couvert d'herbes sur d'assez vastes espaces et dans les intervalles

1. Barth.

croissent des arbres! » L'aspect, la constitution du Sahara se modifie en allant du nord au sud, et cela d'autant plus qu'on se rapproche du Soudan. A quatre ou cinq cents kilomètres du Niger, la région est souvent très boisée et peuplée de gens (nomades) et d'animaux. L'explorateur M. Gautier a conté gaiement à la Société de Géographie qu'il avait, pendant les quatre cents derniers kilomètres de son exploration, constamment voyagé sous les mimosas.

Le désert classique, privé d'eau, se réduit à la longue bande du Tanezrovft[1], dont la largeur est d'environ trois cents kilomètres, et qui sépare le Haoussa des Oasis Barbaresques. « Il faut insister sur ce fait, affirme le même M. Gautier[2], que le véritable Sahara est moins large qu'on ne l'a cru, c'est un obstacle moins puissant qu'on ne supposait. »

Dans le Haoussa et le Gourma se produit parfois le phénomène du mirage, mais seulement dans les dépressions argileuses recouvertes d'une couche de sel ou de salpêtre.

1. Le Tanezrovft a, dans sa partie la plus étendue, un maximum de cinq cents kilomètres de largeur, coupés par les deux excellents points d'eau d'Inzize et de Timossao. Le mot Tanezrovft, en tamachen, désigne les régions véritablement stériles, celui de Tiniri désigne une plaine.

2. *Bulletin de la Société de Géographie*, janvier et février 1907.

Ces régions furent autrefois relativement peuplées, car on rencontre fréquemment sur chaque rive du Niger, jusqu'assez loin dans l'intérieur, d'anciens emplacements de villages qui devaient être assez importants, si on en juge par l'épaisse couche de débris de poteries qui les recouvre, et les dimensions relativement considérables des tombeaux qu'on y rencontre parfois, et qui indiquent la fortune des chefs dont ils abritent les restes. Ce sont les déprédations des Arabes et des Touareg qui ont fait la solitude, où s'élevaient jadis de riches bourgades.

La valeur minéralogique du Sahara est peu connue. Duveyrier en rapporta des émeraudes et cite au cours de son voyage, de nombreux gisements de sel, d'alun, de salpêtre et de natron (carbonate de soude naturel). Les Touareg utilisent ce dernier soit comme mordant dans leurs préparations tinctoriales, ou encore mélangé au tabac à priser ou à chiquer. Barth reconnaît également dans l'Aïr d'autres gisements de natron d'une étendue considérable.

Deux gîtes célèbres de sel alimentent l'Afrique occidentale, celui d'Idjil en Mauritanie et celui de Taodéni, situé à environ 600 kilomètres au nord de Tombouctou. Jusqu'au xve siècle, tout le sel consommé au Soudan provenait des mines de sel de Thegafa, qui se trouvaient à cinq jours au nord-

ouest de Taodéni, et que l'occupation marocaine fit abandonner pour ces dernières.

Le sel exploité à Taodéni est cristallisé et très blanc. Il est recouvert d'une couche de terre de quatre à cinq mètres d'épaisseur, que les nègres déblaient par grands carrés. On le débite ensuite en dalles de un mètre de longueur, pesant chacune une trentaine de kilogrammes.

La saline de Taodéni comporte dans son ensemble de cent à cent cinquante fosses en exploitation. Les indigènes affirment que dans les excavations abandonnées parce qu'épuisées, le sel se reforme lentement, avec les années. Les mines n'appartiennent à personne; tout individu a le droit d'y faire creuser une fosse pour son propre compte et, sans redevance aucune, d'en faire extraire le sel par ses captifs. La barre de trente kilos vaut en moyenne un franc prise à Taodéni. A Tombouctou, une fois l'impôt du dixième payé, elle vaut déjà environ vingt-cinq francs. En 1905-1906, trente-deux mille barres de sel furent transportées vers le sud, par les caravanes Berabiches et Kounta.

Le natron est un sel double (molécule à molécule, de carbonate neutre (Na^2 Co^3) et de bicarbonate de soude (NaH Co^3), avec deux molécules d'eau de cristallisation). Il se présente en cristaux circulaires, ou en masses fibro-lamellaires généralement d'un blanc jaunâtre, présentant un clivage éclatant.

SOL CREVASSÉ SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR.

MOSQUÉE DE SIDI-YAYA. VUE DU MARCHÉ.

Ces cristaux forment des croûtes de plusieurs centimètres d'épaisseur, dans lesquelles ils sont plus ou moins disposés perpendiculairement à la surface extérieure ; leurs extrémités sont parfois libres dans des cavités, ou enveloppées d'argile.

En se basant sur la loi de concentration des matières minérales, en des bandes parallèles à l'Équateur, quelques savants ont pensé que de même que les phosphates d'Algérie et de Tunisie correspondaient à ceux de la Floride et des Carolines, il devait exister dans le massif volcanique du Hoggar, à 1 500 kilomètres de l'Algérie, de vastes dépôts de nitrate analogues à ceux du désert d'Atacama, dans l'Amérique du Sud[1].

Le Gourma, lui, n'a jamais été étudié, ni traversé. Le célèbre voyageur Barth en longea la limite occidentale, allant du Liptako à Tombouctou, en passant par le Hombori ; quelques raids d'officiers tentèrent en vain de le reconnaître du côté de Gossi ; le lieutenant Desplagnes en visita la zone des lacs symétriques au Faguibine ; mais la plus grosse partie, le triangle Rhergo, Ansongo, Dori, est inconnu. En novembre 1904, j'avais obtenu l'autorisation d'en commencer la reconnaissance, et étais arrivé à la mare de Doro (80 kilomètres au sud du Niger). Le lieutenant de Barbeyrac, venu de Bourem,

1. A. Souleyre, *Les Nitrates de l'Afrique du Nord.* (*Revue Scientifique, 2e semestre 1895.*)

m'y avait rejoint par un chemin différent, et je songeais à pousser plus loin, lorsque je fus rappelé par la nouvelle qu'un rezzou marocain pillait les villages du fleuve, et avait même attaqué le poste de Bamba. La nécessité de revenir rapidement (je revins en 40 heures, parcourant cent quarante kilomètres) me fit abandonner tous les échantillons géologiques et minéralogiques recueillis. J'extrais du rapport fourni à cette époque la partie concernant la composition du sol :

« Le Gourma, qui nourrit une flore si variée et une faune non moins riche, est lui-même très divers d'aspect, de composition[1]. Parfois la terre arable fait place au terrain ferrugineux non seulement le jaune et le brun, que l'on est habitué à rencontrer au Soudan, mais d'autres encore. Le minerai est parfois d'un noir mat avec des dispositions à cristalliser; la cassure en est semblable à de la fonte (magnétite peut-être). Tantôt, il est d'un noir brillant comme l'acier, avec des nuances bleutées et une tendance à s'effriter, à s'écailler (oligiste sans doute).

1. Cette région du Gourma est alimentée d'eau par d'assez nombreuses mares, réservoirs des pluies annuelles. La plupart sont desséchées pendant la saison chaude, quelques autres conservent de l'eau toute l'année. Parmi ces dernières, les plus importantes (mares de Mervy, de Boro, de Gossi) sont de véritables lacs, ayant plus de cent kilomètres à la suite de l'hivernage, mais se réduisant à quelques lieues de périmètre en juillet et août.

« D'autre fois, le ferrugineux est remplacé par du quartz, et l'on aperçoit, tout en marchant, des fragments de cristal de roche nettement cristallisés. Parfois, l'on ramasse un quartz complètement transparent, ou superbement coloré, et machinalement, l'on se remémore la série des riches corindons qui ne sont que du quartz cristallisé et coloré, en se demandant si l'on ne tient pas entre ses doigts, suivant la couleur, quelque rubis, quelque topaze ou bien quelque tourmaline. Puis, au bout d'un moment, attiré par une pierre qui semble plus curieuse encore, on laisse tomber la première, parce que les moyens de transport sont limités et qu'il vaut mieux les utiliser à transporter de l'eau, plus précieuse, en ce pays, que des cailloux. Et l'on va; l'aspect du pays change. Au quartz succède de nouveau le ferrugineux ou le sable, ou même le calcaire (colline près de Dakoa), et non la vulgaire pierre à chaux, mais du marbre veiné dit « pierre de Hombori » par les indigènes, qui s'en confectionnent de lourds bracelets. Ou bien tout à coup, du sable émerge une arête de gneiss, ou encore a-t-on l'étonnement de voir, pendant quelques kilomètres, la roche se feuilleter, se diviser en plans parallèles. A la suite de quel travail l'argile s'est-elle, là seulement, durcie et laminée, transformée en schiste?... Je ne suis pas un géologue, encore moins un minéralogiste, et ne sais, hélas! que ce que connaît tout

enthousiaste de la nature qui, n'ayant point fait d'études pratiques spéciales, a dû se contenter de lire et relire, dans ses loisirs, les volumes traitant de ces questions d'une façon souvent peu claire pour qui n'est pas initié. Si je me permets de conter ici une partie de mes observations, ou plutôt de mes sensations, c'est que je voudrais que, de la lecture de ce rapport se dégageât, pour d'autres que pour moi, cette conviction dont je suis pénétré, que le Gourma est un pays très intéressant, qu'il est urgent d'étudier. »

Ces régions du Haoussa et du Gourma sont partout à peu près semblables d'aspect, pour le voyageur que n'embarrasse aucune préoccupation géologique. Les accidents du sol y ont en général peu de relief, les vallées et leurs pentes sont boisées, et la même végétation buissonneuse y recouvre les plaines et les plateaux. Rien ne rompt la monotonie de l'ensemble, pas même la cime élevée de quelque arbre colossal dominant la brousse environnante de sa tête orgueilleuse. Aucun village, aucun chemin, ni sentier frayé, ne révèle à l'étranger la présence d'hommes, ennemis peut-être, du moins ses semblables.

Ces contrées sont en effet relativement très peu peuplées par suite de leur grande étendue. Leurs habitants, tous nomades par goût, le sont encore davantage par la nécessité de renouveler souvent

à leurs nombreux troupeaux les pâturages (herbes et branchages) épuisés. Les campements, fréquemment déplacés, sont abrités par les arbres et les mouvements du terrain; leurs tentes se confondent avec les choses environnantes, si bien qu'on ne découvre les bivouacs des nomades qu'au moment d'y pénétrer. En outre, les communications sont peu fréquentes; d'ailleurs la méfiance, l'hostilité et la guerre séparent les hommes toujours armés de ces inhospitalières régions. Aussi lorsqu'un nomade en course ou à la chasse aperçoit un être humain, il se met aussitôt et tout d'abord en état de défense; puis s'il est convaincu n'avoir pas été vu, il se dissimule de façon à reconnaître l'importun sans être découvert par lui. Ceci fait, il attaque l'arrivant à l'improviste, ou l'évite avec soin s'il le croit plus fort; si c'est un ami, il se montre, faisant de loin des signaux de reconnaissance, afin d'éviter l'atteinte de quelque javelot maladroit, puis va à sa rencontre. L'hostilité latente des gens, l'uniformité indifférente des choses en ces contrées, finissent par impressionner défavorablement l'esprit et le cœur si bien qu'après quelques jours d'excursion ou de reconnaissance, on éprouve comme une sorte d'impression de gêne, d'angoisse même, faite de lassitude de cet excès d'uniformité et d'isolement.

L'épisode suivant, mieux que de longues descriptions, précisera l'aspect de ces contrées et la mé-

fiante hostilité de ses habitants pour tout étranger.

J'étais parti, pour plusieurs jours, en reconnaissance sur le Gourma, en compagnie d'un seul sergent européen et d'une vingtaine d'indigènes, cavaliers ou fantassins. Mon cuisinier, Bambara de Sokolo, âgé d'environ dix-sept ans et répondant au nom de Kao, m'avait suivi. Comme les étapes à fournir étaient longues et pénibles, et qu'il devait, en arrivant, préparer notre repas au sergent, mon invité, et à moi, j'avais loué à son intention un cheval qu'il montait.

Un jour à midi, au moment de faire la grande halte, mon Kao manqua; il s'était momentanément arrêté pour satisfaire une pressante nécessité, me conta un tirailleur, et depuis n'avait point reparu. Je fis allumer des feux de broussailles pour lui indiquer notre direction; puis après avoir attendu un moment, nous mangeâmes à la hâte quelques conserves tout en maugréant contre le paresseux retardataire. A deux heures, nous repartîmes sans lui, pensant qu'il ne tarderait pas à rejoindre au galop de son cheval. J'étais peu inquiet, le sachant courageux, armé d'un fusil Lebel et porteur en outre d'un bidon d'eau, qui devait lui permettre de résister aux premières atteintes de la soif.

Le soir, nous n'arrivâmes qu'assez tard à la mare de Doro, où campaient de nombreux groupes touareg. Kao ne rejoignit point, il en fut de même le

lendemain ! Je priai le chef du campement d'envoyer à sa recherche, lui promettant une bonne récompense s'il réussissait à me le faire ramener. Je repartis pour Bamba où je comptais bien le trouver, ou tout au moins avoir de ses nouvelles. A peine arrivé dans ce poste, j'en dus repartir pour aller à Bourem, et sans savoir ce qu'était devenu l'infortuné Kao; je donnai cependant, avant mon départ, des instructions pour qu'il fût fait d'actives démarches afin de retrouver les traces du disparu. En rentrant à Bamba, je retrouvai mon pauvre cuisinier, mais hâve, exténué, que des Touareg venaient de reconduire. D'autres Imouchars avaient également ramené son cheval quelques jours auparavant. Le brave garçon me conta avec force détails son équipée, qui se résume ainsi, débarrassée des exagérations dont les noirs sont coutumiers :

Après avoir quitté la reconnaissance et m'être momentanément arrêté, je remontai à cheval et partis au galop dans la direction que je pensais être celle que vous aviez suivie. Ayant marché longtemps, au moins une heure, je crus m'être trompé et revins sur mes pas; je retrouvai difficilement mon point de départ, enfin j'y parvins et me mis à chercher les traces de la colonne. Le vent les avait sans doute effacées, à moins que je n'aie point su revenir exactement au point où je vous avais quitté ! Dans ce pays, toujours pareil, qui peut être

sûr d'une piste qu'il n'a pas parcourue vingt fois ! Bref, mes efforts demeurèrent sans résultat ! Déçu mais non découragé, je finis par m'en remettre à l'instinct de mon cheval, espérant qu'il saurait vous rejoindre, et me contentai de le pousser dans la direction qu'il avait prise. Mais à deux ou trois reprises, il s'effraya de quelque sanglier phacochère rencontré, et changea de route après un brusque écart. Peu à peu, il ralentit son allure malgré mes excitations ; bientôt même il s'arrêta épuisé et se mit à brouter. Je mis pied à terre, j'étais exténué moi-même et avais soif et faim, alors qu'absolument dépourvu d'eau et de vivres. Il était près de six heures du soir.

La nuit me surprit brusquement ; ma monture habituée à la compagnie d'autres chevaux était agitée, inquiète et hennissait sans cesse. Sa peur achevait de m'ôter le peu de courage qui me restait. Pour me réconforter, j'invoquai, mais sans succès, Allah et le Prophète. J'errai sans but, tenant par la bride mon pauvre compagnon que je flattais de la voix, autant pour la rassurer, que pour diminuer mes propres craintes. Tout à coup j'aperçus dans l'ombre deux yeux brillants ; aussitôt mon cheval, faisant un haut-le-corps, m'arracha sa longe des doigts et partit affolé dans une direction opposée. Au même moment retentit à mon oreille un formidable rugissement et un lion bondissant

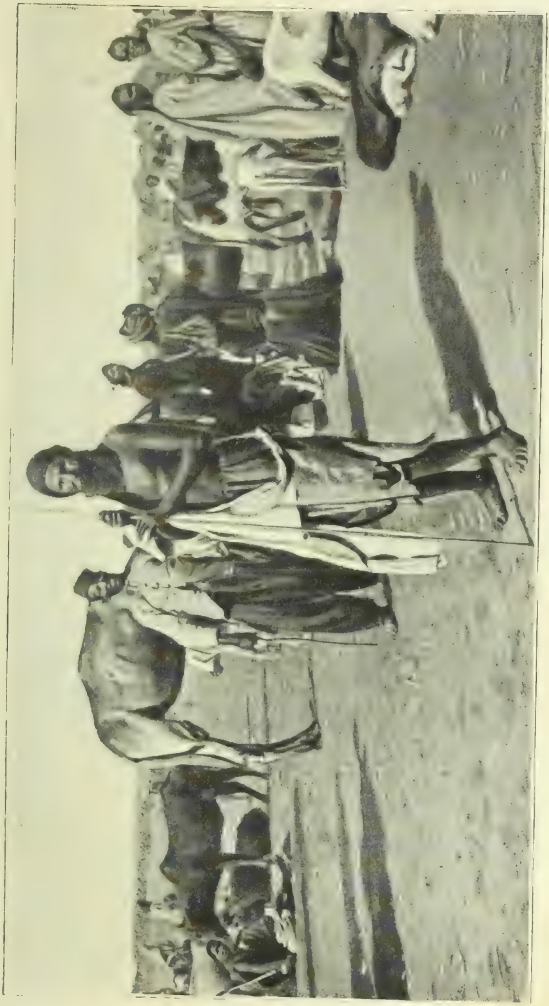

UN COIN DU MARCHÉ DE TAHOUA.

passa près de moi, me clouant sur place de terreur. Lorsque je repris un peu de sang-froid, il était bien loin ainsi que mon pauvre cheval. Je continuai à marcher, plus seul et isolé depuis la fuite ou la mort de mon infortuné compagnon. A la fin, épuisé, je me laissai tomber sur le sol, où je ne tardai pas à m'endormir exténué.

Le soleil, déjà haut dans le ciel, m'éveilla le lendemain. Je me levai et, regardant autour de moi, constatai désespéré, les mêmes, ou de pareils accidents de terrain, garnis d'arbres ou de broussailles, dans lesquels je n'avais point su me retrouver la veille. Je me remis cependant à marcher, mais sans but ni espoir; des biches passèrent près de moi, je ne pensai point à les tuer. J'avais faim et surtout soif, la tête me tournait étrangement. Combien marchai-je de temps, je ne sais; à la fin n'en pouvant plus, je m'assis à l'ombre d'un arbre et restai là des heures, mon fusil près de moi. Ma misère et mon affreuse solitude, dans un pays inconnu, m'ôtaient tout ressort[1].

Le soir je me levai et repris mes recherches, non que j'espérasse vous retrouver, mais simplement pour ne pas mourir sans tenter un suprême effort. Je marchai devant moi, le cerveau vide, la gorge

1. Le noir, très courageux en général au combat, est peu tenace et énergique en face de difficultés persistantes.

enflée; tout à coup je tombai et perdis connaissance...

Quand je revins à moi il faisait grand jour; une vieille captive me tenait la tête dans ses mains et me versait de l'eau dans la bouche. Elle me fit prendre quelque nourriture et m'engagea en langue songhay à la suivre, ce que je fis en m'appuyant à elle, tellement j'étais faible.

Nous arrivâmes enfin au campement des Touareg ses maîtres. En m'apercevant, leurs petits enfants se mirent à m'injurier, m'appelant en particulier esclave de chrétien, puis me coururent sus, le bâton levé. Leurs parents leur intimèrent l'ordre de me laisser tranquille et tentèrent de m'interroger. Comme je ne comprends pas le tamachen, je ne pus leur répondre. J'avais encore très soif et faim et m'efforçai de le leur faire comprendre par les gestes les plus expressifs. Ils me rabrouèrent rudement en me traitant de chien d'infidèle. Pour les détromper et les mieux disposer à mon égard, je me mis à exécuter le salam en entier, prononçant à haute voix les paroles rituelles d'invocation, qui sont les mêmes pour tous les musulmans. Ce fut peine perdue, ces mauvais mahométans que sont les Touareg non seulement ne m'en surent aucun gré, mais redoublèrent leurs injures, me menaçant même de leurs sabres et de leurs lances, puis ils m'envoyèrent dans le coin du camp réservé

aux captifs. Ces derniers, par bassesse, pour plaire à leurs maîtres, m'injurièrent à leur tour déclarant que ma présence d'esclave de chrétien les souillait, eux, honnêtes captifs imouchar. Je m'assis à l'écart, triste et honteux, regrettant de n'être pas mort dans la brousse. On m'avait laissé mon fusil et je fus tenté plusieurs fois de mettre fin à mes souffrances, heureusement Allah m'inspira de n'en rien faire.

Le soir venu, la vieille femme qui m'avait sauvé m'apporta en cachette quelque nourriture et de l'eau, le tout en quantité insuffisante pour apaiser complètement ma faim et ma soif, mais la pauvre créature n'en avait pas davantage. Toutefois pour que mon contact d'infidèle ne souillât point les plats et l'outre servant en commun aux autres esclaves et à elle-même, elle me versa l'eau et les aliments dans les mains. Malgré ces injurieuses précautions, la brave vieille fut pour moi bonne et compatissante.

Je restai deux jours à ce campement, souvent malmené par les enfants et les esclaves. Plusieurs fois, des Touareg étrangers vinrent au bivouac, et tentèrent de m'interroger. Tous par gestes me demandèrent de leur expliquer le maniement du fusil Lebel, ce que je fis, provoquant ainsi leur étonnement admiratif. Je ne mangeais toujours que le soir après le soleil couché, à l'insu de tous, et toujours sans me servir d'ustensile et cependant j'accomplis-

sais quotidiennement les cinq salams prescrits par le Prophète. Le troisième jour, au matin, arrivèrent à cheval au camp deux Touareg, plus richement vêtus et armés que les autres; ils m'appelèrent, eurent l'air de quereller à mon sujet, me firent donner assez copieusement à boire et à manger, puis m'ayant fait monter sur un bœuf porteur, ils m'emmenèrent. Après avoir marché toute la journée, nous arrivâmes le soir à un campement imouchar, où nous passâmes la nuit. Nous repartîmes le lendemain, marchâmes ce jour-là et le suivant, au soir duquel je revis, les larmes aux yeux, le Niger et Bamba. Je serais incapable d'expliquer par quels chemins je suis revenu, et trop fatigué et malade, pour retourner de longtemps dans ces pays où j'ai eu si peur de rester et mourir, loin des miens et de mon village.

CHAPITRE VII

LA FAUNE

Quelques mots sur la flore qui l'abrite. — Les fauves. — Les reptiles. — Les poissons. — Les insectes.

Les régions de parcours des Touareg du Sud, Gourma et Haoussa, nourrissent une flore spéciale. La végétation ligneuse en est épineuse et rabougrie, les plantes herbacées y ont des graines ou des fruits accrochants; beaucoup d'espèces sont à tiges couchées sur la terre. Le sol est nu sur d'assez grands espaces (dunes et plateaux rocheux), mais toutes les dépressions de terrain sont boisées. Alors d'un sol plus ou moins sablonneux, parsemé de blocs ferrugineux et de cailloux quartzeux, jaillissent des boqueteaux d'arbres ou plutôt d'arbustes élevés. Ces végétaux d'essences différentes sont assez semblables d'aspect, de forme. Ils possèdent tous de longues racines, des épines dures et acérées, des feuilles petites et des fleurs généralement simples ou de forme papillonnacée. Leur couleur est le plus souvent blanche ou jaune. La plupart répandent de suaves et pénétrantes senteurs.

Ces bois sont fort épais et d'accès difficile, car les branches des arbres s'enchevêtrent les unes aux autres et leurs indiscrètes et insupportables épines s'accrochent sans cesse aux vêtements, dont elles mettent la solidité à de rudes épreuves. Le voyageur qui les a traversés en conserve cependant un souvenir attendri, fait non seulement du rappel des souffrances passées, mais aussi de celui du charme procuré par le parfum des fleurs, imprégnant délicieusement l'air, les cris et les chants des oiseaux au chatoyant plumage, et la vue des nombreux animaux sauvages, dont la présence anime la brousse.

La faune de ces régions est riche et variée; aussi à chaque pas, ce sont d'agiles et élégantes gazelles qui s'enfuient en bondissant joyeusement; de lourds et stupides phacochères, des hyènes à l'aspect faux et sournois, de sagaces et défiants chacals, ou bien une troupe joyeuse et amusée de singes qui le regardent passer. Dans les arbres, alors que se poursuivent merles et guêpiers au chatoyant plumage, le bizarre toucan, au long bec rouge en forme de faux, répète son cri monotone.

Vus d'un peu plus loin, tous ces êtres se confondent avec les choses environnantes, tellement l'ardente lumière du soleil, que ne voile aucun nuage, fond, mélange les diverses couleurs et les tons, en un harmonieux ensemble, dans lequel l'œil ne saisit point les divergences tant qu'il n'y a pas mouve-

ment de la part des animaux et, par suite, rupture d'équilibre. Alors, l'attention, la méfiance éveillées, discernent avec surprise, à moins de deux cents pas, une famille d'énormes antilopes qui s'enfuit, ou bien plus près encore, le déhanchement saccadé d'une monstrueuse hyène qui s'en va lentement, en tournant sa tête hideuse.

Nous n'avons ni la prétention, ni l'intention de donner ici une zoologie détaillée, ni même une énumération complète des très nombreuses espèces qui composent la faune de ces régions. D'ailleurs, elle est encore insuffisamment connue et réserve d'intéressantes surprises aux naturalistes qui en entreprendront l'étude. Nous nous contenterons donc de nommer les animaux, oiseaux et reptiles, les plus fréquemment rencontrés, en donnant quelques détails peu connus sur certains d'entre eux.

Le lion (*felis leo*) appartient à la variété dépourvue de crinière; sa taille et sa force égalent celles des plus beaux lions de l'Atlas. Il est très commun dans la région, et ses déprédations déciment les troupeaux. Ce félin est véritablement le roi des animaux; à sa vue, tous fuient affolés, et l'aspect d'un lionceau de quinze jours, gros comme un maigre roquet, terrifie chevaux et bœufs. Il vit généralement en famille, aussi le rencontre-t-on rarement seul, mais plutôt accompagné d'une lionne et aussi parfois de ses lionceaux. La femelle entre en rut à

l'âge de trois ans, le mâle est un peu moins précoce et ne s'accouple guère avant la quatrième année. Leur portée est de trois à quatre petits, plus rarement deux, ils en prennent grand soin. Dès le troisième mois, les lionceaux peuvent suivre leurs parents à la chasse. Leur croissance est assez lente et ils ne sont guère en état de se suffire avant dix-huit mois, deux ans. La lionne est plus courageuse que le lion ; lorsqu'ils chassent de compagnie, elle va devant et porte les premiers coups. Si elle est attaquée par l'homme, elle est généralement abandonnée du mâle qui s'enfuit lâchement, la laissant se défendre seule jusqu'à la mort.

Le lion adulte a deux rugissements : l'un violent, formidable, qu'il pousse lorsqu'attaqué ou agacé, et l'autre, prolongé, sorte de braiement très fort, aux périodes courtes et sèches, qu'il emploie surtout la nuit, et qui s'entend à deux ou trois lieues. Souvent le lion, qui chasse la nuit, va se placer près d'un parc à bœufs, et fait entendre son rugissement; alors, aucune barrière ne retient les animaux affolés, qui se précipitent du côté opposé à celui où ils ont entendu le terrible appel, et s'enfuient en brisant la clôture qui pourrait les protéger, avant que leurs bergers aient pu les rassurer. Le lion, son cri poussé, fait le tour du parc, et il n'a plus qu'à choisir sa proie parmi les bœufs qui passent à sa portée. D'un bond, il est sur les épaules

UNE MONTURE COMMODE, MAIS PAS CONTENTE.

de sa victime, la tue d'un coup de dent en arrière de la nuque, puis l'emporte ou plutôt la traîne. Il peut facilement traîner, pendant deux ou trois cents mètres, avec la vitesse d'un cheval au trot, une génisse d'un an.

Le lion défend en général sa proie contre des agresseurs armés de lances, de sabres ou de fusils, mais la vue d'un berger muni de bâton le met toujours en fuite. Les indigènes expliquent que le guerrier d'élite, qu'est le lion, est tellement humilié de se voir attaqué avec le bâton, qu'il s'enfuit pour cacher sa honte. Qu'on me permette une anecdote où des lions furent mêlés, elle égaiera un peu cette étude et montrera, sur le vif, les charmes et émotions de la vie coloniale.

A Bamba, un soir d'octobre 1904, vers dix heures, je travaillais dans ma case. En raison de la chaleur, j'étais seulement vêtu d'un pantalon de toile; tout à coup éclata dans le silence de la nuit la sèche détonation d'un chassepot, suivie immédiatement de quelques cris. Aussitôt, saisissant mon revolver, je le mis dans ma poche et, dégringolant l'escalier, me précipitai au dehors. Le tirailleur, sentinelle du poste, me dit, au moment où j'arrivai près de lui : « Ma capitaine, y en a lion y a volé bœuf dans parc, et berger y a foutu coup de fusil. » Je courus vers le parc à bœufs, me dirigeant sur une lumière que j'aperçus, allant et venant. Lorsque

je fus tout près je me trouvais en présence du sergent F..., l'un des sous-officiers européens du poste, qui, couchant dehors à cause de la température élevée, avait été plus vite rendu. C'était un de ces excellents soldats, débrouillards, énergiques, à l'âme trempée comme l'armée coloniale en possède beaucoup. A sa vue, je ne pus retenir un éclat de rire; car, si j'étais moi, en tenue peu régulière de service ou de combat, lui l'était moins encore; en effet seules des bottes indigènes le vêtaient, et combien insuffisamment! D'une main, il tenait un photophore, et de l'autre son Lebel. Les rayons de la lumière se jouaient, allant de la barbe longue, hirsute, au rouge crû des bottes[1], revenant aux replis du ventre, à la poitrine velue, produisant l'effet comique qui avait déterminé mon hilarité. F... tenta de s'excuser, alléguant sa précipitation. — Mais, mon brave sergent, vous êtes en tenue, puisque vous avez votre fusil! Voyons ce qu'il y a.

Rassurés par notre présence, les bergers et les tirailleurs les plus courageux arrivaient peu à peu; nous apprîmes que deux lions venaient d'enlever deux de nos animaux, et l'on apercevait sur le sol, les traces produites par le traînage. Ayant suivi leur direction, nous trouvâmes, à environ cent cinquante mètres, deux des plus belles génisses éten-

1. Les bottes que fabriquent les indigènes sont en cuir de mouton, teint en rouge. La paire se vend environ cinq francs.

dues sans vie. Le brouhaha produit par les cris, le coup de feu tiré et surtout notre lumière, avaient fait abandonner leur proie aux deux félins.

Pendant le jour, le lion chasse peu, et se repose généralement à l'ombre de quelque arbre touffu, quittant son abri lorsque l'ombre y devient insuffisante, pour un meilleur, mieux protégé.

Il va, nonchalant et souple, conscient de sa force et de la terreur qu'il inspire. S'il rencontre un homme, il lui cède la place, mais s'en va, sans fuir, lentement, ne quittant pas de l'œil son adversaire, et le regardant d'un air qui semble dire, mi-narquois et mi-sérieux : « Oseras-tu, chétif, t'attaquer à moi? Songe avant de le faire, que tu es perdu si tu ne parviens pas à me tuer du premier coup ! »

Les indigènes ont une crainte quasi-superstitieuse du lion, et même nos auxiliaires, Toucouleurs et Bambaras, cependant si courageux et si dévoués au combat, se montrent-ils veules et effrayés dès qu'il s'agit du terrible félin qui en abuse. Un jour, étant en excursion dans le Macina, j'arrivai, vers quatre heures de l'après-midi, accompagné de deux cavaliers et de mon ordonnance, dans un village appelé Goundaka. Avant que je fusse descendu de cheval, le chef, ancien guerrier de Tidjiani, vint se plaindre d'un lion qui, depuis trois jours, avait élu domicile sous un palmier doum, situé à cinquante mètres des cases, d'où, chaque soir il allait enlever

dans les troupeaux voisins un veau ou un mouton, qu'il dévorait ensuite tranquillement dans son gîte. Ayant mis pied à terre, je pris le fusil Lebel d'un de mes hommes; un seul d'entre eux ayant demandé à m'accompagner, je lui donnai mon fusil de chasse armé à balles, et nous partîmes. Dès que nous arrivâmes devant le village, nous entendîmes un brouhaha de voix et aussitôt le chef qui marchait derrière moi s'écria : « Vois, vois! il t'a vu, a peur et s'en va ! » En effet j'aperçus, à cent mètres dans les hautes herbes, la croupe d'un beau lion dont la tête et les épaules disparaissaient déjà derrière un massif. Je m'engageai à sa suite à travers la brousse, espérant ne pas tarder à rencontrer un terrain plus découvert, où j'aurais toutes les chances possibles de voir mon adversaire et de l'abattre d'un seul coup de feu. Lorsque les guerriers du bourg virent le départ du lion, chacun prit ses armes et me rejoignit, en observant cependant de rester prudemment à quelques mètres en arrière. Le lion repu (il avait dévoré une superbe chèvre peu avant mon arrivée) continua à rester invisible. Au bout d'une heure de vaines recherches, fatigué de la marche dans les hautes herbes et surtout de l'étape fournie dans la journée, j'abandonnai la poursuite. Les gens du villages étaient émerveillés du départ du lion, qui, assuraient-ils, avait fui en m'apercevant! Ils attribuaient ce résultat au tout-puissant

gris-gris que je ne pouvais manquer d'avoir en ma possession. Je tentai en vain de les dissuader, leur affirmant que tout ennemi que l'on attaque résolument quitte la place, je ne convainquis personne et le chef résuma l'opinion de ses administrés en disant : « Tu n'as pas raison ! Pour faire sans danger la guerre aux hommes, il faut des amulettes que nous fabriquent nos marabouts, aussi n'en avons-nous pas peur ; mais pour chasser le lion, l'éléphant et la panthère, il est indispensable de posséder des talismans particuliers, que vous avez, vous autres chefs blancs, et que connaissent aussi quelques noirs qui, grâce à eux, font, sans crainte, la guerre à ces redoutables animaux. »

Le lion n'attaque jamais l'homme à moins qu'il ne meure de faim, ou bien qu'il en ait déjà dévoré, auquel cas il préfère, paraît-il, la chair humaine à tout autre. Ed. Foa, qui a chassé quantité de lions de l'Afrique méridionale, moins vigoureux et moins redoutables que ceux du Soudan, recommande pour tuer le lion de ne le tirer qu'entre les deux yeux, ou entre les deux omoplates lorsqu'il baisse la tête ; ou bien encore à la nuque, à quatre doigts en arrière des oreilles et au centre de l'épaisseur du cou. Le lion étant bien de profil, on peut de même le mettre hors de combat, d'un seul coup, en visant le centre des omoplates. Le projectile brise ces deux os, et presque toujours, l'épine dorsale qui passe au

milieu, paralysant ainsi l'avant-train. Foa recommande également, pour augmenter la puissance meurtrière des balles de fusil de petit calibre, de limer le nickel de la pointe, de façon à découvrir le noyau interne de plomb. Ce procédé a l'inconvénient de diminuer considérablement la justesse du tir.

Le fusil Lebel ne vaut rien contre les grands fauves, car l'animal, même blessé mortellement, peut vivre encore des minutes qui lui permettent, ou de fuir ou de mettre à mal le chasseur désarmé.

J'en fis l'expérience en avril 1905, où j'eus la chance de tuer une lionne en des circonstances assez intéressantes, dont le récit peut préciser certains détails de mœurs de gens et d'animaux. Je revenais en pirogue indigène, d'Ansongo à Bamba, remontant le Niger. Faisant chaque jour des étapes de 20 à 30 kilomètres, je couchais le soir en plein air, au bord du fleuve. Toutes les nuits nous entendions le rugissement du lion, ce dont j'enrageais, car jamais pendant le jour, je ne parvenais à rencontrer aucun de ces animaux, et cependant je chassais chaque matin trois ou quatre heures, au cours desquelles je trouvais souvent des traces évidentes de leur présence. C'étaient, semblant me narguer, des marques de pas, des excréments blancs remplis de gros os (devenant noirs au bout de vingt-quatre heures) et je pestais contre ma mal-

chance, car je désirais fort vivre les émotions d'une rencontre avec le lion.

Enfin un matin, alors que je traversais un campement targui, accompagné de deux gardes-cercle, les gens nous contèrent qu'un couple de lions avait, la nuit précédente, blessé deux de leurs hommes.

« Et vous ne les vengez pas ? dis-je.

— Ce n'est pas commode, répondit un vieil Amacher.

— Qui vient avec moi, pour me montrer leur gîte ? »

Après de longs pourparlers, sept ou huit Touareg plus décidés s'armèrent pour m'accompagner. Je décidai que ces auxiliaires marcheraient devant afin de rechercher et de suivre les empreintes que nous trouverions ; mais qu'à portée du lion, ils s'effaceraient pour laisser la parole à mon fusil. J'avais un Lebel auquel j'étais habitué, approvisionné et chargé, j'avais placé mon revolver dans ma poche ; aussi allais-je confiant, heureux, comptant sur mon adresse, et sachant bien que, chez moi, l'émotion, la peur ont une action reflexe et ne se produisent jamais au moment du danger, mais plus tard, lorsque je songe au péril couru. Nous marchâmes environ une heure, dans un terrain fourré, boisé, où les branches épineuses s'entrelaçaient, rendant la marche difficile, déchirant nos vêtements, égratignant nos mains ! Les empreintes étaient nom-

breuses, se croisant, se mêlant. Enfin, au moment où j'allais me décourager de cette recherche, qui devenait pareille à tant d'autres restées infructueuses, le Targui qui paraissait le chef me dit : « Nous approchons, vois ces traces toutes fraîches ; le lion était là il y a un instant. » Je prévins le tirailleur qui portait mon fusil de chasse chargé à balle, que je l'autorisais à fuir, si la peur le tenaillait par trop, mais à condition de me laisser au préalable l'arme dont je l'avais muni. J'achevais ces recommandations lorqu'une clameur aiguë éclata! Étonné, ému, je courus dans la direction d'où venaient les cris, m'imaginant trouver à terre un de mes hommes étendu, et le lion occupé à le dévorer. Il n'en était heureusement rien, tous étaient saufs.

« Qu'y a-t-il? demandai-je.

— Le lion est sorti de ce côté et nous avons crié pour le faire fuir!

— Il est nécessaire, dis-je, de s'entendre définitivement avant d'aller plus loin ; je suis seul Européen et ne puis compter que sur moi, car vous me lâcherez tous au moment du danger. Il m'est donc indispensable de conserver tout mon calme, ce que je ne ferai certainement pas, si vous continuez à crier hors de propos, car vos clameurs m'énervent, il faut donc absolument que vous me promettiez de ne pousser aucun cri. Vous n'avez personnellement

HALTE D'UNE CARAVANE.

rien à craindre, car je défendrais, jusqu'au bout, celui d'entre vous que le lion attaquerait. »

Mes compagnons me comprirent et affirmèrent leur résolution d'obéir. « Maintenant que nous sommes d'accord, ajoutai-je, en avant... »

Nous continuâmes nos recherches ! Tout à coup, le chef me dit à voix basse : « Il est là, sous les basses branches de ce jujubier, quand tu auras tiré, tu fuieras par là », et il m'indiqua une partie du hallier où l'enchevêtrement des épines était moins dense. Fuir dans ce dédale de branches était plus dangereux que le combat direct, où la supériorité de mon fusil me donnerait certainement la victoire; aussi étais-je décidé à attendre quoi qu'il advînt ! J'approchai lentement du fourré désigné, ne voyant toujours rien ; les Touareg avaient filé, mes deux tirailleurs étaient verts d'émotion !... Enfin, à six mètres du massif de verdure, j'aperçus sous les branches qui retombaient jusqu'à terre, une masse jaunâtre, puis distinguai un lion couché. Je m'agenouillai, épaulai, visant le milieu des épaules... un rugissement formidable retentit ! le coup partit, je me relevai, rechargeai mon arme ! mes tirailleurs avaient disparu... Tout cela se fit en un instant et, en quelque sorte, sans que j'en eus conscience ! Sous les jujubiers, aucun mouvement ne se produisit, j'attendis, le doigt sur la détente !... Au bout d'un moment, Touareg et tirailleurs revinrent.

« Il est parti de l'autre côté, assurèrent-ils.

— Comment il est parti ! ce n'est pas possible, je ne manque pas un lion à six mètres et l'ai certainement tué, répondis-je vivement. »

Ma conviction en imposa à mes hommes qui firent un mouvement pour s'approcher du fourré... Un nouveau rugissement éclata, dispersant mes auxiliaires; les uns grimpèrent aux arbres, les autres s'enfuirent et un superbe lion mâle sortit du massif. Sa vue provoqua une détente immédiate dans mon esprit. Eh quoi, j'avais donc manqué à quelques pas un animal de cette taille ! moi, bon tireur ! Seule l'émotion, une émotion dont je ne m'étais pas rendu compte, mais qui ne devait pas moins s'être produite, puisque mon adversaire était sauf, avait fait trembler ma main... et pendant une seconde, je perdis confiance en l'adresse et le sang-froid qui, seuls, pouvaient me sauver dans ce combat. Le lion passa devant moi, quelques mètres nous séparaient. J'avais l'arme à l'épaule, prêt à tirer pour défendre ma vie, si je surprenais dans son attitude le moindre mouvement pour bondir sur moi, mais absolument résolu à le laisser tranquille s'il s'en allait sans attaquer. Le félin continua sa marche lentement, ne me quittant point des yeux, ayant l'air d'hésiter s'il devait fuir ou charger... A trente mètres, il s'enfonça dans un hallier et disparut...

Les Touareg revinrent, et me félicitèrent de mon

calme, alors qu'à part moi, je me méprisais profondément! Ils ajoutèrent qu'à mon coup de fusil une lionne blessée s'était enfuie. Je ne pouvais les croire! Plusieurs affirmèrent l'avoir vue. Leur assurance m'extasiait! Je n'avais donc pas tremblé misérablement! Et confiance, goûts batailleurs me revinrent aussitôt. « Cherchons la lionne, dis-je. »

Ayant fait le tour du massif de verdure, les Touareg me montrèrent quelques gouttes de sang que leur œil exercé avait facilement découvert; elles se continuaient à peine perceptibles pour les miens. A tout hasard, j'échangeai mon Lebel contre le fusil de chasse que portait mon ordonnance, revenu à mes côtés. Tout à coup, une clameur humaine et un rugissement retentirent! Les Touareg s'écartèrent et disparurent! Mon ordonnance resta cette fois près de moi. A dix mètres, une lionne s'élança dans ma direction, s'appuyant péniblement sur les pattes de devant; elle bondit cependant et en deux sauts, fut à trois pas. Instinctivement j'avais épaulé, tiré les deux coups de mon arme, et la lionne roulait convulsive, mourante. Avant que je me fusse lucidement rendu compte de ce qui venait de se passer, sachant seulement que tout danger avait disparu, les Touareg se précipitaient lance levée, sur la lionne morte, et j'eus beaucoup de difficultés à les empêcher de la cribler de coups. Je fis immédiatement dépecer l'animal. Mes paresseux auxi-

liaires étaient tellement enthousiasmés, qu'ils consentirent à nous aider. La malheureuse était fort grosse, de plus pleine et prête à mettre bas. La balle du Lebel lui avait traversé les omoplates, les deux poumons et la base du cœur, faisant une ouverture qui paraissait moins grande que son calibre; celles du fusil de chasse avaient ouvert l'une, largement le cœur, l'autre, brisé, haché l'humérus. Les Touareg joyeux, exubérants, s'arrachaient les lambeaux de graisse et s'en frottaient tout le corps, déclarant qu'après cela, aucun être vivant ne pouvait les tuer?... Sur ces entrefaites, étaient venus des campements voisins de nombreux Touareg des deux sexes. Ils étaient fort joyeux et ne cessaient de me féliciter en me serrant la main. Je m'empressai de me dérober à leurs ovations si peu méritées, car j'étais peu fier de mon succès que j'attribuai, non sans raison, je crois, à l'effroi que la détonation des armes à feu, entendue pour la première fois par les lions, avait dû provoquer, diminuant ainsi leurs moyens de défense.

Les Touareg chassent, en général, le lion de la façon suivante : ils se réunissent plusieurs, montés sur d'excellents chevaux; l'un d'eux approche le lion et, lorsqu'il est à bonne portée, lui lance son javelot, puis s'enfuit de toute la vitesse de son cheval. Le lion poursuit son adversaire, mais est poursuivi à son tour par les autres chasseurs. Dès

que l'un d'eux peut lui décocher un javelot, il le fait et s'enfuit; suivi à son tour de l'animal furieux, que les autres Touareg attaquent et détournent tour à tour, jusqu'à ce qu'un coup heureux l'achève. Cette chasse nécessite de vigoureux chevaux, particulièrement dressés, et auxquels la présence du terrible roi des animaux n'ôte point tous leurs moyens.

La panthère (*felis leopardus*) est assez rare en région targui. Elle est très redoutable dans les pays fourrés où elle peut grimper aux arbres, et s'élancer sur ses adversaires. Surprise ou croyant l'être, car c'est un animal au caractère méfiant, elle met parfois plusieurs hommes hors de combat en quelques instants, mais ne s'acharne point sur les blessés qu'elle jette à terre pour se faire place, s'imaginant être attaquée et s'en libérant par « la fuite en avant ». La femelle met bas deux ou trois petits qu'elle cache jalousement au mâle, assez mauvais père pour dévorer à l'occasion sa progéniture.

Les indigènes prennent les panthères à l'aide de pièges assez ingénieux. Ils consistent en une sorte de long couloir, aux parois de briques maçonnées, à la voûte clayonnée en branchages. Un chevreau, qui sert d'appât, est attaché en face de la porte laissée ouverte. Ses bêlements effrayés attirent le félin qui entre dans le piège. En voulant saisir le chevreau, il heurte un trébuchet qui déclanche une porte à coulisse, laquelle tombe refermant l'entrée.

La panthère prisonnière est tuée à l'aide de lances passées par les interstices des branchages constituant la voûte du piège.

Le guépard (*cynœlurus jubatus, Schreb*), plus petit que la panthère, à laquelle il ressemble un peu, est un chat par sa tête arrondie et sa longue queue, et un chien par ses hautes pattes. Cet animal chasse en rampant, mais poursuit également sa proie à l'occasion. Les Touareg n'ont jamais tenté de l'apprivoiser et de le dresser pour la chasse, ainsi que le font les Arabes.

Le caracal (*felis caracal*) est assez rare, près du Niger.

Deux variétés d'hyènes, celle rayée (*hyœna striata*), de taille plus élevée, et celle tâchetée (*hyœna crocuta*), marquée de noir sur une robe gris sombre. Avec leur crinière rude et épaisse, leur train antérieur plus élevé, leur face hideuse et surtout le lugubre ricanement qu'elles font entendre, les hyènes sont véritablement impressionnantes; même pendant le jour. La nuit, le dégoût qu'elles inspirent se transforme en un sentiment vague de gêne, d'effroi. Leur vue évoque alors, pour le caractère le mieux trempé, quelque chose de surnaturel, de fantomatique, qu'achève de déconcerter, de dérouter la plainte allongée terminée par le ricanement démoniaque, qui caractérise le cri de ces hideux animaux.

A Bamako, il y a une dizaine d'années, un brigadier d'artillerie se trouvant la nuit à quelques mètres de sa caserne, vit tout à coup devant lui une énorme hyène, en quête de quelque proie... Surprise, elle ricana lugubrement, et s'en alla... Le soldat rentra dans sa chambre, se coucha et, tout à coup, poussa à deux ou trois reprises un cri ressemblant au rire de l'hyène, puis se tut..... Le malheureux était mort. J'ai conté cette anecdote véridique pour mieux faire saisir l'impression causée par ce lugubre animal. Lorsqu'elle est irritée, l'hyène redresse sa crinière et son pelage, semblant ainsi de volume double. Elle se nourrit non seulement de cadavres, mais également d'animaux vivants. Pénétrant à la faveur de la nuit dans les parcs, elle dévore moutons et chèvres, n'hésitant pas à s'adresser, à l'occasion, aux bœufs et aux chevaux qui se défendent de la corne ou du pied. Les Touareg prétendent qu'elle se jette parfois sur les enfants et les femmes; quant à l'homme, elle l'attaque rarement, à moins qu'il ne soit endormi. Elle s'en va, lui cédant la place, mais ne s'enfuit pas. Les indigènes prétendent que les blessures faites par l'hyène sont toujours très dangereuses, car elles s'aggravent la plupart du temps de gangrène ou de tétanos. La femelle entre en rut à dix-huit mois, le mâle à deux ans; leur portée est de deux petits.

On rencontre également deux ou trois variétés de chacals, le svelte (*canis anthus*), et celui à bandes (*canis adustus*), aussi pillards et osés l'un que l'autre, car ils n'hésitent pas à venir, la nuit, saisir les chevreaux jusque sous les tentes des Touareg endormis.

La genette ou civette d'Afrique (*viverra civetta*). Son pelage est grossiër, et forme, du cou jusqu'à la queue, une sorte de crinière qu'elle peut relever, lorsqu'effrayée ou irritée. La teinte générale de la robe est gris fauve, striée de bandes et taches irrégulières brun foncé, tandis que la queue est marquée de six ou sept anneaux noirs. La civette dort le jour et chasse la nuit les petits mammifères et les oiseaux dont elle se nourrit. Cet animal est surtout recherché pour le musc qu'il possède, enfermé dans une poche, située près de l'anus. Pour mieux exploiter ce parfum, on élève parfois la civette en captivité, pendant laquelle on vide, tous les huit jours environ, ses poches à musc, à l'aide d'une petite cuiller.

Le lynx ou chat botté (*lynx caligatus*), ainsi appelé à cause de ses longues jambes qui lui donnent l'apparence d'être chaussé. Cet animal est, par suite de sa petite taille, plutôt un chat sauvage qu'un véritable lynx.

Le fenec (*canis zerda*), petit renard fauve qui creuse dans le sol de nombreux terriers. Il se

LES TOUAREG FRÉQUENTENT MAINTENANT LES MARCHÉS ÉTABLIS SOUS LA PROTECTION DE NOS POSTES.

nourrit de rats, d'oiseaux et, faute de mieux, de sauterelles, et même de fleurs et de plantes. La femelle met bas, fin mars, une portée annuelle de trois à six petits. Deux variétés de chats sauvages, celui dit ganté (*felis maniculata*), et celui dit d'Algérie (*felis libyca*), de taille plus élevée.

L'éléphant (*elephas africanus*) ne s'éloigne pas beaucoup (30 à 40 kilomètres au maximum) des mares et cours d'eau, car il aime les endroits humides et marécageux. Cet animal devient chaque jour de plus en plus rare, étant fort chassé à cause de la valeur de l'ivoire de ses défenses[1]. Celles des mâles pèsent, en moyenne, une quinzaine de kilos chacune; on en rencontre même parfois, qui pèsent jusqu'à 50 kilos, ce qui, à dix francs le kilogramme, représente un assez beau coup de fusil. Les défenses des femelles adultes sont beaucoup plus petites

1. Lorsque Léon l'Africain visita les régions nigériennes (1512), les indigènes chassaient l'éléphant de la façon suivante : « Dans les bois plus touffus et épais, là où ils savent que se retirent la nuit ces « animaux et font un clos entre halliers et arbres de rames fortes et épaisses, laissant en quelque endroit une petite ouverture, et y attachent une porte qu'ils tiennent couchée contre terre, en manière d'une claie, qui se peut néanmoins hausser, servant de clôture en cet endroit, auquel l'éléphant ne s'est pas plutôt retiré pour s'agiter, qu'ils tirent incontinent la corde, le tenant enclos, et lors descendent de sur les arbres, lui faisant à coups de flèches rendre les abois, puis lui arrachent les dents pour les vendre. Mais si de fortune il peut s'échapper, il met à mort toute personne qu'il rencontre devant soi. » Traduction de Jehan Temporal.

(environ quatre kilos l'une). L'éléphant est doué d'une force prodigieuse, il écrase ou brise, par son passage dans les taillis qu'il traverse, les arbustes qui s'opposent à sa marche et même parfois des arbres dont le tronc atteint jusqu'à 25 centimètres de diamètre. Il vit généralement en troupe de cinq à dix individus. Les Touareg, qui admirent la taille et la force de ce pachyderme, disent que lorsque le lion le rencontre, il feint de brouter l'herbe, afin de n'être pas contraint à un combat qu'il présume désavantageux pour lui.

On a beaucoup exagéré l'impénétrabilité aux projectiles de la peau de l'éléphant. En réalité, elle est facilement traversée, même par la balle du fusil de chasse, qui a encore la force de briser les os de l'intérieur[1]. L'éléphant blessé fond sur son adversaire, mais heureusement pour ce dernier, cet animal charge droit devant lui, sa lourdeur lui rendant difficiles et lents les changements de direction; aussi l'homme poursuivi peut-il assez facilement lui échapper en faisant des détours. En dehors de Foa, je connais trois Européens qui, quoique fuyant à pied, purent éviter l'atteinte des éléphants qui les poursuivaient.

1. La légende des cimetières d'éléphants n'est qu'une légende, elle est due au peu de durée des os de ces animaux très spongieux et tendres, ainsi qu'à l'espèce de fétichisme fabuleux dont les indigènes entourent ces énormes pachydermes.

Il est difficile d'abattre l'éléphant d'un seul coup de feu, ses organes essentiels étant protégés par des masses osseuses et musculaires; de plus, son cerveau est relativement très petit. Pour l'atteindre mortellement, il faut le tirer lorsqu'il a la tête baissée et la trompe pendante, en ayant soin de viser un peu au-dessus du milieu de l'intervalle existant entre les deux yeux. Si l'éléphant a la tête levée comme pour charger, le chasseur peut, étant dans la position à genoux, l'atteindre au cœur, en tirant au cou, juste au ras de la mâchoire inférieure, au creux du sternum. Lorsque l'éléphant regarde le chasseur, ou charge ayant la tête levée, il est inutile et dangereux de faire feu sur lui, la blessure qui lui serait faite, peu grave, ne servirait qu'à augmenter inutilement sa fureur.

Les Touareg le chassent étant à cheval, de la même façon que le lion, mais comme l'éléphant se tient de préférence dans les endroits boisés, ils le font rabattre en plaine par leurs captifs, et le poursuivent alors de toute la vitesse de leurs chevaux.

L'hippopotame (*hippopotamus amphibius*) habite le Niger et ses bords. Il est très intelligent et doué d'un odorat subtil, qui lui permet de dépister les chasseurs de fort loin. Les mâles solitaires sont dangereux, par leur fureur stupide, qui les lance sans motifs sur les pirogues et les gens qui les approchent. Les femelles sont inoffensives, et

s'enfuient même blessées. Des chasseurs affirment qu'il n'en est pas de même des mâles, qui, solitaires ou couplés, poursuivent, étant blessés, leur agresseur, et cela même à terre, quoiqu'ayant quelquefois cinq ou six balles dans le corps. Pour mon compte, ayant voyagé deux mois consécutifs sur le Niger, je tirai de nombreux hippopotames, en tuai même quatre, sans éprouver l'émotion d'être chargé. Cet animal est fort difficile à tuer, à cause de l'épaisseur du tissu adipeux qui le recouvre. Blessé mortellement, il s'enfonce dans l'eau et c'est seulement quelques heures après la mort que le corps remonte à la surface.

La girafe (*camelopardalis giraffa*) est bien le plus singulier des animaux par son long cou[1], sa tête petite et ses jambes disproportionnées, les antérieures étant plus longues que les postérieures. Sa robe se confond si bien avec le milieu où elle vit, que rarement un Européen découvre, de lui-même, la présence de cet animal, et les deux ou trois fois que j'eus l'occasion d'en voir, ce ne fut qu'après que mon attention eut été éveillée par les indigènes qui m'accompagnaient. Alors, mes yeux distinguaient, après quelques instants de recherches à 600 ou 700 mètres, une chose bizarre s'agitant à l'extrémité d'une longue tige, puis tout d'un coup,

1. Le cou de la girafe, composé seulement de sept vertèbres, est à peine flexible.

l'harmonie du paysage se rompait, et je voyais détaler, en se balançant, une ou plusieurs girafes. Quoique vivant en troupe, ces animaux sont monogames. Absolument inoffensifs, ils n'ont d'autre moyen de défense que leur vitesse, supérieure au galop du meilleur cheval. Les Touareg les chassent pour leur chair, qu'ils déclarent meilleure que celle du bœuf, et pour leur peau, fort épaisse, dont ils confectionnent des amulettes, et des sandales réputées inusables. Trois girafes se mêlèrent, un soir de 1902, aux chameaux du poste de Bourem, et couchèrent dans le parc. Dans la nuit, l'une d'elles mit bas un girafon, qu'elle abandonna le matin en partant.

Les sangliers phacochères (*phacocherus africanus*) vont par couples et quelquefois par bandes de sept ou huit individus, sans doute issus de la même portée. Leur tête formidable et horrible, aux énormes défenses, leur poil et leur crinière hérissés, leur queue au vent que termine un bouquet de soies droites, tout cela leur donne l'aspect de farouches combattants, toujours prêts à charger, alors qu'ils sont en réalité les plus couards des hôtes de la brousse, fuyant toujours, même blessés, et ne se retournant jamais, même en troupe, contre le chasseur. Les indigènes affirment cependant que les laies deviennent dangereuses contre qui tente de leur enlever leurs petits.

La flore de ces régions nourrit encore : l'âne sauvage ou onagre d'Aristote (*equus asinus africanus*), dont la robe est gris rougeâtre, alors que la face interne des membres et les pieds sont blancs. Sa chair était fort appréciée à l'époque romaine. Il vit en troupes nombreuses[1], en compagnie souvent du mouflon à manchettes (*ovis tragelaphus*).

De nombreuses biches et antilopes, des gazelles. Celles-ci, prises jeunes, s'apprivoisent très facilement et vivent familièrement dans les maisons.

On rencontre encore : plusieurs variétés de cynocéphales; deux sortes de lièvres (*lepus ægypticus* et *isabellinus*) et une de lapin (*cuniculus senegalensis*); deux variétés d'écureuils, l'un appelé improprement « rat palmiste » (*sciurus annulatus*), et le *xerus erythropus* ou écureuil fouisseur. Deux curieux édentés : le « pangolin » recouvert d'une cuirasse cornée, dont les écailles se redressent, lorsque l'animal se met en boule pour se défendre; l'oryctérope ou cochon de terre, grand animal, lourd, épais, à tête très longue, coiffée de grandes oreilles et terminée par un groin. Les pattes portent des griffes acérées; la peau, épaisse, est parsemée

1. « Les Arabes des déserts les prennent avec chausse-trapes et autres engins. La chair en est fort bonne; toutefois, étant chaude, elle rend mauvaise odeur et sent sa sauvagine; mais, la laissant refroidir deux jours, après qu'elle a été cuite, c'est une viande savoureuse et bonne en perfection. » Léon l'Africain, tome IX. Traduction Jehan Temporal.

de soies raides. Nocturne et timide, cet édenté vit dans de profonds terriers, il se nourrit de fourmis et de termites qu'il happe avec sa langue vermiforme et gluante. Les indigènes en mangent la chair dont le goût est semblable à celle du porc. L'oryctérope s'apprivoise facilement. La région possède de nombreuses chauves-souris.

On trouve parfois dans le Niger, et dans les mares temporaires produites par ses inondations annuelles, quelque lamentin, curieux animal aux courtes mamelles pectorales, dont la peau très épaisse est utilisée pour la confection de cravaches. Ce mammifère fut, sous le nom d'ayou, adoré par les indigènes, avant leur conversion au mahométisme, il est encore l'objet d'une sorte de vénération par les populations de pêcheurs, qui le croient fils du Niger, et lui prêtent un pouvoir surnaturel.

Les régions de parcours des Touareg sont peu riches en oiseaux indigènes; par contre, de nombreuses espèces connues en Europe, qu'elles visitent dans leurs migrations annuelles, y séjournent une partie de l'année. Ce sont, pour ne nommer que les principales, les aigles, les faucons, les éperviers, les pyrargne vocifer, les grands et moyens ducs, les cigognes, les hérons, les coucous, les perdrix[1], les cailles, les vanneaux, les spatules, les canards,

1. Dans nos régions on ne rencontre jamais les perdrix en compagnies, mais seulement par couples isolés.

les huppes, les alouettes et la plupart des passereaux migrateurs.

D'autres espèces voyageuses viennent de régions occidentales et méridionales de l'Afrique, peut-être même de Madagascar, telles le canard à bosse (*sarcidiornus melanotus*), appelé encore oie de Gambie (*plectopterus gambensis*), si reconnaissable au caroncule charnu qui surmonte son bec. L'oie d'Égypte (*chenalopex œgyptiacus*), sorte de canard haut sur pieds, dont le plumage est gris cendré, agrémenté d'un collier rose, et qui porte, au milieu du corps, comme une plaie sanglante faite de plumes rosâtres. L'ibis sacré, dont le cou, les pattes et la queue ressortent très noirs sur le plumage du corps, d'un blanc éclatant. Cet oiseau est presque toujours seul, sa démarche est lente, mélancolique et même triste. La grue couronnée (*balearica pavonina*), appelée aussi oiseau trompette, à cause de son cri strident, grand oiseau au superbe diadème, qui semble d'or éclatant, et au maintien digne et majestueux. Le marabout (*ciconia marabu*), qui va lentement, pareil à un vieillard, la tête enfoncée dans les épaules. Cet oiseau est très recherché des chasseurs à cause de quelques plumes très fines, qu'il porte à la naissance de la queue, et qui sont employées pour la parure de nos élégantes. Le pélican, dont le duvet de la poitrine est également recherché pour la confection de toques et de man-

chons. Ceux de couleur rose sont les plus prisés. Le plotus, sorte de canard au long cou noir, terminé par un bec aminci de couleur brune qui fait songer à quelque sombre serpent surgissant de l'eau.

Les plus intéressantes, parmi les peu nombreuses espèces qui habitent la région toute l'année sont :

L'autruche (*struthio cameleus*), assez répandue dans la « Boucle du Niger » mais qui dépasse rarement une centaine de kilomètres au nord du fleuve. Elle vit en troupes composées d'un nombre variable de femelles, allant parfois jusqu'à dix ou douze, mais plus communément cinq ou six, et d'un mâle reconnaissable de loin à sa couleur noire qui tranche avec la teinte grisâtre du plumage des femelles[1].

Chaque femelle pond de dix à douze œufs qu'elle dépose dans le sable. Elle les couve avec soin. A peine éclos, les petits cherchent seuls leur nourriture. Les Touareg chassent l'autruche à la course. Montés sur de rapides chevaux, ils la poursuivent jusqu'à portée de javelot. Blessée, elle attend stupidement le coup de bâton à la tête qui l'achève, sans chercher à se défendre effectivement de son bec ou de ses redoutables jambes. Les autruches prises jeunes s'apprivoisent très facilement, cepen-

1. Les mâles ont les plumes terminant les ailes et la queue d'un blanc éclatant.

dant les mâles deviennent souvent méchants, particulièrement à l'époque des amours. Il leur arrive alors de blesser assez grièvement, non seulement les indigènes qui les approchent, mais de se précipiter sur ceux qu'ils aperçoivent, de les jeter à terre, en les heurtant violemment de leur poitrine, puis de s'acharner à coups de pied contre leur victime, jusqu'à ce que se produise une intervention de gens attirés par cet incident.

Les aigrettes (*herodias alba, et herodias garzetta*), qui possèdent, du mois de mars à celui d'août (époque des amours), de belles plumes dorsales si recherchées pour la parure, que le gramme en vaut sur les marchés d'Europe de 1 franc à 1 fr. 50 pour les plumes de l'herodias alba, dites communes, et de 4 à 7 francs pour celles de l'herodias garzetta, connues sous le nom de crosses.

Le Neophron pernoptère, ou vautour chassefiente qui, perché et au repos, ressemble à un dindon, tant à cause de son attitude que des caroncules dont sa tête est ornée. Le corbeau noir du désert (*corvus umbrinus*), dont la rencontre est considérée comme de très mauvais augure par les Touareg. Le corbeau à collerette blanche (*corvus scapulatus*). La pintade (*numida mitricta*), dite pintade à casque, aux pattes d'un bleu clair, vit en troupes nombreuses, parfois de plusieurs centaines d'individus, qui en mars se répartissent en couples.

La femelle fait deux pontes chaque année, à trois mois d'intervalle, d'une douzaine d'œufs chacune, et les couve avec soin. Cet oiseau s'apprivoise facilement. On en trouve parfois dont le plumage est entièrement blanc.

La poule de Pharaon (*evpodotis senegalensis*), l'outarde huppée (*houbara undulata*), le toucan ou calao, au long bec rouge, en forme de faux (*tocus erythrorhyncus*), le pigeon sauvage; diverses tourterelles et surtout celle dite rieuse, à cause de son cri particlier (*turtur risorius*)[1].

Enfin les innombrables bengalis : le cordon bleu ou astrild papillon (*mariposa phœnicotis*), qui a le dos gris terne, la poitrine et les flancs bleu vert, puis toute la série des estrelda, dont de Rochebrune énumère jusqu'à neuf espèces. Ces oiseaux sont très familiers et envahissent les habitations, où ils construisent leurs nids dans tous les recoins, sur les meubles, derrière le moindre repli de natte. Le bengali mâle est un mari modèle, seul il confectionne le nid qui doit abriter sa petite famille, et pendant la couvaison, il veille tout près, tenant compagnie à la femelle et la prévenant, le cas échéant, des dangers à fuir. Cette dernière pond

1. Le pigeon sauvage et la tourterelle, écrit l'explorateur Gautier, n'ont rien de spécialement nigérien, mais ce qui est neuf, c'est leur pullulement extraordinaire et leur « familiarité ». *Bulletin de la Société de Géographie*, 15 janvier 1907.

de trois à cinq mignons petits œufs bleuâtres. tachetés de gris.

Les nids de la plupart des passereaux de la région, même de ceux migrateurs, ont une certaine ressemblance. Ils sont suspendus généralement à l'extrémité des branches, jamais au haut de l'arbre, rarement à l'intérieur, mais seulement à la périphérie, afin sans doute de les mettre à l'abri des serpents. De forme plus ou moins sphérique, ils présentent une étroite ouverture située sur le côté, et sont pour la plupart construits avec des graminés entrelacées, artistement nouées, l'épi restant en dedans du nid.

REPTILES

Les reptiles sont très nombreux. Parmi les plus répandus : le caïman vert (*crocodilus vulgaris*), qui peuple le Niger, les mares permanentes, et même celles temporaires produites par les pluies. S'enfonçant sans doute dans le sable, avant l'asséchement complet, il y passe les mois de sécheresse, engourdi d'un sommeil hibernant, mais reparaît plein de vigueur, dès qu'à la suite des pluies l'eau s'accumule de nouveau dans les cavités du sol. Le crocodile se nourrit de poissons, d'animaux qu'il saisit au moment où ils s'abreuvent et même à l'occasion, d'infortunés représentants de l'espèce

humaine. Autant cet animal est robuste et hardi dans l'eau, autant il se montre farouche et peureux lorsqu'il est à terre. A l'aspect de l'homme il s'empresse de fuir et de regagner le fleuve. Sa démarche paraît lourde et embarrassée et cependant il est en réalité fort agile. Le caïman n'entreprend de course relativement lointaine à terre que seulement à la tombée de la nuit.

L'opinion assez généralement admise, que le crocodile ne peut se mouvoir qu'en ligne droite, n'a rien de fondé. Fréquemment lorsqu'il est hors de l'eau il regagne précipitamment la rivière en faisant décrire à son corps un cercle dont le diamètre est à peine de la demi-longueur de sa taille. La femelle pond à la saison chaude de vingt à quatre-vingt-dix œufs à coque blanche, grossière, assez rudes au toucher de la même grosseur que ceux de l'oie. Elle les enterre dans le sable et efface si bien les traces de son travail que ce n'est que par hasard que ce véritable nid est découvert. Dès l'éclosion les jeunes crocodiles se suffisent, leur mère les ignore. On trouve également de nombreuses variétés de caméléons, de lézards de toutes tailles, en particulier, la gueule tapée (*vasanus nicolitus*), qui atteint parfois deux mètres de long ; on ne le rencontre et même assez rarement qu'au bord du Niger, où il se montre grand destructeur d'œufs de caïmans.

Des tarentes (*tarentola ægyptiaca*), dont l'urine

extrêmement corrosive produit sur la peau de l'homme une brûlure très douloureuse, suivie d'une desquamation de l'épiderme atteint.

Plusieurs espèces de tortues terrestres; l'une d'elles (*tylopoda*) a fréquemment, au dire de Barth, plus de deux pieds de diamètre. Le Niger en abrite une assez grande espèce, très carnivore, dont la carapace est molle, le *trionyx ægyptiacus*.

Deux énormes serpents appartenant au groupe des boas, et qui atteignent parfois jusqu'à cinq et six mètres de longueur, le python royal et le python de Seba, qui n'attaquent jamais l'homme. Les indigènes prétendent que les pythons surprennent parfois d'énormes biches, les écrasent entre leurs anneaux et les ingèrent ensuite. En cas d'extrême disette, les Touareg n'hésitent pas à manger la chair de ces serpents.

Trois vipéridés : la vipère hébraïque (*bitis arietans*) très redoutée, et une autre dont le corps atteint, assurent les indigènes, de 1 m. 50 à 2 mètres de longueur. Au lieu de fuir, elle entre en fureur à l'approche de l'homme; sa tête, qui porte de chaque côté, à la place des oreilles, une sorte de prolongement, se dilate, s'étend, son cou enfle et devient rouge et elle se jette sur son ennemi. La blessure qu'elle produit amène fatalement la mort après une heure ou deux d'horribles souffrances. Son aspect terrifie et met en fuite les indigènes. D'après les

descriptions qui m'en ont été faites, je pense qu'il s'agit du redoutable et coléreux serpent à coiffe, Naja Haje, dont le Muséum d'Histoire naturelle de Paris possède un spécimen particulièrement irritable. Cette terrible vipère était adorée dans l'ancienne Égypte et ses figurations abondent sur les monuments pharaoniques.

Les Touareg ne redoutent point la *vipère à cornes* (*cerastes cornutus*), petit serpent très commun dans les endroits sablonneux, dont le corps jaunâtre, parsemé de petites taches grises, a de 20 à 30 centimètres de longueur, et dont la tête triangulaire est surmontée de deux petites cornes. La morsure en est cependant très venimeuse, mais les indigènes affirment que ce reptile est si lent à mordre, qu'il arrive fréquemment que des gens, ayant les pieds nus, lui marchent par inadvertance sur le corps sans être piqués.

POISSONS

Le Niger est peuplé de très nombreuses espèces de poissons dont plusieurs sont décimées chaque année, de mars à mai, par une sorte d'épidémie. Les cadavres des sujets atteints viennent flotter à la surface de l'eau; à l'autopsie, on trouve leur chair couverte de pustules. Les affamés Songhay mangent parfois, faute de mieux, ces

poissons crevés et sont souvent punis de leur voracité sans discernement, par une violente fièvre à forme éruptive, conséquence de l'ingestion de cette chair malsaine.

J'ai eu l'occasion de voir à deux reprises un singulier poisson, appartenant sans doute au genre *Tetrodon* et que les indigènes nomment Talibombo. Sa taille ne dépasse pas 20 centimètres. Il a le corps jaune, parsemé de bandes orangées, alors que le dessus de la tête est rouge. Il possède quatre nageoires, une dorsale, une anale et deux pectorales. Sa queue assez longue est de couleur jaune rosé. Ce poisson est muni d'une sorte de poche s'étendant de la mâchoire inférieure jusqu'à la nageoire anale, et qu'il peut gonfler d'air inspiré dans certaines conditions. Elle est de couleur jaune et de forme demi-sphérique, hérissée de petites pointes brunes. Par un mouvement rapide des nageoires pectorales, ce Tetrodon fait entendre des sons semblables aux battements d'un petit tambour et qui servent, disent les indigènes, à convier les poissons qui peuplent le Niger, à de longues danses dont le Talibombo compose à lui seul l'orchestre.

INSECTES

La région possède d'assez nombreux insectes : quantités de fourmis, dont les insupportables *ter-*

mites, mais seulement près du Niger, car ces dernières n'habitent qu'aux endroits où la nappe souterraine est peu éloignée du sol[1].

Les termites (*termes fatalis*) sont des orthoptères pseudo-névroptères qui vivent en nombreuses colonies, policées et organisées pour le travail en commun. Dans leurs termitières qui accidentent le sol de monticules rouge-brun ayant parfois deux mètres de hauteur, on trouve des êtres parfaits, mâles (seuls ailés) et femelles uniquement employés à la reproduction de l'espèce, puis des guerriers à grosse tête, chargés d'assurer à l'aide de leurs redoutables mandibules, la sécurité de la société, et enfin des ouvriers et ouvrières (roussâtres et blancs) préposés à tous les travaux et corvées d'alimentation de la collectivité, de construction, d'entretien et de nettoyage du logis commun. Quelle que soit la forme générale de la termitière, on y trouve toujours de très nombreuses et compliquées galeries, dont quelques-unes s'élargissent en magasins à provisions, puis tout au fond une loge royale, sorte de motte plus compacte que perfore une multitude de petites ouvertures. Dans ce palais

1. Les indigènes prétendent même que les galeries des termitières descendent jusqu'à la nappe aquifère. C'est un préjugé, car ayant tenté quatre ou cinq fois de vérifier le fait, je ne trouvai point d'eau. Par contre, j'ai constaté l'absence de termitières dans les terrains dans lesquels, par suite de l'extrême perméabilité du sol, la nappe aquifère était profonde.

ou plutôt cette prison, gît impotente, sur ses six pattes devenues inutiles et infirmes, la reine dont la tête et le thorax sont normaux, pareils ou à peu près à ceux d'une femelle termite, tandis que l'abdomen s'est hypertrophié en un volumineux tubercule blanchâtre long de cinq à six centimètres, large de deux. Ce tubercule est strié de taches brunes régulières, vestiges des anneaux de l'abdomen, qui semblent destinés à constater les progrès constants de l'hypertrophie.

La reine est gardée, assistée, servie par une escorte de guerriers et une multitude d'ouvrières affairées, dont les unes apportent des aliments, tandis que d'autres, beaucoup plus nombreuses, transportent au dehors les œufs incessamment pondus — plus de 80 000 par jour, un par seconde, affirment de patients et précis observateurs. La royale pondeuse semble épuisée, à toute extrémité, victime de son effroyable fécondité; tout ce qui lui reste de vie s'est réfugié dans son abdomen, incessament agité, de vermiculaires mouvements dont la répétition mécanique use régulièrement le fond de la loge. Ces balancements, ces tressauts ininterrompus, qui font songer à la trémie de quelque minuscule usine, ont pour but d'assurer *l'expulsion constante des œufs*. Il n'y a pas qu'une seule reine par termitière, on en trouve souvent deux dans une même loge, et même une troisième *en*

voie de développement, à quelques décimètres plus loin.

Rien n'est plus curieux qu'une termitière ouverte! On aperçoit un lacis de galeries bifurquant, s'entrecroisant, remplies d'ouvrières surprises en plein travail. En un instant toutes les travailleuses ont disparu, elles reviennent peu après, rapportant des boulettes de terre imprégnées de salive qui sèche rapidement, avec lesquelles elles closent toutes les ouvertures extérieures faites à leurs galeries. Quelques minutes après la catastrophe qui a décapité le faîte de leur phalansthère, elles ont recouvert la plaie d'un manteau grenu fait de multitude de boulettes.

On trouve dans toutes les termitières de nombreuses fourmis appartenant à d'autres espèces et qui paraissent vivre en bonne intelligence avec les légitimes possesseurs de la fourmilière. Ces étrangères ne doivent pas avoir d'autre domicile, car elles y ont leurs œufs et leurs larves. Quel est leur rôle, leur rang dans la termitière? Sont-elles des commensales ou des prisonnières? Elles sont peut-être les serves des termites, pareilles aux manants qui, au Moyen âge, logeaient à l'abri des épaisses murailles du donjon seigneurial, parce que leur service de domestique, de page, ou de varlet d'armes les y obligeait.

Les travaux de construction d'une termitière ne

sont pas limités à l'édifice extérieur[1] dont une partie est faite de terres retirées dans les galeries; ils comprennent une nouvelle fourmilière souterraine, souvent plus considérable que l'autre. D'elles partent toute une série de chemins couverts dirigés vers les arbres ou les pièces de bois déposées sur le sol. A l'abri de ces galeries, les ouvriers s'en vont tranquillement dévorer le bois qu'elles creusent et minent en tous sens. Au bout d'un temps très court, le madrier le plus robuste tombe et s'effrite comme une colonne de sable desséché. Parfois, en une nuit elles dévorent le fond d'une cantine, ainsi que tout son contenu; et le malheureux voyageur victime de cette mésaventure, assez fréquente, n'a plus en sa possession que la carcasse pelliculaire de ce qui fut sa malle. De son linge indispensable, de ses chaussures si précieuses dans la brousse, de ses chers et consolants livres favoris, il ne lui reste qu'une sorte de cendre terne, grisâtre, spongieuse; et ce contretemps irréparable, qu'il n'a pas prévu, l'atteint au cœur plus profondément que les difficultés et les périls journaliers de sa vie aventureuse. D'aucuns, pourtant bien trempés, qui affrontent

1. En reconnaissance aux colonies, on utilise souvent les termitières pour confectionner de petits fours de campagne. Un boyau-couloir percé au flanc de la fourmilière, un feu allumé à l'intérieur, puis la pâte ou le gibier à cuire étendus sur les braises, l'ouverture extérieure refermée; et une heure après on se trouve possesseur d'un pain ou d'un rôti mangeable.

depuis longtemps l'inclémence des éléments, l'hostilité des indigènes et les attaques sournoises ou à découvert des animaux, ont senti, devant pareille désolante constatation, une larme de découragement et de rage, presque de faiblesse, vite essuyée d'un revers de main, humecter leurs paupières[1].

La région possède d'autres insectes malfaisants aux pauvres humains. Dans les endroits pierreux vivent deux sortes de *scorpions*, le jaune et le noir, nocturnes tous deux ; ils sont considérés comme peu dangereux, leur piqûre produisant seulement une enflure locale, suivie de fièvre, qui cesse d'elle-même, sans soins, au bout d'une heure ou deux. Les rivages du Niger et ceux des lacs et mares de l'intérieur sont désolés par des *moustiques de diverses tailles*. Il en existe de tout petits qui pénètrent au travers des mailles des plus fines moustiquaires.

Les larves de moustiques sont aquatiques, aussi ces insupportables insectes abondent-ils autour des fleuves et des lacs; une mare, un simple puits ou même les terres arrosées leur sont un champ avantageux d'éclosion. Chaque femelle pond environ trois cents œufs, qui se développent complètement en quatre ou cinq semaines, et dans une génération

1. En station on protège les caisses des atteintes des termites, soit en les séparant du sol par des bouteilles vides, ou bien en les enduisant extérieurement de coaltar arseniqué.

de moustiques il n'y a guère que des femelles, les mâles étant en infime proportion.

Les moustiques sont non seulement désagréables, mais leur piqûre est dangereuse. Les études menées depuis quelques années (1901 à 1905), avec la méthode scientifique la plus exacte, ont complètement renouvelé l'histoire de ces insectes, qui sont classés actuellement parmi les animaux les plus nuisibles à l'homme. En effet, de consciencieux savants ont prouvé que la piqûre des moustiques transporte dans le sang de l'homme les microbes pathogènes de la fièvre jaune, de la malaria et autres fièvres paludéennes, ainsi que des ulcères phadégéniques; ils inoculent également les embryons des filaires. C'est un moustique maintenant bien connu, le *stegonyia calopus* qui, transporté par les navires, répand la fièvre jaune de l'Amérique tropicale, d'où elle est originaire, à toutes les régions du globe. Les moustiques doivent être nocturnes, car on en voit assez rarement le jour. De même la saison froide les éprouve, car ils sont beaucoup moins nombreux en cette partie de l'année.

Outre la moustiquaire, on a préconisé pour se garantir de leurs piqûres de s'enduire les parties découvertes du corps, de graisse, d'essence de girofle ou d'absinthe; et pour calmer la douleur de toucher le point lésé avec de l'ammoniaque. Ces moyens sont inefficaces ou tout au moins insuffi-

sants. Pour détruire leurs larves, les comités d'hygiène ont recommandé de recouvrir de pétrole la surface des eaux stagnantes. Ces prescriptions, excellentes en Europe ou en régions civilisés, sont impossibles à réaliser au Soudan, où le pétrole d'éclairage est insuffisant et de plus très coûteux. D'après les récents travaux poursuivis à l'Institut colonial de Londres, ce serait encore un cousin qui propagerait la filarisse.

Le ver de médine, dragonneau ou flaire, est un ascaris assez mince, mais dont la longueur peut atteindre parfois un mètre et davantage; il ne dépasse guère 15 à 20 centimètres. Il s'attaque indifféremment à l'homme et aux animaux domestiques, mais parmi les hommes, ce sont surtout les noirs qui en sont victimes. On l'observe dans le tissu cellulaire, entre la peau et les muscles où il forme une tumeur; on l'a même trouvé dans la cornée de l'œil. Parfois la tumeur est peu douloureuse, et l'on rencontre des noirs qui portent allégrement trois ou quatre de ces protubérances, mais elle peut provoquer également des douleurs atroces. Les sorciers et chirurgiens indigènes l'extraient méthodiquement en incisant la peau et en passant le parasite sur un petit bâton que l'on enroule de temps en temps, jusqu'à extraction complète. Une traction inconsidérée ou violente peut rompre la filaire, au grand dommage du

malade, car le ver de médine étant ovovivipare, chacun des fragments détermine la formation d'un ou plusieurs petits, bien vivants, qui se répandent dans la plaie. Les médecins européens ont pendant longtemps opéré de la façon suivante : ils incisaient la tumeur et la badigeonnaient de teinture d'iode ou d'un antiseptique. Actuellement, pour la plupart, ils recourent au bâtonnet indigène qu'ils secondent par des injections journalières de sublimé corrosif.

Les Touareg sont parfois atteints, à la suite de l'ingestion de viande de bœuf ou de veau ladre, du *tœnia inerme*[1] dont la tête est pourvue de quatre ventouses et le corps a l'aspect d'un ruban de quatre à cinq mètres de longueur divisé en anneaux dont les derniers sont plus longs que larges. Chaque anneau contient à la fois l'organe mâle et l'organe femelle de la reproduction, excepté les anneaux postérieurs ou cucurbitains (à cause de leur ressemblance avec une graine de courge), dans lesquels l'organe mâle est atrophié.

Une étude sur les parasites serait incomplète si elle ne consacrait quelques mots au *Microbe des fièvres paludéennes*, que les travaux de Laveran et de Marchoux ont fait connaître. C'est un hématozoaire, c'est-à-dire un être qui vit à l'intérieur des globules rouges du sang. Il a la forme d'un corpus-

1. Le *tœnia solium* ou ténia armé, parasite du porc, est plus grêle que le ténia inerme.

CONSTRUCTION D'UN POSTE.

UN EXERCICE D'ASSAUT PAR DES TIRAILLEURS SOUDANAIS.

cule arrondi ou allongé, mesurant à peine quelques millièmes de millimètres, et se multiplie par division, en huit à douze nouveaux globules. Au début de la segmentation, les embryons restent assemblés en une sorte de rosette, ils se séparent ensuite en passant par diverses formes. Quarante-huit heures suffisent à l'entier accomplissement du cycle. Chaque multiplication entraîne un accès. Au début du paludisme, les accès sont généralement espacés de quinze jours. Lorsque les générations se succèdent sans intervalle, la fièvre apparaît tous les deux jours, ce qui constitue la forme improprement appelée tierce. On n'a jamais, jusqu'ici, rencontré l'hématozoaire paludéen en dehors des êtres vivants; il semble donc que la maladie exige la présence d'un hôte récepteur et d'un hôte transmetteur; ce dernier serait le moustique? Malgré notre absence de titres scientifiques, nous ne pouvons nous empêcher de penser et de dire que, quel que soit le rôle important du moustique dans la propagation du paludisme, rôle que les coloniaux observateurs ont depuis longtemps pressenti[1], il existe ou doit exister d'autres causes de la malaria, en particulier les influences telluriques. En effet, on a

1. Emin Pacha, que Stanley alla chercher au Bahr el Ghazal, affirmait déjà : « qu'une moustiquaire est la meilleure protection contre les effluves délétères ». *Dans les Ténèbres de l'Afrique*, H. M. Stanley.

constaté fréquemment aux colonies, et surtout à Madagascar, que des individus sains étaient atteints de fièvres paludéennes, directement à la suite de travaux de terrassement et cela dans des régions dépourvues de moustiques.

Les insectes ennemis ou parasites de l'homme ne sont pas les seuls vivant en pays touareg, il faut même reconnaître qu'en raison de la sécheresse relative de l'air, le paludisme, la filariose, les termites y sont moins répandus qu'ailleurs, et que par suite du non-élevage du porc, le ténia solium y est inconnu. On y rencontre d'autres insectes parfois très brillants ou dont les mœurs sont intéressantes.

La terrible mouche *tsé-tsé* (*glossina morsitans*), si redoutée des Anciens[1], tracasse parfois les animaux et même l'homme. Cet insecte ressemble absolument à la mouche domestique (*musca domestica*); seule sa trompe très volumineuse trifurquée et portée en avant la différencie de cette dernière, dont la trompe est plus grêle et portée perpendiculairement au corps. La piqûre des glossines est aiguë et douloureuse d'une façon caractéristique, telle qu'on ne l'oublie pas; elle fait même japper les chiens atteints. C'est son moindre inconvénient, car elle introduit souvent après elle des microbes

1. Les Écritures la mentionnent comme la quatrième plaie qui sévit sur l'Égypte avant l'exode des Hébreux.

charbonneux et peut-être ceux de la maladie du sommeil.

Des *Hippoboscidées*, une *Muscide piqueuse*, des *musca corvina*, et des *lyperosia longirostris* (espèce connue depuis peu), diptères dont je recueillis quelques spécimens et que je rapportai au Muséum, comptent parmi les tourmenteurs les plus insupportables des animaux domestiques pérégrinant aux bords du Niger. Les troupeaux, les chiens et même l'homme ont parfois à souffrir des atteintes des *tiques* (*ixodes et ixodes ricinus*), acariens coriaces, aplatis, qui se tiennent sur les plantes, y attendant le passage des animaux sur lesquels ils se fixent. Ils vivent ensuite en parasites, du sang de leurs hôtes, gonflant à leurs dépens tellement leur abdomen, qu'il obtient dix fois et plus le volume du corps, ressemblant ainsi à une grosse graine luisante.

CHAPITRE VIII

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES ET MILITAIRES

Le poids de la conquête. — Espérances de revanche. — Une alerte significative. — Les devoirs de l'administration française. — La renaissance future du Soudan et du Sahara. — Conseils aux chefs de troupe.

Les Songhay, les Armas (descendants des Marocains) et les tribus de Touareg vassaux (Imrad), se sont résignés assez facilement à la conquête française qui leur assure, en échange d'un impôt annuel, l'indépendance vis-à-vis des tribus nobles et la paisible possession de leurs troupeaux. Par contre les groupes nobles supportent impatiemment notre autorité, et le faible tribut auquel ils sont astreints (relativement beaucoup moins fort que celui des Imrad) leur semble écrasant, en ce qu'il représente l'humiliante reconnaissance de leur défaite et de leur sujétion. Eux, qui furent les maîtres absolus de la région où tout leur appartenait, choses et gens, acceptent difficilement d'être

descendus au rang de leurs sujets qu'ils ne peuvent plus désormais opprimer et piller. Il leur est fort pénible de constater chaque jour le relèvement rapide des Songhay qui commencent à posséder des troupeaux, l'enrichissement des tribus d'Imrad, dont quelques-unes les surpassent déjà par l'importance de leur bétail, et aussi l'indifférence à leur égard des marabouts qui, jadis serviles, se sont désormais retournés vers les Songhay, plus crédules, partant plus donneurs.

La prospérité actuelle de tous ceux qu'ils exploitaient avant notre conquête les exaspère. Elle leur semble une insulte à leur abaissement et les pousse à se soulever. Jusqu'ici, l'occasion favorable leur a manqué; puis le souvenir des défaites que leur ont infligées les Français et la peur de leurs terribles fusils qui portent si loin, les rendent prudents.

En attendant, ils ne dissimulent point l'espoir de reconquérir un jour, avec leur indépendance, la domination de la contrée, disant ouvertement que, n'ayant été battus qu'une seule fois, ils ne se considéreront comme vaincus définitivement que si le sort des armes, qu'ils tenteront de nouveau, leur est encore défavorable. Leurs espérances de revanche sont entretenues par la croyance généralement répandue chez tous les indigènes de l'Afrique Occidentale, que l'empire français du Soudan sera aussi éphémère que ceux que créèrent successive-

ment dans la même région, Mossi, Bambaras, Songhay, Marocains, Peuhls et Toucouleurs.

Aussi, chaque fois que les Français ont éprouvé quelque embarras, les tribus nobles ont-elles cherché à en profiter, en fomentant des troubles. Heureusement, jusqu'à ce jour, leurs querelles personnelles, les rivalités entre tribus et même entre fractions du même groupe, ont été plus fortes que leur désir d'indépendance.

J'ai vu de près une tentative de ce genre, elle m'a semblé assez intéressante pour être contée. En novembre 1904, deux rezzou marocains ayant traversé le Sahara s'abattirent tout à coup sur les villages du cercle de Bamba, prenant troupeaux et gens. Les circonstances leur étaient éminemment favorables. Alors que les Marocains étaient aguerris, bien armés d'environ 700 fusils à tir rapide, dont plusieurs Lebel enlevés aux combats de Timmimoun et d'Igli, dans le Sud algérien, la garnison du cercle venait d'être fort réduite. De plus, j'étais avec le lieutenant de Barbeyrac, chef du poste de Bourem, et la plupart des gardes du cercle, à la mare de Doro, à environ 80 kilomètres au sud du Niger.

Les Marocains, ayant pillé quelques villages, attaquèrent le 8 novembre, comme en passant, le poste de Bamba, dont la faible garnison à laquelle s'étaient joints les commerçants noirs anciens tirailleurs,

se défendit bravement. Après une mousqueterie ans effet, qui dura environ une demi-heure, les arocains renoncèrent à leur entreprise et s'en allèrent, descendant le cours du Niger.

Le bruit ne s'en répandit pas moins, avec une rapidité télégraphique, que le poste avait été enlevé. (Il me parvint à moi-même, et me fit revenir à marches forcées.) Aussitôt qu'il l'apprit, Sakaoui, chef de l'importante tribu noble des Igouadaren, marcha sur Bamba. De très nombreux cavaliers touareg l'accompagnaient. Arrivé au village de Bossé, situé à environ 6 kilomètres du poste, il dit aux habitants qu'il rencontra :

« Bamba est pris par les Ouled Djerid, nous y allons pour les aider à piller. »

Un Songhay, ayant eu la malencontreuse idée de dire que la nouvelle était inexacte, fut insulté et battu, comme étant l'ami des Français Koufar (Infidèles). Le malheureux protesta de ses bonnes intentions, d'autres Songhay confirmèrent son dire, si bien que l'amenokal, craignant de se compromettre inutilement, laissa à Bossé le gros de ses gens, et alla, suivi seulement de deux Touareg, se renseigner au village de Bamba, qui est sur la rive droite du Niger (le poste se trouve sur la rive opposée). Il y apprit l'insuccès des Marocains, et repartit fort dépité pour son campement.

Je rentrai le lendemain, en compagnie de tirail-

leurs, et mon retour calma momentanément les velléités belliqueuses des Igouadaren. Elles ne tardèrent pas à se ranimer plus intenses, car, le 4 décembre suivant, se propagea parmi les indigènes la nouvelle que les troupes de Tombouctou s'étaient heurtées aux Marocains, en un combat dans lequel les Français avaient été battus, et un grand nombre de tirailleurs tués. Aussitôt, des émissaires de l'amenokal répandirent parmi les tribus l'idée que les Touareg devaient s'allier aux Marocains musulmans contre l'ennemi commun, le Français infidèle. Ces menées cessèrent dès que fut connue la véritable issue du combat de Bayou Korou, où les Marocains avaient été écrasés et refoulés vers le Nord.

J'appris peu après que l'importante tribu noble des Aouellimiden avait, dans les mêmes circonstances, envoyé des émissaires aux Kel Gossi, puissante tribu vassale, pour leur demander leur concours, en cas de soulèvement contre les Européens.

Ces faits et d'autres postérieurs, qui se produisirent dans d'autres régions et en particulier dans celle de Raz el Mâ, mettent hors de doute l'imminence d'un soulèvement targui, et en particulier celui des tribus nobles, à la première occasion qui leur semblera favorable. Jusqu'ici, elles ont manqué d'entente, et il semble que le concours des plus importantes tribus vassales, intéressées au main-

tien de la paix qui les enrichit, leur ait fait défaut[1]. Si notre administration sait s'abstenir de commettre de grosses fautes, elle évitera, sinon tout mouvement, une insurrection des nobles étant fatale, du moins une révolte générale. Plus la rébellion tarde à éclater, et plus les intérêts des diverses tribus deviennent différents, opposés même; plus se relâche par conséquent, le lien déjà si frêle pouvant unir les Touareg et les dresser contre notre occupation. Cette question se posera fatalement un jour ou l'autre, mais la solution en sera plus ou moins aisée, selon que nous serons surpris ou non par l'insurrection. La répression sera lente ou rapide suivant que le mouvement targui sera isolé ou lié à des soulèvements éclatant dans les régions voisines (Macina et autres).

Ces hypothèses sortent du cadre de notre étude, aussi passons! Notre succès définitif nous contraindra à remplir nos devoirs souverains, à songer aux indigènes autrement que pour assurer le paiement de leurs impôts, à nous intéresser à leurs besoins et à l'amélioration de leur sort.

Le pays sera occupé effectivement par les compagnies méharistes, qui seront augmentées. Elles assureront la protection des indigènes, même

1. Si une entente entre les divers groupements touareg semble improbable, elle est encore plus difficile entre Maures et Touareg, séparés par des haines séculaires.

contre les rezzou marocains qui ne pourront plus venir impunément razzier, violer et emmener en esclavage des gens auxquels nous avons promis, lorsqu'ils sont devenus nos sujets, aide et protection. Alors, non seulement Touareg et Songhay croiront à la perpétuité de notre occupation, mais en arriveront à la désirer tant ils y trouveront avantage.

Sous l'influence bienfaisante de la paix, la région se transformera rapidement; la riche vallée du Niger deviendra aussi plantureuse, aussi luxuriante que celle du Nil dont elle possède les périodiques et fertilisantes inondations[1]. Mais pour atteindre cet heureux résultat, il est indispensable que les nomades et surtout les Touareg soient définitivement réduits, car ce sont leurs excès et surtout leurs pillages qui ont arrêté le développement économique de la région et accumulé les ruines, là où prospéraient, il y a quelque cent ans, de riches et nombreux villages. C'est pourquoi la solution de la

1. Les rives du Niger donnent annuellement, sans grande préparation agricole, deux abondantes récoltes de riz. Malheureusement les régions inondées par les crues du fleuve diminuent peu à peu en étendue, par suite de l'obstruction alluvionnaire des chenaux naturels servant à l'épanchement des eaux. Quelques travaux peu importants rendraient aux débordements nigériens toute leur valeur fertilisante; d'autres, digues, canaux, centupleraient la superficie des terres bénéficiant chaque année des dépôts de limon nourricier.

question targui est le pivot de l'avenir de notre Afrique française.

La soumission et l'assimilation des Touareg permettront chez le peuple songhay le réveil des laborieuses et industrieuses facultés qui firent la splendeur de l'empire de Gao, facultés qui sont seulement comprimées, engourdies, mais non éteintes, par la situation actuellement précaire de toute propriété. La tranquillité, la sécurité du lendemain, la certitude d'une existence facile, augmenteront la natalité. La richesse des terres du Niger, décuplée par le travail de nations régénérées, attirera de nouvelles populations. Sous leur poussée, c'est le Gourma couvert de villages, le Haoussa repeuplé reculant vers le nord, diminuant d'autant la zone désertique ; c'est le Soudan et l'Algérie se donnant réellement la main, non par leurs compagnies de méharistes, mais par des populations, des commerçants, pour le bien de la civilisation, pour la plus grande activité de notre commerce et de notre industrie, et enfin pour la gloire de la France.

Les Touareg ne seront pas les derniers à participer à cette ère de prospérité. Ne sont-ils pas proches parents des laborieux Kabyles? Ils subiront d'abord nos lois et nos mœurs, puis les adopteront progressivement, en vertu du principe de l'imitation de l'étranger[1] qui mène plus ou moins

1. G. Tarde, *Les transformations du pouvoir.*

tous les peuples. Ils désireront, de ce fait, ceux des produits de notre industrie qui leur sembleront les plus utiles ou les plus seyants. La volonté de se les procurer les obligera à produire des ressources, c'est-à-dire du travail.

Une fois en marche, leur transformation et leurs progrès seront très rapides et dépasseront en vitesse ceux de nos terribles adversaires du Dahomey, qui, valeureux et farouches combattants dans la résistance à notre conquête, sont devenus d'infatigables travailleurs depuis son acceptation.

Cette métamorphose du Targui sera moins difficile qu'on ne le croit. Malgré notre indifférence provoquée par la conviction qu'il n'y avait rien à faire de l'Arabe, totalement étranger et même hostile à nos mœurs, nous modifions celui-ci peu à peu.

« Les tribus elles-mêmes se disloquent et se désagrègent, la divisibilité des biens et le régime individuel, introduits par l'administration française, ont rompu les cadres de la société musulmane. L'individu avec ou sans patrimoine se détache de la collectivité indigène, qui n'est plus rien pour lui, et se met sous la tutelle européenne qui peut tout pour lui. » Telle est la constatation faite par un officier arabe, M. Ismael Hamet, interprète principal, resté un fervent musulman, tout en étant devenu de cœur un excellent Français[1].

1. Ismael Hamet, *Les musulmans français à travers l'Afrique.*

Le Targui progressera beaucoup plus rapidement encore dans cette voie, guidé sagement par notre administration. Nous avons fait de notables progrès, en tant que colonisateurs. D'ailleurs, le Targui est un Berbère, et cette race a montré, à travers l'histoire, une aptitude particulière d'assimilation. Elle parlait le punique sous les Carthaginois, le latin sous les Romains, elle s'est habituée à l'usage de l'arabe, au point d'en oublier sa langue originelle.

La femme targui, par l'influence et l'empire qu'elle exerce dans sa société, sera un auxiliaire actif et important de cette modification. Pour lui procurer les colliers, les bijoux, les vêtements qu'elle désirera, ou qu'il souhaitera pour elle, son mari cherchera à gagner l'argent nécessaire, et travaillera[1]. Nos commerçants devenus plus hardis augmenteront ce désir, cette tentation de nos produits, en allant les offrir dans les campements et dans les villages riverains du Niger.

Le succès de leur négoce, l'intérêt de l'existence qu'ils mèneront, attireront de la métropole bien des dévoyés ou des inemployés qui, à leur tour, travailleront et prospéreront.

L'étude du pays et l'exploitation des richesses

1. La nécessité également y contribuera. Depuis que la traite des esclaves leur est devenue impossible, les habitants de Bilma et du Touat ont développé leurs cultures.

minéralogiques que renferment certainement ces vastes étendues inexplorées et où l'on connaît déjà les vastes gisements de sel de Taodeni, et ceux de natron de l'Aïr, décupleront les efforts des indigènes et ceux de nos coloniaux.

Le Sahara, on ne saurait trop le répéter, n'est pas, en effet, le désert par excellence, la mer de sable infranchissable qu'une légende a créée. La réalité est tout autre. Non seulement un demi-million de nomades, Touareg et Maures, parcourent le prétendu désert, mais de nombreuses caravanes le sillonnent en tous sens. Barth parle d'une d'entre elles forte de 10 000 chameaux, se rendant aux oasis de Bilma pour y chercher des barres de sel. Foureau et Lamy le franchirent et y firent vivre une véritable expédition comprenant plusieurs centaines d'hommes et plus d'un millier de chameaux. Cette mémorable traversée, les reconnaissances plus récentes du colonel Laperrine, celle du capitaine Théveniaut, l'excursion scientifique de MM. Chudeau et Gautier, doivent faire justice de la mauvaise réputation du Sahara. Celui-ci n'est pas uniformément recouvert de sable, mais possède des granits, des grès, des calcaires. De même il n'est pas éternellement sec. Il y pleut, quoique irrégulièrement. Dans les montagnes, il existe même une flore arborescente assez variée. Barth trouva, dans l'Aïr, des sites d'une beauté singulière où des

buissons de toutes sortes de plantes formaient d'épais fourrés.

Dans les régions de parcours des Touareg, Gourma et Haoussa, la végétation est souvent épineuse et rabougrie; le sol est nu sur d'assez grands espaces, mais toutes les dépressions de terrain sont boisées. Alors, d'un sol plus ou moins sablonneux, jaillissent des boquetaux d'arbustes élevés. Ces végétaux, d'essence différente, sont assez semblables d'aspect, de forme; ils possèdent tous de longues racines, des épines dures et acérées, des feuilles petites et des fleurs généralement simples ou de forme papillonnacée. Leur couleur est le plus souvent blanche ou jaune; la plupart répandent de suaves et pénétrantes senteurs.

Plus variée est la faune : aussi le voyageur qui a parcouru d'autres contrées est frappé des très nombreux animaux, oiseaux et reptiles, qu'il rencontre dans ses pérégrinations à travers la brousse dite saharienne.

En fait, le Sahara peut être regardé, ainsi que l'a dit Duveyrier, comme « plus aride par le fait de l'homme que par l'abandon du créateur ». Si les Touareg n'avaient pas l'humeur vagabonde, ils auraient certainement tiré parti de ce sol prétendu si ingrat. A notre contact, comme nous le disons plus haut, ils comprendront leur véritable intérêt.

Ceux d'entre eux auxquels le travail manuel ré-

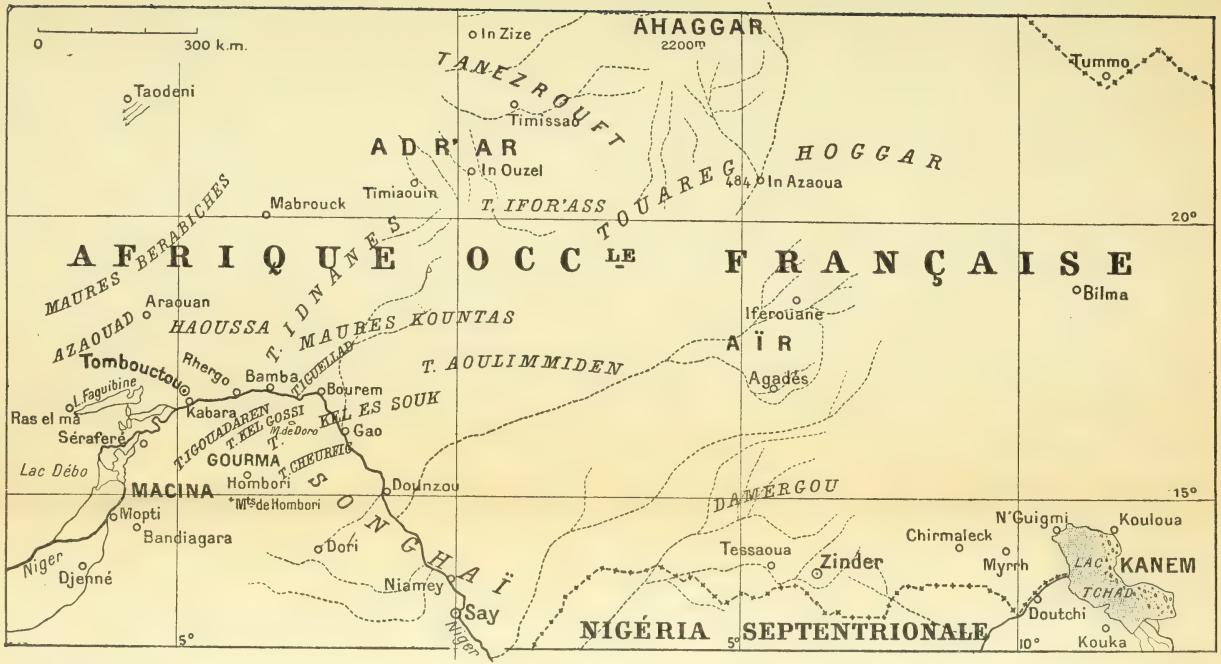
0
300 k.m.
In Zize
AHAGGAR
2200m
TANEZROUFT
Tummo
Taodeni
Timissao
ADR'AR
In Ouzel
HOGGAR
484
In Azaoua
Timiaouin
Mabrouck
T. IFOR'ASS
TOUAREG
20°
AFRIQUE OCCLE FRANÇAISE
MAURES BERABICHES
T. IDNANES
Araouan
AZAOUAD
HAOUSSA
MAURES KOUNTAS
Bilma
Iférouane
AÏR
Tombouctou
Rhergo
Bamba
T. AOULIMMIDEN
Agadès
L. Faguibine
Bourem
Ras el ma
Kabara
T. KEL ES SOUK
Séraferé
T. GOUADAREN
T. KEL GOSSI
M. de Doro
Gao
Lac Débo
GOURMA
T. CHEURFIG
Hombori
MACINA
Dounzou
15°
Mts de Hombori
DAMERGOU
Mopti
Bandiagara
SONGHAÏ
N'Guigmi
Kouloua
Chirmaleck
Dori
Tessaoua
Zinder
Myrrh
LAC TCHAD
KANEM
Niger
Djenné
Niamey
Say
Doutchi
NIGÉRIA SEPTENTRIONALE
5°
5°
10°
Kouka

Les Touareg.

pugnera trop violemment s'engageront dans nos régiments indigènes, l'existence de nos tirailleurs ne pouvant que plaire à ces esprits aventureux. Déjà quelques Hoggar ont proposé au lieutenant-colonel Laperrine de servir dans les compagnies méharistes, mais à la condition d'être commandés directement par des Français et non par des chefs arabes.

Une fois dans nos rangs nous leur apprendrons, avec la discipline du combat et le maniement des armes perfectionnées, à aimer la France, leur nouvelle patrie, comme le font les tirailleurs de toutes races et couleurs, qui servent notre drapeau[1]. Ils grossiront les nombreux contingents de notre empire africain, et si plus tard nous étions acculés à une juste guerre, leurs corps d'armée entraînés pourraient compenser l'infériorité numérique de ceux de la métropole affaiblis par la diminution de la natalité française.

Mais le dressage militaire des Touareg sera l'œuvre de nos neveux. La nôtre, plus urgente pour le moment, est toute différente, elle consiste à ne jamais leur fournir l'occasion d'un succès.

1. La France s'est toujours servie de troupes indigènes pour la garde de ses colonies. Non seulement, elle n'a jamais eu à réprimer de rébellion, mais elle a pu les utiliser souvent contre des ennemis du dehors, et même à l'occasion contre ses ennemis européens.

En ce qui concerne les choses militaires, chacun voit d'une façon à soi, personnelle, variable, selon le caractère, les études, les réflexions. Je n'ai moi-même d'autre but que d'exposer sans intention dogmatique, ni prétention tactique, quelques procédés qui m'ont paru bons et aptes à tirer le meilleur parti des moyens mis à ma disposition. Un autre, mieux doué, ou plus docte, trouvera en me lisant d'autres dispositifs et saura en défendre brillamment l'emploi; je lui aurai, du moins, fourni l'occasion et le désir d'y songer, et de les formuler.

Pendant de longues années encore, il sera nécessaire d'être constamment sur ses gardes, vis-à-vis des Touareg, qui n'hésiteront pas à attaquer toute troupe paraissant leur offrir un succès facile à remporter, car il ne faut pas oublier que ces nomades sont pour longtemps encore d'incorrigibles pillards, dépourvus de réflexion, qui se jettent sur une proie à prendre, sans songer aux conséquences lointaines pouvant en résulter pour eux.

Les Touareg n'attaquent jamais que par surprise, et avec un élan et un entrain qui en font des adversaires très redoutables. Il leur est arrivé parfois de pousser leur charge jusqu'à nos tirailleurs, franchissant pour y arriver la double haie d'épines dont ceux-ci étaient défendus. Mais, peu tenaces, ils se découragent facilement après un premier échec. Une troupe non démoralisée par le premier choc, et

qui reste maîtresse de son feu, est sûre de remporter un succès brillant sur ces forbans plus pillards que réellement courageux, et qui ne tiennent pas longtemps devant nos fusils.

Les détachements devront donc toujours songer à une attaque possible, et se garder en conséquence. Tous les soirs ils bivouaqueront en carré ou en triangle, selon leur effectif, en ayant soin de disposer autour d'eux une double haie d'épines. Les épines ne manquent pas en région targui, les mimosées croissant partout abondamment. Chaque enceinte sera formée d'une rangée de branches accolées et placées perpendiculairement à la face, l'extrémité qui tenait au tronc tournée vers l'intérieur du bivouac. Une double enceinte n'est pas plus longue à établir qu'une enceinte unique de trois ou quatre mètres de profondeur et elle présente sur cette dernière les avantages suivants : l'obstacle est plus sérieux, car l'élan de l'agresseur brisé par la première enceinte vient échouer sur la seconde, alors que les assaillis ont eu le temps de se reconnaître et de se préparer à la défense. Un bivouac ainsi constitué permet moins facilement à l'assaillant de se rendre compte de la force et des dispositions de la troupe qu'il attaque et, à la guerre, l'incertitude est démoralisante. L'espace compris entre les deux enceintes est tout naturellement le parc des chevaux, des chameaux et du troupeau du déta-

chement, et le chemin de ronde des sentinelles. Donc, quelle que soit la fatigue de la journée, la double enceinte sera formée avant la nuit.

Les conducteurs, palefreniers, bergers des animaux du détachement, coucheront près de leur bêtes, afin de pouvoir les garder et les rassurer en cas d'alerte. Les faisceaux ne seront jamais formés, chaque homme conservant ses armes à sa portée. Les unités constituées coucheront contre les faces du bivouac, à leur place de combat. Dans la journée, quelle que soit la marche ou la corvée exécutée, le chef évitera soigneusement de laisser des hommes isolés s'éloigner du gros, et conservera toujours disponible une troupe en armes prête à donner. Il ne commettra pas surtout la faute irréparable de combattre à la sauvage, sans ordre ni méthode, un ennemi aussi sérieux, et se rappellera que les Touareg, qui ne redoutent aucun adversaire à l'arme blanche, ont une terreur salutaire des fusils.

Toute troupe de cavalerie redoublera de précautions, car les Touareg sont convaincus, depuis les affaires de Rhergo et de Dori, qu'ils n'ont rien à craindre de nos cavaliers. Attaquée, la cavalerie se souviendra qu'elle peut, sans être déshonorée, mettre à terre une partie de son effectif, et combattre par le feu des carabines dont elle est armée. Elle ne chargera jamais que pour achever un succès,

et seulement si elle est soutenue par de l'infanterie.

Un chef n'est pas diminué parce qu'il a pris d'utiles précautions, et même évité un combat désastreux, mais il doit être à jamais désespéré si, par ignorance ou négligence, il a été la cause de la mort de quelques-uns des hommes qui lui étaient confiés, non pour assurer sa gloire, mais dans l'intérêt de la patrie.

CHAPITRE IX

CONCLUSION

Dans ces dernières années, la colonie de l'Afrique Occidentale française a suivi l'exemple que lui avait donné l'Algérie, et a procédé à la reconnaissance méthodique et à l'occupation graduelle du Sahara.

Ainsi, sur tous les points du Sahara soudanais, officiers et explorateurs rivalisent d'entrain, de zèle et d'audace, pour reconnaître et conquérir à la science, et à la France, de nouvelles régions. Les méharistes soudanais, ainsi que nous l'écrivions dans un précédent chapitre, ne pourront que gagner en faisant appel à l'expérience des Algériens. Certes, les résultats qu'ils obtiendront n'égaleront pas, de longtemps, ceux de leurs camarades du Nord, ils sont trop défavorablement remontés pour cela. Les chameaux soudanais n'ont en effet ni la taille, ni la vigueur, ni la résistance à la fatigue de ceux

d'Algérie. Ces animaux, délicats et exigeants comme tous leurs congénères, ne recevront en outre jamais des Bambaras (soldats des compagnies nigériennes montées), les soins qu'ils exigent pour fournir tout le rendement dont ils sont capables, soins que seuls peuvent leur donner complètement des nomades habitués dès l'enfance au dromadaire et au désert. Mais il est juste d'ajouter que les unités méharistes du Sud jouissent aussi de quelques avantages compensant un peu les inconvénients de leurs méhara! L'infériorité des Bambaras en tant que chameliers est largement rachetée par leurs qualités extraordinaires de vigueur, d'énergie, de courage et de dévouement militaires, qui font d'eux les premiers soldats indigènes du monde entier. En outre, ils coûtent incontestablement cinq à six fois moins cher, solde et vivres compris, que leurs camarades d'Algérie, supériorité pécuniaire qui est primordiale à la guerre et aussi aux colonies !

Ainsi s'amalgame, se cimente peu à peu cette vaste France d'Afrique, qui non seulement serait capable de repousser, le cas échéant, un assaillant venu du dehors, mais pourrait en outre, à l'occasion, lancer à la défense de la mère patrie attaquée de véritables armées indigènes, composées de soldats dignes de leurs glorieux émules, les turcos de Wissembourg et de Frœschviller.

Cette supériorité, spécieuse ou secondaire sans doute pour les rares esprits qu'hypnotise la très prochaine aube nouvelle du désarmement général, n'est pas la seule à favoriser notre empire africain! En dehors des larges débouchés chaque jour plus nombreux, offerts à notre commerce et à notre industrie, il présente en outre un nouvel avantage, considérable parce que moral, qui ira sans cesse en grandissant. Étant à nos portes, il tentera la curiosité ou l'activité de beaucoup de nos nationaux, dont le nombre augmentera constamment. Ils le parcourront soit comme colons, commerçants, touristes, militaires ou administrateurs. Les difficultés quotidiennes subies sous un climat excessif, mais sec, retremperont leur caractère anémié par la centralisation déprimante, le bien-être corrupteur et l'extrême civilisation de la métropole : « La sécheresse comme le froid durcit la fibre humaine, et le désert est un créateur et conservateur d'énergie, » dit très justement O. Reclus[1].

Les privations, loin de rebuter nos compatriotes, les stimuleront; à leur contact répété, ils reprendront conscience que, seul, l'homme qui souffre et travaille énergiquement connait le réconfort et la jouissance intime d'être, de vivre, pleinement et entièrement. Ayant à chaque instant à faire œuvre

1. *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique.* O. Reclus.

de volonté, ils développeront en eux cette faculté qui, constante et tenace, fait les hommes d'élite, qu'ils soient commerçants, industriels, politiques, soldats ou littérateurs. Ils deviendront peu à peu plus épris de réalités pratiques, exalteront moins facilement les vaines paroles et les idées creuses; reprendront enfin le goût de l'action qui seule produit et console, mieux que toutes les décevantes chimères des sociétés en décadence.

Cette transformation morale n'est pas une vaine utopie; déjà commencée elle produit des résultats tangibles. Les Français d'Algérie, avant-hier encore citoyens de nos villes, ou paysans de nos campagnes, sont autrement pratiques, énergiques et combatifs que leurs compatriotes restés dans la métropole. Ils procréent en outre de nombreux et vigoureux enfants, presque autant que les prolifiques Allemands[1].

Près de terminer cette œuvre, nous serions largement récompensé de nos efforts et de nos veilles, si nous avions la sensation de l'avoir imprégnée suffisamment de l'affection passionnée que nous portons, comme d'ailleurs tous ceux qui y sont allés, à ces régions soudanaises, dont nous avons tenté de décrire une partie. Ces pays, quelque sauvages et déshérités qu'ils paraissent, pren-

1. 31 pour 1000 habitants en 1891, alors que la natalité en France n'était à la même époque que de 22,4 pour 1000.

nent au cœur en effet, dès qu'on les parcourt, autrement qu'aucune autre contrée ; si bien qu'une fois rentré en Europe, on conserve le désir, la hantise d'y retourner, et cela malgré le souvenir cuisant des privations, des fatigues endurées et subies.

TABLE DES GRAVURES

Pages

PLANCHE 1. — Les Touareg se voilent la figure, à l'exception des yeux, d'une pièce de toile généralement sombre . . . . . FRONTISPICE

— 2. — Un Kounta et un Songhay (région de Tombouctou) 24

— 3. — Une rue à Tombouctou. — Une rue à Tombouctou 32

— 4. — Un chef ou amenokal en grande tenue, le visage exceptionnellement découvert. . . 40

— 5. — Leur haute taille, leur fière mine leur donnent un aspect redoutable. 48

— 6. — Le chef des Aouellimiden se rendit à Bamba, accompagné d'une imposante escorte. . . 58

— 7. — Les selles et harnachements sont surchargés d'ornements de cuivre. 74

— 8. — Le Targui est constamment armé de son sabre, de sa lance et de son bouclier ; en croupe se tient son page 76

— 9. — Les Touareg sont de bons cavaliers. . . . 80

— 10. — Férouve, amenokal ou chef des Aouellimiden, convoqué à Bamba par le commandant du territoire militaire de Tombouctou 82

— 11. — Coureurs de brousse. — Un méhari nous avait été volé 84

— 12. — La femme targui est généralement belle. . 88

Pages

PLANCHE 13. — Les femmes jouent de l'hamzad, mandoline à une corde. — Types de Touareg, hommes et femmes de la région de Bourem . . . 92

— 14. — La femme targui s'enveloppe dans un ample pagne blanc et garde le visage découvert. 96

— 15. — Les femmes et les captifs allant chercher de l'eau. 106

— 16. — La corvée de l'eau en pays targui. — Aikkat, jeune femme targui. — Les captives touareg sont chargées de la corvée de blanchissage 108

— 17. — Métier à tisser des indigènes du pays nigérien. — Une girafe blessée. — Petite panthère sous un buisson d'asclépiade. . . . 112

— 18. — L'atelier rudimentaire d'un forgeron targui. — Petit convoi en marche 116

— 19. — Bœuf portant deux barres de sel. — Les bœufs porteurs peuvent marcher deux ou trois jours sans être abreuvés. 118

— 20. — Prise d'un troupeau par un détachement de méharistes soudanais. 120

— 21. — Une petite caravane targui au repos. . . . 124

— 22. — Paysage nigérien : un détachement de méharistes soudanais en marche. 128

— 23. — Un méhariste prêt à partir en convoi . . . 132

— 24. — Les canons de montagne d'une compagnie méhariste 136

— 25. — Le village de Gao au bord du Niger. — La végétation dans les environs de Bamba . 144

— 26. — Les chutes du Félou. 148

— 27. — Sol crevassé sous l'effet de la chaleur. — Mosquée de Sidi-Yaya. Vue du marché. . 152

— 28. — Un coin du marché de Tahoua. 160

Pages

PLANCHE 29. — Une monture commode, mais pas contente. 168

— 30. — Halte d'une caravane 176

— 31. — Les Touareg fréquentent maintenant les marchés établis sous la protection de nos postes 184

— 32. — Construction d'un poste. — Un exercice d'assaut par des tirailleurs soudanais. . 208

TABLE DES MATIÈRES

Pages

CHAPITRE I. — LES ORIGINES.

Origine du nom. — Origine des Touareg. — Opinions arabes. — Opinion du lieutenant de vaisseau Aourt. — Croisements des Libyens avec les Garamantes, les Gétules et les Hycksos. — Furent-ils chrétiens?. . . 1

CHAPITRE II. — L'HISTOIRE.

Les possesseurs de Tombouctou. — L'aventurier El Hadj Omar. — Les voyages de Duveyrier. — Gérard Rohlfs. — Oscar Lenz. — La mission Flatters. — Foureau et Lamy. — Le colonel Archinard et le lieutenant Boiteux. — Occupation de Tombouctou par les Français 19

CHAPITRE III. — ORGANISATION ET MOEURS DES TRIBUS TOUAREG.

Tribus nobles, tribus vassales, tribus esclaves. — La « gens » noyau de la tribu. — Le chef ou *amenokal*. — Religion : mahométisme très tempéré. — Le culte des morts. — Sorciers et djins. — Les marabouts et leur influence. — Conséquence de l'occupation française 37

CHAPITRE IV. — LE TARGUI.

Son aspect physique, ses armes, ses occupations ordinaires. — Le Targui en expédition. — Sa moralité négative : mensonges et vols. — La femme targui au physique et au moral. — Les mariages, les enfants. 73

Pages

CHAPITRE V. — LA VIE EN COMMUN.

Les campements et les occupations de la famille. — Hygiène et médecine. — Industrie : la caste des forgerons. — Commerce, culture, élevage. — Les dromadaires et leurs nombreux usages. — Les méharistes militaires 103

CHAPITRE VI. — ASPECT ET CONSTITUTION DES RÉGIONS DE PARCOURS DES TOUAREG DU SUD.

La région située au nord du Niger : Haoussa. — La région située au sud du Niger : Gourma. — Renseignements géographiques, ethnographiques, économiques, etc. 131

CHAPITRE VII. — LA FAUNE.

Quelques mots sur la flore qui l'abrite. — Les fauves. — Les reptiles. — Les poissons. — Les insectes. . . 165

CHAPITRE VIII. — CONSIDÉRATIONS POLITIQUES ET MILITAIRES.

Le poids de la conquête. — Espérances de revanche. — Une alerte significative. — Les devoirs de l'administration française. — La renaissance future du Soudan et du Sahara. — Conseils aux chefs de troupes . . . 213

CHAPITRE IX. — CONCLUSION. 231

IMPRIMERIE F. SCHMIDT, PARIS-MONTROUGE

DT
346
T7A8

Aymard, capitaine
Les Touareg.

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY